



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

Le Sycotom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est l'opérateur public en charge du traitement et de la valorisation des déchets produits par les 6 millions d'habitants des 82 communes de son territoire d'intervention dans la métropole parisienne.

Le Sycotom est administré par un Comité syndical composé de 87 élus locaux représentant 11 territoires de la Métropole du Grand Paris.

- ◆ Le Comité syndical définit la politique du syndicat, vote le budget, décide des investissements et des modalités de gestion du service.
- ◆ Il se prononce sur les demandes d'adhésion et de retrait des collectivités.
- ◆ Il élit les membres du Bureau et les membres de la Commission d'appel d'offres.

Le Bureau est composé du Président, des 15 Vice-Présidents et de 20 autres représentants, soit 36 membres au total. Une partie des attributions du Comité syndical a été confiée au Bureau pour une meilleure gouvernance.

Depuis le 24 septembre 2020, Éric Cesari est le président du Sycotom.

LES REPRESENTANTS TITULAIRES

PRÉSIDENT DU SYCTOM

Portrait of Éric CESARI, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris.

T1 PARIS

VICE-PRÉSIDENTS DU SYCTOM

Portraits of Colombe BROUSSE, Florentin LETISSIER, Jean LAUSSUCQ, and Paul SIMONDON.

MEMBRES DU BUREAU DU SYCTOM

Portraits of Geoffroy BOULARD, Rachida DATI, Lamia EL AARAJE, Raphaëlle PRIMET, and Audrey PULVAR.

DÉLÉGUÉS DU SYCTOM

Portraits of Jean-Noël AQUA, Frédéric BADINA-SERPETTE, Jack-Yves BOHBOT, Grégory CANAL, and Mahor CHICHE.

Portrait of Jérôme COUMET, Maire du 13^e arr. de Paris.

Portrait of François DAGNAUD, Maire du 19^e arr. de Paris.

Portrait of Jean-Philippe DAVIAUD, Conseiller de Paris.

Portrait of Nelly GARNIER, Conseillère régionale d'Île-de-France.

Portrait of Jean-Philippe GILLET, Conseiller de Paris.

Portrait of Alexis GOVCIYAN, Conseiller de Paris.

Portrait of Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris.

Portrait of Pénélope KOMITES, Adjointe à la Maire de Paris.

Portrait of Johanne KOUASSI, Conseillère de Paris.

Portrait of Anessa LAHOJASSA, Conseillère de Paris.

Portrait of Nathalie LAVILLE, Conseillère de Paris.

Portrait of Béatrice LECOUTURIER, Conseillère de Paris.

Portrait of Carine PETIT, Maire du 14^e arr. de Paris.

Portrait of Sylvain RAIFAUD, Conseiller de Paris.

Portrait of Jérémie REDLER, Conseiller de Paris.

Portrait of Florian SITBON, Conseiller de Paris.

Portrait of Delphine TERLIZZI, Conseillère de Paris.

Portrait of Léa VASA, Conseillère de Paris.

Portrait of François VAUGLIN, Maire du 11^e arr. de Paris.

Portrait of Christian PERNOT, Adjoint au Maire de Pierrefitte-sur-Seine.

T6 PLAINE COMMUNE

VICE-PRÉSIDENTS DU SYCTOM

Portraits of Karim BOUAMRANE and Corentin DUPREY.

DÉLÉGUÉS DU SYCTOM

Portraits of Mathieu HANOTIN, Kader CHIBANE, Abdelfattah MESSOUSSI, and Christian PERNOT.

T7 PARIS TERRES D'ENVOI

VICE-PRÉSIDENT DU SYCTOM

Portrait of Fouad EL KOURADI.

MEMBRES DU BUREAU DU SYCTOM

Portraits of Najat MABCHOUR and Odette MENDES.

DÉLÉGUÉ DU SYCTOM

Portrait of Lino FERREIRA.

T5 BOUCLE NORD DE SEINE

VICE-PRÉSIDENTE DU SYCTOM

Portrait of Zineb ZOUAOUI.

MEMBRES DU BUREAU DU SYCTOM

Portraits of Alexis BACHELAY and Pascal PELAIN.

DÉLÉGUÉS DU SYCTOM

Portraits of Thierry LE GAC and Patrice PINARD.

T8 EST ENSEMBLE

MEMBRES DU BUREAU DU SYCTOM

Portraits of Philippe LAMARCHE and Patrick LASCoux.

DÉLÉGUÉS DU SYCTOM

Portraits of Nadège ABOMANGOLI, Rafik ALOUT, and Daouda GORY.

T4 PARIS OUEST LA DÉFENSE

PRÉSIDENT DU SYCTOM

Portrait of Éric CESARI.

MEMBRES DU BUREAU DU SYCTOM

Portraits of Perrine COULTER and Sophie DESCHIENS.

DÉLÉGUÉS DU SYCTOM

Portraits of Éric BERDOATI, Jean-Philippe DUMONT, and Vincent FRANCHI.

T3 GRAND PARIS SEINE OUEST

VICE-PRÉSIDENTS DU SYCTOM

Portrait of André SANTINI.

Portrait of Christiane BARODY-WEISS.

MEMBRE DU BUREAU DU SYCTOM

Portrait of Hervé MARSEILLE.

Portrait of Pierre-Christophe BAGUET.

Portrait of Pierre CHEVALIER.

T2 VALLÉE SUD GRAND PARIS

MEMBRES DU BUREAU

Portrait of Jacqueline BELHOMME.

Portrait of Benoît BLOT.

DÉLÉGUÉS DU SYCTOM

Portrait of Françoise MONTSENY.

Portrait of Gabriela REIGADA.

T12 GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

VICE-PRÉSIDENTS DU SYCTOM

Portraits of Philippe BOUYSSOU and Sabrina SEBAIHI.

DÉLÉGUÉS DU SYCTOM

Portraits of Khaled BEN-MOHAMED, Sidi CHIAKH, Nadine HERRATI, Julien JABOUIN, Mostefa SOFI, and Cécile SPANO.

T9 GRAND PARIS GRAND EST

VICE-PRÉSIDENT DU SYCTOM

Portrait of Jean-Paul FAUCONNET.

Portrait of Ludovic TORO.

DÉLÉGUÉS DU SYCTOM

Portraits of Michèle CLAVEAU and Jean-Michel GENESTIER.

T10 PARIS EST MARNE & BOIS

VICE-PRÉSIDENTS DU SYCTOM

Portrait of Florence CROCHETON-BOYER.

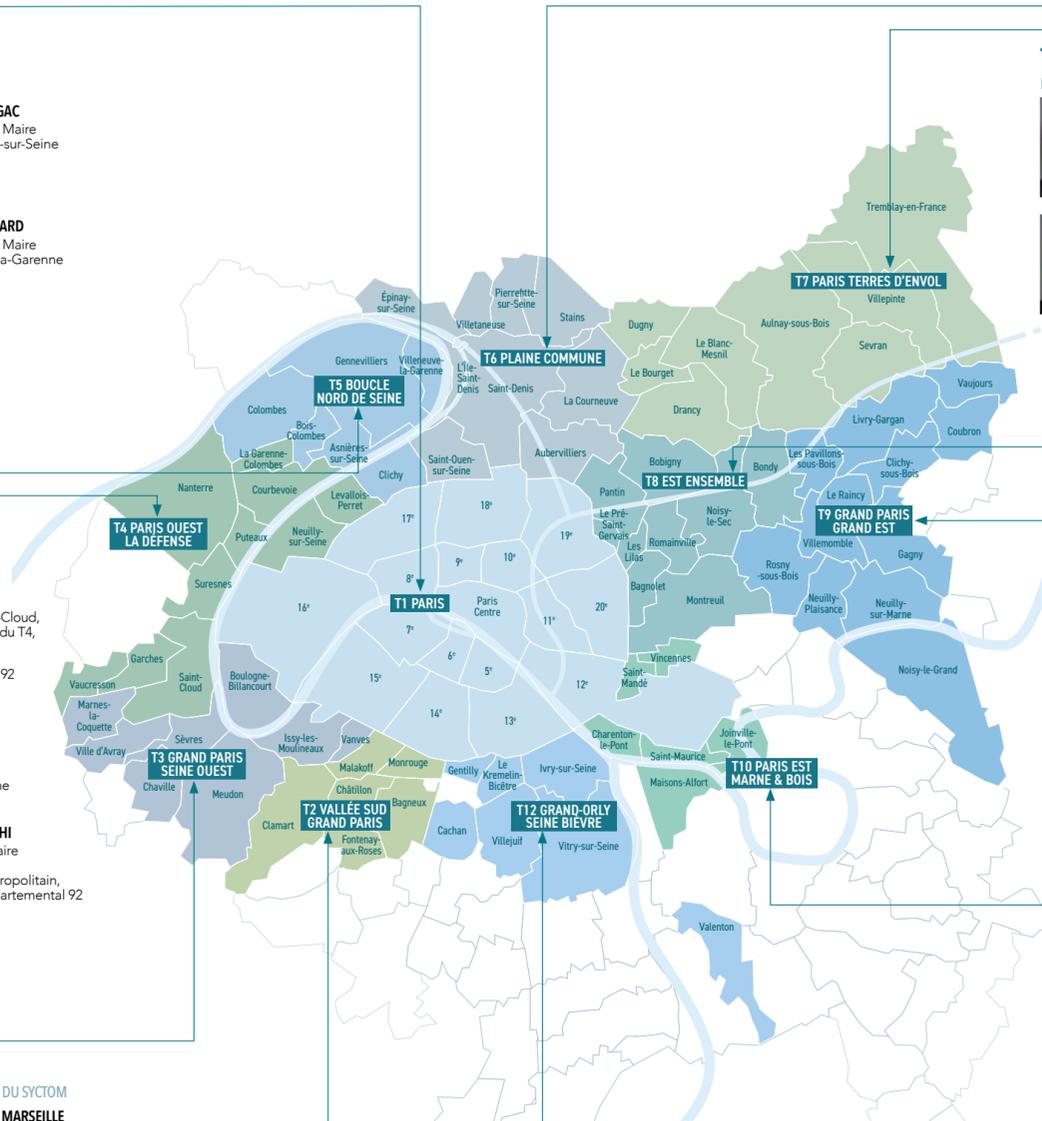
Portrait of Jean-Luc CAEDDU.

Portrait of Charlotte LIBERT-ALBANEL.

Portrait of Pascal TURANO.

Portrait of Michel BUDAKCI.

Portrait of Virginie TOLLARD.



LES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS

T1 ♦ PARIS

SUPPLÉANTS

Maya AKKARI

Conseillère de Paris

David ALPHAND

Conseiller de Paris

Véronique BALDINI

Conseillère de Paris

Anne BIRABEN

Conseillère de Paris

Gauthier CARON-THIBAUT

Conseiller de Paris

Thomas CHEVANDIER

Conseiller de Paris

Rémi FERAUD

Sénateur de Paris,
Conseiller de Paris

Afaf GABELOTAUD

Adjointe à la Maire
de Paris, Conseillère
métropolitaine

Maud GATEL

Députée de Paris,
Conseillère de Paris

Jérôme GLEIZES

Conseiller de Paris

Rudolph GRANIER

Conseiller de Paris

Antoine GUILLOU

Adjoint à la Maire de Paris

Céline HERVIEU

Conseillère de Paris

Fatoumata KONE

Conseillère de Paris,
Conseillère métropolitaine

Eric LEJOINDRE

Maire du 18^e arr. de Paris,
Conseiller métropolitain

Véronique LEVIEUX

Adjointe à la Maire
de Paris

Valérie MONTANDON

Conseillère de Paris,
Conseillère régionale
d'Île-de-France,
Conseillère métropolitaine

Camille NAGET

Conseillère de Paris

Jean-Baptiste OLIVIER

Conseiller de Paris

Eric PLIEZ

Maire du 20^e arr. de Paris,
Conseiller métropolitain

Pierre RABADAN

Adjoint à la Maire
de Paris, Conseiller
métropolitain

**Marie-José
RAYMOND-ROSSI**

Conseillère de Paris

Hamidou SAMAKE

Conseiller de Paris,
Conseiller métropolitain

Hermano SANCHES RUIVO

Adjoint à la Maire de Paris

Marie TOUBIANA

Conseillère de Paris

Anouch TORANIAN

Adjointe à la Maire
de Paris, Conseillère
métropolitaine

Aurélien VERON

Conseiller de Paris,
Conseiller métropolitain

Karim ZIADY

Conseiller de Paris

T2 ♦ VALLÉE SUD GRAND PARIS

SUPPLÉANTS

Serge KEHYAYAN

Adjoint au Maire
de Clamart

Pascale MEKER

Adjointe à la Maire
de Bagneux

Gwénola RABIER

Adjointe au Maire
de Montrouge

Patrice RONCARI

Adjoint au Maire
de Clamart

T3 ♦ GRAND PARIS SEINE OUEST

SUPPLÉANTS

Florence DE PAMPELONNE

Adjointe au Maire de
Meudon, Conseillère
régionale d'Île-de-France

Édith LETOURNEL

Adjointe au Maire
d'Issy-les-Moulineaux

Alain MATHIOUDAKIS

Adjoint au Maire de
Boulogne-Billancourt

Bernard ROCHE

Conseiller municipal
délégué de Vanves

T4 ♦ PARIS OUEST LA DÉFENSE

SUPPLÉANTS

Jeanne BECART

Maire de Garches,
Vice-Présidente
du T4, Conseillère
départementale des
Hauts-de-Seine

Isabelle COVILLE

Adjointe au Maire
de Levallois-Perret

Claire CHARMETTE

Conseillère municipale
de La Garenne-Colombes

Capucine DU SARTEL

Adjointe au Maire
de Saint-Cloud

Amirouche LAIDI

Adjoint au Maire
de Suresnes

José PINTO MARTINS

Conseiller municipal
de Nanterre

T5 ♦ BOUCLE NORD DE SEINE

SUPPLÉANTS

Samia GASMI

Adjoint au Maire
de Colombes

Bachir HADDOUCHE

Adjoint au Maire de
Villeneuve-la-Garenne

Éric ISABEY

Adjoint au Maire
de Bois-Colombes

Anne-Christine JAUFFRET

Adjoint au Maire
de Bois-Colombes

Frédéric SITBON

Adjoint au Maire
d'Asnières-sur-Seine

T6 ♦ PLAINE COMMUNE

SUPPLÉANTS

Dieunor EXCELLENT

Maire de Villetaneuse,
Conseiller métropolitain

Michel FOURCADE

Maire de Pierrefitte-
sur-Seine, Vice-président
de la Métropole
du Grand Paris

Florence LAROCHE

Adjointe au Maire
de Villetaneuse
Vice-Présidente du T6

Stephen LECOURT

Adjoint au Maire
de l'Île-Saint-Denis

Laurent MONNET

Adjoint au Maire
de Saint-Denis

T7 ♦ PARIS TERRES D'ENVOL

SUPPLÉANTS

Farida ADLANI

Adjointe au Maire
de Villepinte, Conseillère
régionale d'Île-de-France

Michel CLAVEL

Adjoint au Maire
de Dugny

Cyrille DUPUIS

Conseiller municipal
du Bourget

Thierry MEIGNEN

Conseiller métropolitain,
Sénateur

T8 ♦ EST ENSEMBLE

SUPPLÉANTS

Françoise CELATI

Conseillère municipale
déléguée de Noisy-le-Sec

Luc DI GALLO

Adjoint au Maire
de Montreuil

Amin MBARKI

Conseiller municipal
de Montreuil

Brigitte MORANNE

Conseillère municipale
de Romainville

T9 ♦ GRAND PARIS GRAND EST

SUPPLÉANTS

Pascal BUTIN

Adjoint au Maire
de Neuilly-Plaisance

Henri CARRATALA

Adjoint au Maire
de Livry-Gargan

Christine GAUTHIER

Adjointe au Maire
des Pavillons-sous-Bois

Valérie SILBERMANN

Adjointe au Maire
de Gagny

T10 ♦ PARIS EST MARNE & BOIS

SUPPLÉANTS

Christian CAMBON

Sénateur, Conseiller
municipal de Saint-
Maurice, Conseiller
métropolitain

Michel DESTOUCHES

Adjoint au Maire de
Joinville-le-Pont

Laurent LAFON

Sénateur, Conseiller
municipal de Vincennes,
Conseiller métropolitain

Marc MEDINA

Adjoint au Maire
de Saint-Mandé

Pierre MIROUDOT

Conseiller municipal de
Charenton-le-Pont

Frédéric TURPIN

Conseiller municipal
de Maisons-Alfort

T12 ♦ GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

SUPPLÉANTS

Samuel BESNARD

Adjoint au Maire
de Cachan

Guillaume BULCOURT

Adjoint au Maire
de Villejuif

Geneviève ETIENNE

Adjointe au Maire
du Kremlin-Bicêtre

Élisabeth GAUTIER

Conseillère municipale
de Valenton

Elisabeth**HUSSON-LESPINASSE**

Conseillère municipale
de Gentilly

Clément PECQUEUX

Adjoint au Maire
d'Ivry-sur-Seine

Albertino RAMAEL

Adjoint au Maire
de Vitry-Sur-Seine



SOMMAIRE

- 2 L'interview du président
- 4 Le mot du directeur général
- 5 Le Sycotm et les Objectifs de développement durable
- 6 Faits marquants
- 8 Carte d'identité
- 10 Installations du Sycotm
- 12 Chiffres clés
- 14 Parole aux partenaires

- 16 ACCÉLÉRATION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
 - 17 Une démarche partenariale
 - 20 Une mobilisation collective

- 22 L'EXPERTISE EN ACTION SUR LE TERRAIN**
 - 23 En connexion directe avec le public
 - 27 Une information de proximité
 - 28 Responsabilité sociale et environnementale
 - 30 Une action engagée à l'international

- 32 LA PERFORMANCE AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE**
 - 33 La mutation de l'outil industriel
 - 39 La maîtrise des impacts environnementaux
 - 41 Une rigueur de gestion

- 44 ORGANISATION ET RESSOURCES INTERNES**
 - 45 L'accompagnement des équipes
 - 47 Organisation interne

L'interview du président

Éric Cesari,
Président du Sycotom

Quels sont les défis du Sycotom au regard de l'urgence climatique ?

Chacun sait désormais que la lutte contre le réchauffement climatique est une nécessité pour l'avenir de notre planète. Pour lutter contre ce phénomène, il faut absolument faire chuter ce que l'on appelle notre empreinte carbone. Le premier axe d'action résolue engagée par le Sycotom est d'avoir une politique du tri ambitieuse destinée à favoriser une économie circulaire « sobre » qui développe le recyclage et le réemploi.

Encore faut-il bénéficier du soutien des pouvoirs publics pour assurer le développement de projets et le déploiement de sites à l'échelle de la Métropole. L'État doit reconnaître les syndicats de traitement des déchets comme des acteurs majeurs de la transition écologique, énergétique et de l'économie circulaire, et non comme des pollueurs soumis à une TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) qui alourdit injustement nos charges. De plus, dans l'objectif de diminuer les tonnages de déchets enfouis et d'optimiser le recyclage, l'État se doit de soutenir davantage le marché des matières secondaires par un mécanisme de péréquation visant à compenser la différence entre leur cours et celui des matières premières primaires.

Quels sont les atouts du Sycotom pour faire face à la raréfaction des ressources naturelles ?

Le Sycotom est, dans sa catégorie, un acteur public majeur sur le plan national et le premier européen. Notre cœur de métier, le traitement des déchets ménagers, ne doit plus seulement être vu comme un moyen de faire « disparaître » les résidus de la consommation des ménages : il doit être regardé comme une source d'opportunités pour produire une énergie vertueuse !



La production de chaleur grâce à l'incinération dans nos trois unités de valorisation énergétique sera complétée en 2024 par la production de gaz via l'unité de biométhanisation que nous allons construire sur le port de Gennevilliers (53 millions d'euros d'investissement).

Enfin, je rappelle que depuis plus de 30 ans, le Sycotom produit des nouvelles matières premières par la valorisation de ce que nous trions. Là encore, recycler est une action vertueuse qui évite de « piller » les ressources naturelles. Reste à agir plus efficacement à la « source » en soutenant la prévention et l'éducation au bon geste pour les consommateurs.

Poursuite de la crise sanitaire, volatilité des cours des matières premières recyclées et de l'énergie, hausse de la TGAP... Dans ce contexte contraint, comment le Sycotom a-t-il continué à assurer sa mission de service public en 2021 ?

Alors que, par devoir d'exemplarité, il est engagé dans un programme de modernisation de ses installations

au service de l'économie circulaire (plus d'un milliard d'euros d'ici 2028), il doit supporter sur la même période un surcoût de 205 millions d'euros en raison de la hausse de la TGAP décidée, unilatéralement, par l'État.

La recherche d'économies et le développement des ventes de matières premières secondaires ont donc été une priorité - le déménagement dans le 13^e arrondissement de Paris, par exemple, génère une économie d'un million d'euros par an. Les contrats avec les exploitants de nos sites ont par ailleurs été révisés lors de leur renouvellement afin d'ajuster au mieux les coûts de fonctionnement. Grâce à l'ensemble de ces mesures, nous avons pu limiter au maximum la hausse des redevances, c'est-à-dire un prélèvement supplémentaire pour le contribuable.

En ce qui concerne nos centres de tri de collectes sélectives, des procédés technologiques de plus en plus performants sont mis en œuvre afin de capter au mieux les matières secondaires - papiers, cartons et plastiques - comme sur notre site à Nanterre rouvert en 2021 et qui a nécessité 45 millions d'investissement. Si la vente de ces matières nous procure des recettes, elles sont toutefois loin de couvrir l'ensemble des coûts.

La dynamique collective territoriale que le Sycotom impulse porte-t-elle d'ores et déjà ses fruits ?

Dès mon élection j'ai voulu renforcer l'activité du Sycotom en développant une démarche de coopération sur plusieurs niveaux : les territoires adhérents à travers le développement des contrats d'objectifs ; les Maires que je rencontre régulièrement pour expliquer notre politique ; les élus délégués avec qui nous partageons lors de séminaires les grands sujets de notre syndicat ; ou bien encore les autres syndicats de traitement avec qui nous construisons une coopération territoriale importante. C'est à partir de l'observation du terrain et du dialogue avec l'ensemble des acteurs du traitement des déchets que nous pourrions bâtir des politiques efficaces au service de la population.

Comment le Sycotom s'est-il préparé à la généralisation du tri à la source des biodéchets ménagers qui sera obligatoire au 1^{er} janvier 2024 ?

Dès 2017, le Sycotom a soutenu des expérimentations de collecte et de traitement des déchets alimentaires avec des collectivités adhérentes volontaires. Dès le début de mon mandat, fin 2020, j'ai pris mon bâton de pèlerin pour alerter les Maires sur l'urgence à mettre en place une logistique spécifique à la collecte des déchets alimentaires - de la fourniture des bacs au circuit de ramassage par les camions-

bennes - pour se préparer collectivement à cette échéance. Côté traitement, voici six ans que le Sycotom a anticipé cette obligation en s'engageant avec le Sigeif¹ dans un projet de biométhanisation à Gennevilliers. Nous devons également renforcer notre partenariat avec des syndicats voisins pour mutualiser les besoins et réaliser ainsi un maillage territorial équilibré.

Nous sommes dans une logique de production énergétique vertueuse que le Gouvernement devrait mieux considérer et mieux soutenir

Comment envisagez-vous l'année 2022 ?

Ce sera l'année du choix de nos partenaires pour la conception, la construction et la gestion de l'unité de méthanisation à Gennevilliers capable de traiter 50 000 tonnes par an de déchets alimentaires. Évidemment, nous poursuivons la modernisation de nos installations afin de renforcer l'exemplarité du Sycotom en termes de performances environnementales.

Pour être plus efficace dans l'exercice de nos responsabilités et nos partenariats avec nos collectivités adhérentes, nous avons l'ambition de signer un contrat d'objectif territorial avec chaque EPT.

J'espère également qu'en 2022 un vrai dialogue avec l'État pourra être rétabli pour évoquer la TGAP et d'autres sujets relatifs au soutien de nos efforts en matière d'économie circulaire, car nous sommes dans une logique de production énergétique vertueuse que le Gouvernement devrait mieux considérer et mieux soutenir !

Enfin, nous devons collectivement engager des réflexions sur les autres formes de production d'énergie que la chaleur - électricité, biogaz, hydrogène... - pour déterminer ce que peut être la stratégie nouvelle du Sycotom. Dans cet esprit, je souhaite que nous multiplions les démarches pour favoriser la reconnaissance du secteur des déchets comme un sujet majeur dans le cadre de la transition écologique et énergétique. Ainsi, je proposerai au Comité syndical que nous ayons une action plus volontaire et une démarche de plaidoyer plus importante. Notamment dans le cadre d'instances internationales telles que l'UNESCO.

1. Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France

Le mot du directeur général

Denis Penouel,
Directeur général du Sycotom



À la tête du Sycotom depuis octobre 2021, j'ai rejoint cette belle institution pour laquelle j'avais par ailleurs occupé les fonctions de directeur général des services techniques de 1990 à 2007.

Le Sycotom a su grandir, évoluer et avancer grâce au savoir-faire de ses équipes et sous la direction de Martial Lorenzo, auquel je succède après son départ à la retraite en 2021. Il s'est à la fois doté d'outils nécessaires au traitement de déchets à la composition de plus en plus hétérogène et complexe, et d'une démarche innovante pour relever le pari de la réduction des déchets produits.

Face à l'urgence climatique, le syndicat fait de l'économie de ressources sa priorité d'action sur son territoire. Il nous convient aujourd'hui d'adopter une démarche plus globale encore, en lien avec les priorités mondiales définies par les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

Si les enjeux liés au changement climatique ne sont pas récents, il est crucial de changer de braquet pour accélérer la transition écologique. Cela suppose d'intervenir à trois niveaux : autour des enjeux de partenariats pour impulser une dynamique de territoire, selon les principes du Grand défi ; des enjeux de pédagogie pour que les citoyens soient acteurs de la

transformation ; et des enjeux d'universalité, en déployant des outils de traitement adaptés aux moyens et aux spécificités territoriales.

Cette dynamique collective autour d'une vision partagée de la gestion durable des déchets a marqué l'année 2021. En témoigne un engagement au plus près des territoires, avec le renforcement du dispositif d'accompagnement des collectivités, les premiers contrats d'objectifs conclus avec elles, l'ouverture d'un Espace Infos Déchets. Elle s'est également traduite par la poursuite de la modernisation de son outil industriel, à Ivry/Paris XIII, à Saint-Ouen-sur-Seine, à Nanterre comme à Romainville/Bobigny. Nos projets de méthanisation, avec le Sigeif et le SIAAP, se concrétisent aussi et nous continuons d'expérimenter des solutions innovantes pour accélérer la transition écologique.

Tous ces objectifs ambitieux nous obligent à une rigueur de gestion. Il est tout aussi indispensable de disposer d'une structure dans laquelle les collaborateurs sont motivés et impliqués. C'est pourquoi j'ai initié, avec l'appui du Président, le projet stratégique 'Horizon 2050' qui, construit avec eux, dessinera notre vision commune des solutions de demain pour une économie circulaire, bas carbone et une ville durable.

**Face à l'urgence climatique,
le Sycotom fait de l'économie de ressources
sa priorité d'action sur son territoire**

Le Syctom et les Objectifs de développement durable

L'Organisation des Nations unies (ONU) a adopté 17 objectifs de développement durable (ODD), déclinés en 169 cibles pour la période 2015-2030.

Ces objectifs et cibles constituent une feuille de route commune de la transition vers un développement durable. Engagé aussi bien localement qu'à l'international dans une transition vers une société plus durable et équitable, le Syctom a décidé de mesurer sa contribution dans l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD).

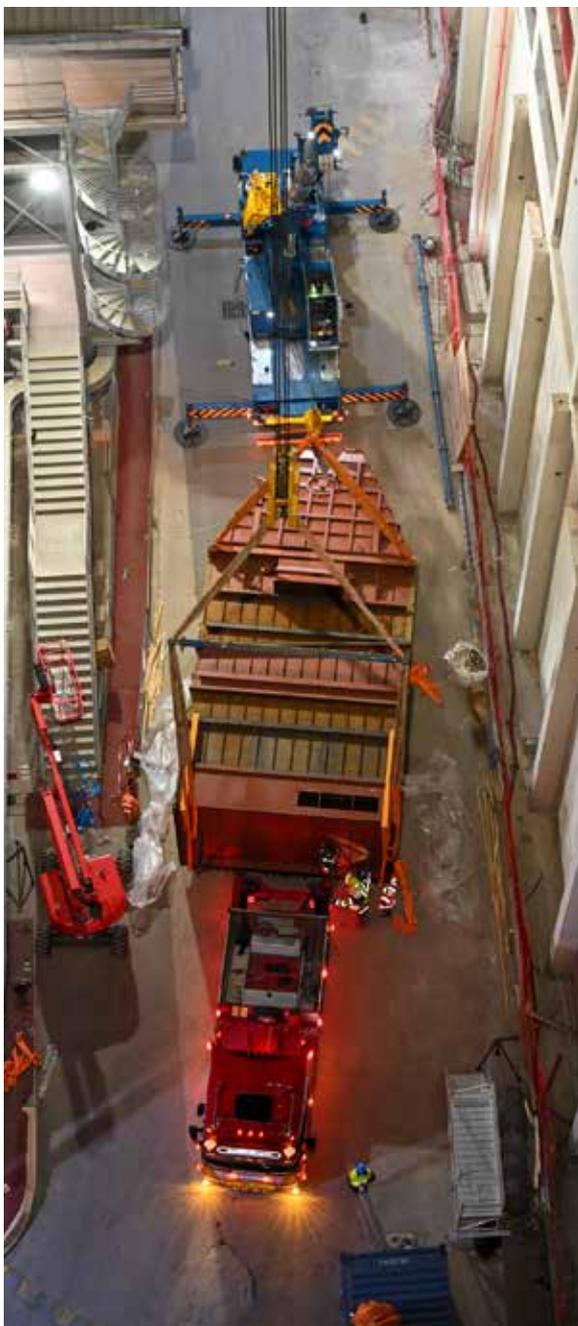


Vous retrouverez, tout au long de ce document, les contributions du Syctom aux ODD dans divers champs.

Faits marquants

▼ MARS • RECONSTRUCTION DU CENTRE À IVRY/PARIS XIII

Arrivée, par la Seine depuis Rouen, des filtres à manches de la nouvelle unité de valorisation énergétique des déchets ménagers.



▲ JUIN • REMISE DES PRIX DU CONCOURS DESIGN ZÉRO DÉCHET

Prix du Syctom de la 9^e édition du concours DZD sur le thème du vrac, avec le projet « Shop une vis », avec Florentin Letissier, Vice-président du Syctom (à gauche) et Mathieu Lehanneur, designer et parrain du concours (à droite).



▲ SÉMINAIRE DE FORMATION DES ÉLUS

Premier séminaire de formation pour les élus du Syctom, dédié aux biodéchets.

► **NOVEMBRE •**
RÉOUVERTURE
DU CENTRE DE TRI
À NANTERRE

Inauguration du centre modernisé, avec Eric Cesari, Président du Syctom et Patrick Jarry, Maire de Nanterre.



▲ **NOVEMBRE • PARTENARIAT**
AVEC LE STADE FRANÇAIS PARIS

Partenariat signé avec Stade Académie, structure de formation du club de rugby, pour investir le milieu sportif et sensibiliser les plus jeunes.



◀ **DÉCEMBRE • OUVERTURE**
DE L'ESPACE INFOS DÉCHETS

Inauguration de l'Espace Infos Déchets, lieu unique dans le Grand Paris dédié à la sensibilisation et à la prévention des déchets avec Florentin Letissier, vice-président du Syctom, Danièle Seignot, adjointe au maire du 13^e arr., Éric Cesari, président du Syctom, Sabrina Sebaihi, vice-présidente du Syctom et Olivier Blond, conseiller régional d'Île-de-France.

Carte d'identité

AU 1^{er} JANVIER 2022

PRÉSENTATION

Acteur public engagé dans la transition écologique, le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est l'opérateur public en charge du traitement et de la valorisation des déchets produits sur son territoire d'intervention. Ainsi, il réceptionne les flux collectés par les collectivités adhérentes et les traite.

Pour cela, il dispose de 10 unités de traitement et d'un réseau de déchèteries.

CRÉÉ EN 1984

1^{er} ACTEUR PUBLIC EUROPÉEN

Le Syctom offre à ses collectivités adhérentes :

- > Un service essentiel, le traitement des déchets ménagers et assimilés au plus près de leur lieu de production.
- > Des initiatives et des moyens pour diminuer les quantités de déchets ménagers produites.
- > Un accompagnement pour le traitement des flux hors ordures ménagères ou collectes sélectives.
- > Une réflexion prospective permanente et des projets de recherche associés sur le devenir des déchets incluant toutes les formes de valorisation possibles dans le cadre d'une économie plus circulaire.

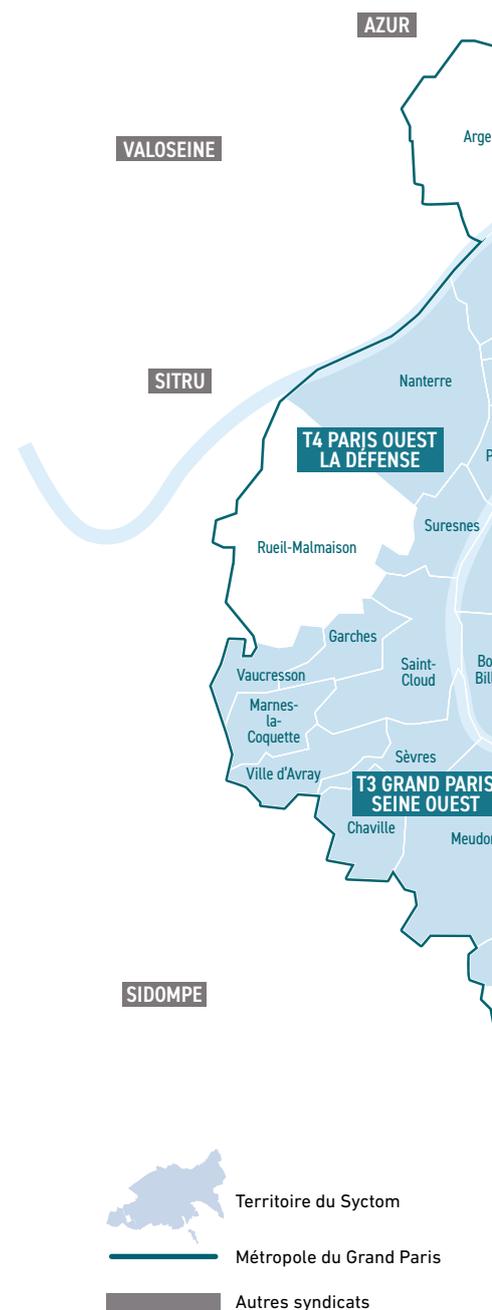
LE TERRITOIRE DU SYCTOM

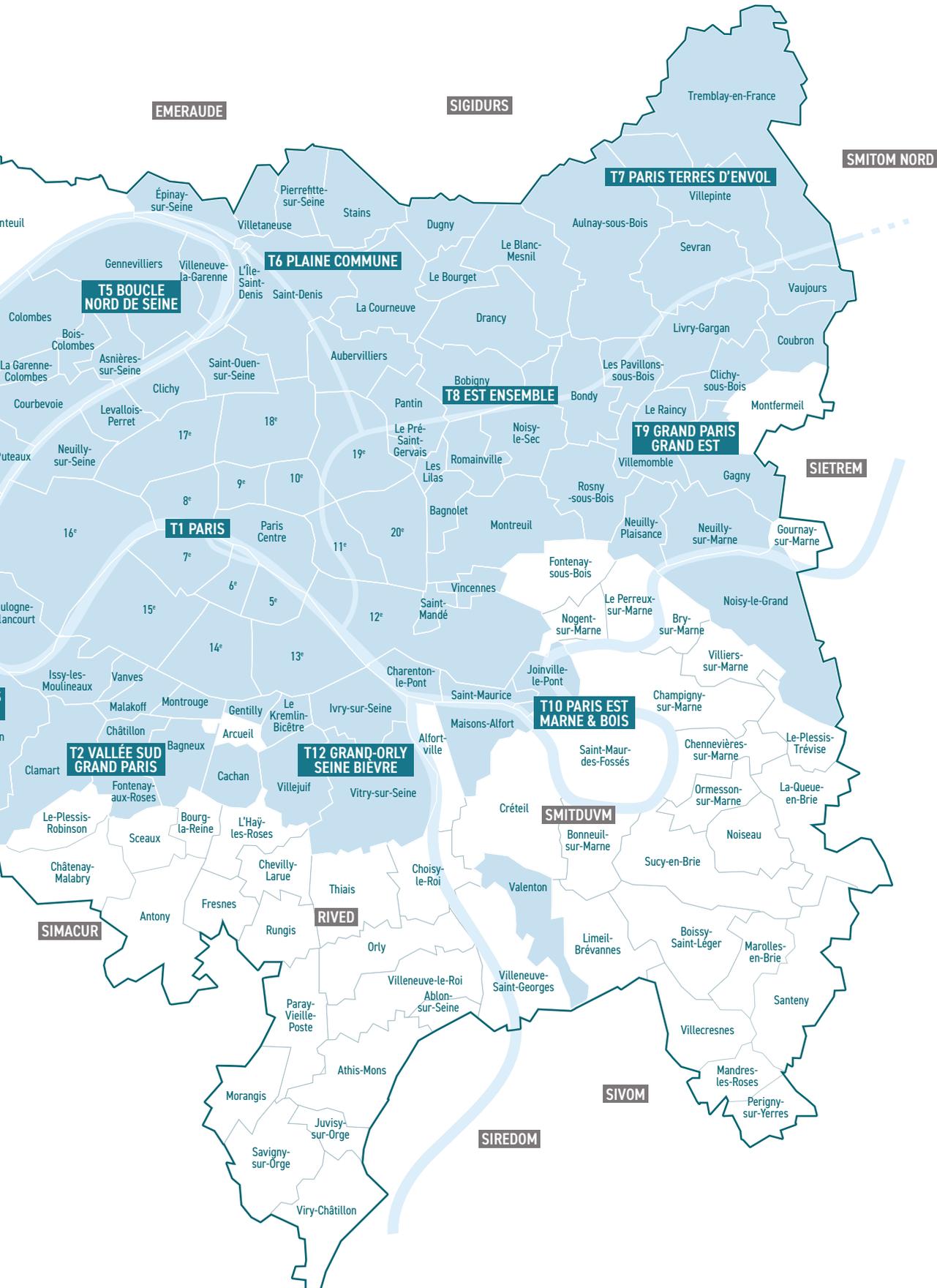
11 territoires adhérents

82 communes

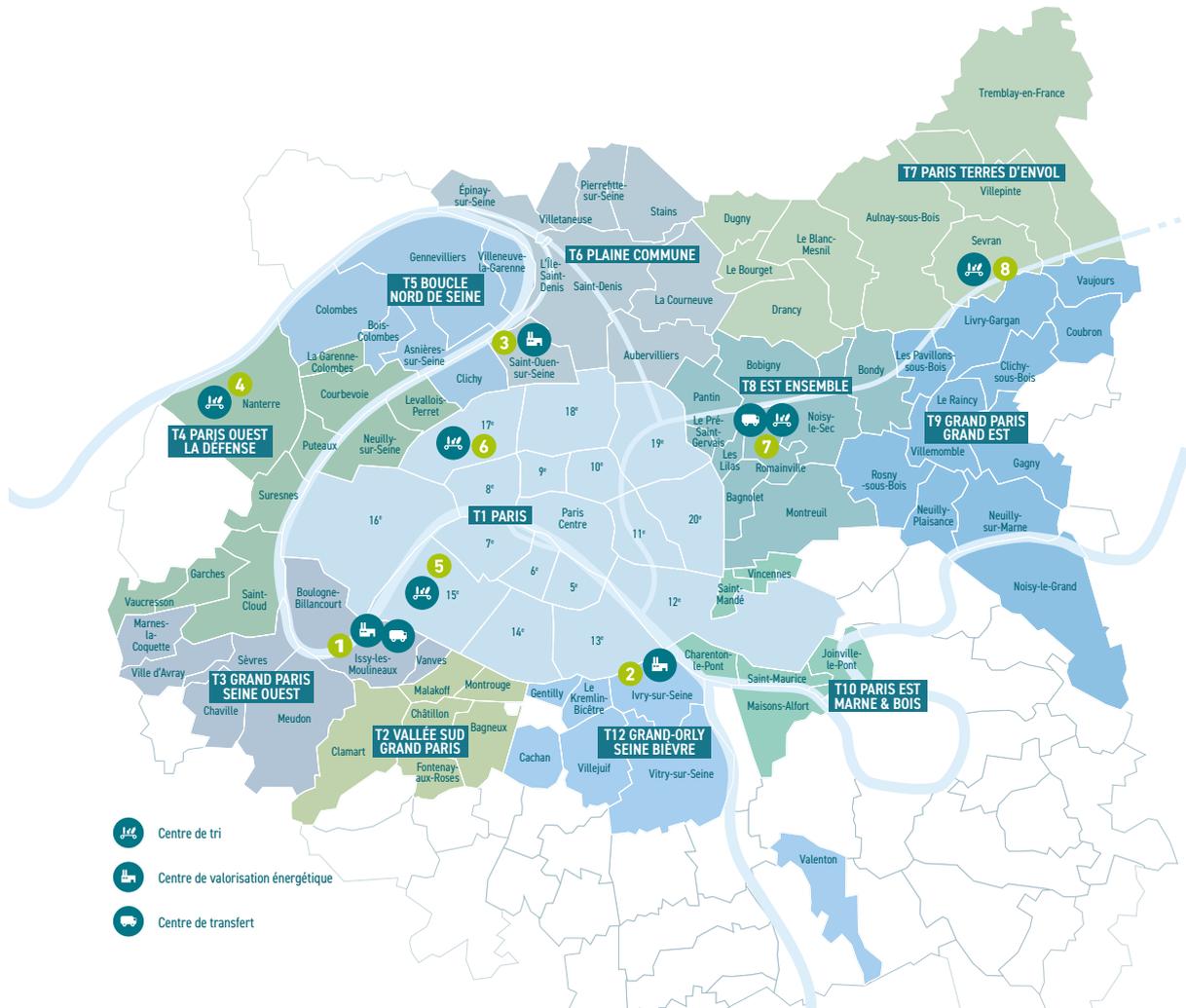
6 millions d'habitants, soit près de 10 % de la population française

87 délégués, représentant les territoires adhérents du Syctom





Installations du Sycdom



1 ISSÉANE, ISSY-LES-MOULINEAUX

- **Unité de valorisation énergétique**
 Bassin versant : 1,3 million d'habitants
 521 650 tonnes incinérées en 2021
 Capacité autorisée : 520 000 tonnes
 Exploitant : Issy Urbaser Energie



2 IVRY/PARIS XIII

- **Unité de valorisation énergétique**
 Bassin versant : 1,4 million d'habitants
 709 713 tonnes incinérées en 2021
 Capacité autorisée : 730 000 tonnes
 Exploitant : IPXIII (Suez)



3 L'ÉTOILE VERTE, SAINT-OUEN-SUR-SEINE

- **Unité de valorisation énergétique**
Bassin versant : 1,4 million d'habitants
509 661 tonnes incinérées en 2021
Capacité autorisée : 650 000 tonnes
Exploitant : Tiru (Paprec Group)



4 NANTERRE

- **Centre de tri de collecte sélective**
Bassin versant : 1,6 million d'habitants
15 007 tonnes réceptionnées en 2021
Remis en service en novembre 2021, après travaux de modernisation
Capacité autorisée : 65 000 tonnes
Exploitant : Trivalo 92 (Paprec Group)



5 PARIS XV

- **Centre de tri de collecte sélective**
Bassin versant : 650 000 habitants
33 626 tonnes réceptionnées en 2021
Capacité autorisée : 32 200 tonnes
Exploitant : XVéo (Veolia)



6 PARIS XVII

- **Centre de tri de collecte sélective**
Bassin versant : 1,2 million d'habitants
43 820 tonnes réceptionnées en 2021
Capacité autorisée : 45 000 tonnes
Exploitant : Suez



7 ROMAINVILLE

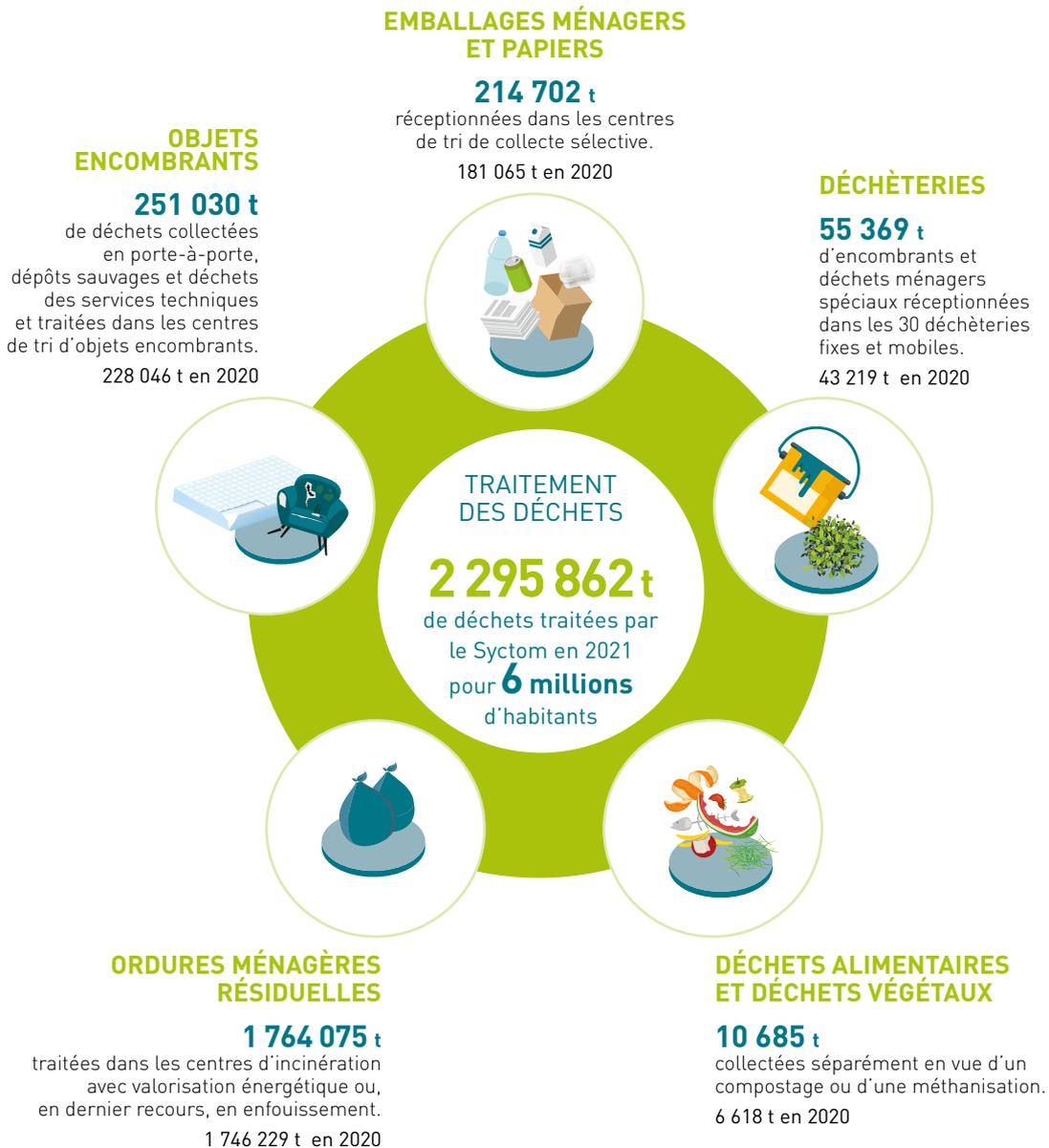
- **Centre de tri de collecte sélective**
Bassin versant : 1,3 million d'habitants
59 483 tonnes réceptionnées en 2021
Capacité autorisée : 55 000 tonnes
Exploitant : Valoram (Urbaser)
- **Centre de transfert des OMR**
Bassin versant : 1,2 million d'habitants
391 292 tonnes réceptionnées en 2021
Exploitant : Génériss (Veolia)



8 SEVRAN

- **Centre de tri de collecte sélective**
Bassin versant : 480 000 habitants
20 489 tonnes réceptionnées en 2021
Capacité autorisée : 20 000 tonnes
Exploitant : Trinéo (Veolia)

Chiffres clés



EMBALLAGES EN VERRE : 122 928 t
ont été collectées sur le territoire du Sycotom et orientées directement vers le recyclage sans transiter par ses installations.
121 521 t en 2020

LA VALORISATION DES DÉCHETS



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

61,3%

des déchets valorisés en vapeur et en électricité.

2 605 GWh | **157 GWh**

de vapeur vendue par les 3 UVE du Sycotm. | d'électricité vendue par les 3 UVE du Sycotm.

43% de la chaleur du réseau CPCU fournie par le Sycotm.



VALORISATION MATIÈRE

31,8%

(déchets recyclés et mâchefers).

766 346 t



VALORISATION PAR MÉTHANISATION ET/OU COMPOSTAGE

8 063 t



ENFOUISSEMENT

6,9% de déchets enfouis.

166 858 t d'ordures ménagères, déclassements et refus de tri dirigées vers des centres de stockage.

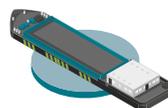
RESSOURCES ET ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉS



ÉQUIVALENT-PÉTROLE ÉVITÉ

237 000 t

évités par an grâce à l'énergie produite dans les UVE.



TRANSPORT FLUVIAL

173 688 t

de déchets transportées par voie d'eau.

BILAN CARBONE® 2020

Le traitement des déchets permet d'éviter l'émission de gaz à effet de serre en produisant de l'énergie (chaleur pour le chauffage urbain et électricité) et des matières recyclées.

INCINÉRATION



ÉMISSIONS INDUITES

709 500 teq CO₂
soit 118 kg CO₂/hab.



ÉMISSIONS ÉVITÉES

(valorisation électrique et thermique de toutes les UVE et recyclage des sous-produits des UVE)
699 117 teq CO₂
soit 117 kg CO₂/hab.

TRI



ÉMISSIONS INDUITES

11 334 teq CO₂
soit 2 kg CO₂/hab.



ÉMISSIONS ÉVITÉES

30 263 teq CO₂
soit 5 kg CO₂/hab.

Ces données traduisent l'engagement du Sycotm pour atteindre la neutralité carbone.

Parole aux partenaires



Dominique Alba
Directrice générale de l'Atelier parisien d'urbanisme

« L'Apur accompagne le Sycdom depuis 10 ans, afin de relever ensemble des défis pour l'acceptabilité de ses installations par les habitants. Cette problématique est centrale car, d'une part, les installations sont de plus en plus intégrées dans un tissu urbain dense et, d'autre part, les citoyens portent un intérêt croissant aux enjeux liés aux déchets. Les industriels sont des acteurs de la ville, qui doivent s'adapter à la diversité des situations urbaines. »



Colombe Brossel
Adjointe à la Maire de Paris

« Le contrat d'objectifs conclu entre Paris et le Sycdom est un outil partagé au service de la réduction des déchets, du soutien au réemploi et de l'amélioration du recyclage. Il nous permet de partager des informations essentielles concernant les différents flux de déchets et de s'engager réciproquement à soutenir ensemble tous les dispositifs et acteurs qui participent à la transition écologique de la métropole parisienne. Je pense en particulier à la mobilisation des éco-animateurs auprès des habitants pour améliorer le tri, le réemploi et le recyclage à Paris, ou encore à la sensibilisation des enfants dans les écoles. »



Patrice Bessac
Président d'Est Ensemble

« Nous sommes la première collectivité à signer un contrat d'objectifs avec le Sycdom, forts de la conviction qu'ensemble nous pourrions être encore plus efficaces. Cela s'ajoute au travail mené dans les neuf communes de notre territoire depuis mi-2020. Avec le Plan "Zéro déchet", auquel nous consacrerons 13 millions d'euros en investissement sur le mandat, Est Ensemble a pour ambition de renouveler l'ensemble du système économique et industriel d'un bout à l'autre de la chaîne et de faire évoluer en profondeur les comportements individuels de nos concitoyens et les pratiques collectives de nos villes et de tous leurs acteurs. »



Chloé Felix
Professeure à l'école Henri Wallon à Gennevilliers

« Notre classe de CE2 a "étrenné", en décembre 2021, l'Espace Infos Déchets créé par le Sycdom. Ce lieu de sensibilisation est vraiment complémentaire aux enseignements en classe car il fonctionne avec des mises en situation réelle. C'est un support d'apprentissage intéressant car il fait écho à la vie quotidienne des élèves. Cela facilite l'adoption de bonnes pratiques à la maison car la compréhension des messages est plus rapide. Les élèves semblent avoir mieux intégré les enjeux, notamment ceux du recyclage, du réemploi ou encore du compostage. »



Nicolas Garnier
Directeur général d'Amorce

« Plusieurs facteurs expliquent la hausse du coût de gestion des déchets pour les acteurs publics tels le Syctom. Tout d'abord, l'augmentation très importante de la TGAP depuis 2018, alors que les nouvelles filières de responsabilité élargie des producteurs ne sont toujours pas opérationnelles et que les plans régionaux de déchets ont réduit drastiquement les exutoires qui sont donc de plus en plus chers. La Covid-19 a généré quant à elle une augmentation des coûts pour les collectivités, qui ont dû s'adapter, et une diminution des recettes liées au cours des matières premières secondaires. De plus, dans les filières de recyclage, le taux de prise en charge par les éco-organismes a stagné alors que le coût du tri a augmenté. Enfin, la crise ukrainienne entraîne une flambée des prix de l'énergie. La diminution de la TGAP et la hausse des aides des éco-organismes doivent être clairement revendiquées pour éviter des sources de tension dans la gestion publique des déchets. »



Karine Léger
Directrice d'Airparif

« Airparif accompagne le Syctom, en intervenant au-delà de la surveillance réglementaire imposée aux unités du Syctom. En 2021, Airparif a ainsi étudié l'influence de l'unité à Ivry/Paris XIII sur la qualité de l'air aux abords des tours d'habitation du 13^e arrondissement de Paris. Afin de mener à bien cette étude, des moyens de mesure de particules (PM2.5 et PM10) et d'oxydes d'azote ont été disposés sur les tours du sol au sommet. »



Thomas Lombard
Directeur général du Stade Français Paris

« Notre partenariat avec le Syctom nous permet d'agir concrètement sur le développement citoyen de nos jeunes joueurs. En effet, la formation de nos jeunes comporte un volet citoyenneté obligatoire que le Syctom nous aide à activer et à valoriser. Via des actions de sensibilisation nous touchons ces jeunes en leur faisant découvrir les coulisses du recyclage, en leur apprenant les bons gestes et leurs conséquences. En tant que plus grand club de rugby d'Ile-de-France en nombre de licenciés, il était indispensable pour nous de s'associer à un expert comme le Syctom pour sensibiliser nos espoirs »



Alexandra Monteiro
Experte déchets, Agence Française de Développement (AFD)

À l'AFD, nous contribuons à la mise en œuvre de la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Compter le Syctom parmi nos partenaires, c'est favoriser la complémentarité de nos approches. Avec les collectivités locales ou les États, le Syctom se positionne en pair, parlant un langage commun, partageant son expertise et son expérience de terrain. C'est ce qui permet d'anticiper les besoins organisationnels, techniques et financiers des projets, de visualiser les jalons à mettre en place et d'apporter sa contribution à un développement urbain durable.



Robin Reda
Président de Bruitparif

Cohérent avec la démarche d'exemplarité mise en œuvre par le Syctom vis-à-vis de la maîtrise des impacts environnementaux de ses activités, le partenariat entre le Syctom et Bruitparif s'avère également nécessaire à l'heure de la montée en puissance des aspirations de nos concitoyens à bénéficier d'un environnement sonore sain et de qualité. Il s'inscrit enfin sous l'angle de l'innovation grâce aux six capteurs « méduse » déployés autour des centres à Saint-Ouen et à Ivry/Paris XII qui permettent de « voir le bruit » et ainsi d'objectiver les émissions sonores, en lien notamment avec les chantiers qui s'y déroulent.



Jean-François Vigier
SIOM de la Vallée de Chevreuse

« Créer un réseau entre nos syndicats enrichit nos réflexions et permet d'apporter une réponse à l'État. Il est en effet indispensable que les syndicats de déchets aient des relations suivies pour appréhender le développement de nos politiques de transition énergétique et écologique compte tenu des enjeux financiers pour nos collectivités. La mutualisation de nos équipements prend à ce titre tout son sens, pour une meilleure répartition de nos capacités de traitement à l'échelle francilienne et lorsque c'est nécessaire, pour une entraide mutuelle. »

ACCÉLÉRATION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La transition écologique ne pourra s'accomplir qu'ensemble. Pour favoriser l'émergence d'un écosystème vertueux autour de la gestion des déchets, le Sycotm privilégie une démarche de partage, d'échange et de responsabilisation.

Il met en place des partenariats avec ses collectivités adhérentes pour être au rendez-vous des grandes échéances nationales de la prévention et du tri des déchets.

Il souhaite également communiquer sa vision de la gestion des déchets pour faire prévaloir les solutions les plus accordées à l'économie circulaire.



Une démarche partenariale

➡ Le Syctom impulse une dynamique partenariale avec ses collectivités adhérentes afin de relever collectivement le double défi de la réduction des déchets à la source et de l'amélioration de la quantité et de la qualité du tri. Il s'agit de développer une économie circulaire, d'atteindre les objectifs fixés par la loi et celui sur lequel le syndicat s'est engagé en conformité avec la projection faite dans sa contribution au PRPGD¹ : diminuer drastiquement la quantité d'ordures ménagères, et atteindre l'objectif de « zéro déchet non valorisé » à l'horizon 2025.

CONTRATS D'OBJECTIFS

Incitation à l'exemplarité

Afin de faire prévaloir une démarche de co-construction pour améliorer la performance de la gestion des déchets, le Syctom a choisi de mettre en place des contrats d'objectifs avec ses adhérents. Portant sur la réduction des tonnages, l'optimisation des collectes sélectives et le développement de la collecte et du traitement des déchets alimentaires et les actions de prévention et de sensibilisation pour y parvenir, ces engagements réciproques contribueront à rassembler et mutualiser les forces dans des actions concrètes visant à atteindre les objectifs légaux de prévention et de tri.

Déployée en fonction des spécificités et des attentes de chaque territoire, cette démarche présente un double avantage : faciliter la programmation des actions et des aides, en assurant un suivi des objectifs de réduction des déchets et d'amélioration du tri.

Deux premiers contrats d'objectifs ont été finalisés en 2021, avec Est Ensemble et la Ville de Paris.

5,9 M€

de soutiens financiers à la sensibilisation en 2021

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT 2021-2026

Davantage de moyens

Le Syctom a renouvelé son dispositif d'accompagnement de ses adhérents pour une réduction et une valorisation des déchets : soutien financier au fonctionnement, aux études, à l'investissement ; soutien à la sensibilisation, appel à projets, mise en réseau. Pour réduire les déchets, les aides sont orientées vers le développement de structures de réemploi et de réparation, les démarches d'écologie industrielle et territoriale, le compostage de proximité et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Pour optimiser la valorisation, le soutien porte sur l'extension des consignes de tri, l'amélioration de la collecte sélective, la collecte et le traitement des déchets alimentaires, le déploiement des déchèteries. D'autres partenaires financeurs pourront être mobilisés en lien notamment avec les appels à manifestation d'intérêt de la Région et de l'ADEME. Le Syctom coordonne des dynamiques inter-territoriales pour mutualiser expériences et bonnes pratiques via des rencontres thématiques, des visites de site, des matinées techniques... Parmi les projets soutenus en 2021, figurent l'ouverture d'une ressourcerie-bricothèque par la Fondation de l'Armée du Salut à Paris, l'achat de tables de tri des déchets alimentaires dans les cantines de Vitry-sur-Seine, le « Défi famille zéro déchet 2020-2021 » lancé par Vallée Sud Grand Paris.

1. Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets

BIODÉCHETS

Un programme volontariste

La généralisation du tri à la source des biodéchets étant rendue obligatoire par la loi à compter du 1^{er} janvier 2024, le Sycotom s'est impliqué dès 2017 pour tenir cette échéance et mettre en œuvre progressivement la gestion des déchets alimentaires. Après quatre années d'expérimentation de collecte et de traitement des déchets alimentaires avec des collectivités volontaires, le Sycotom a renforcé son engagement pour déployer ce dispositif sur l'ensemble de son territoire auprès de toutes les catégories de producteurs - ménages, marchés alimentaires, restauration collective, établissements scolaires.

Appui financier et opérationnel pour le service de collecte et de traitement, fourniture de matériels pour la pré-collecte, sensibilisation par les éco-animateurs du Sycotom et supports pédagogiques font partie des mesures qu'il a prises pour accompagner ses adhérents. Cette organisation a été reconduite jusqu'à fin 2023, avec un tarif de collecte et de traitement des déchets alimentaires incitatif.

Face à la perspective d'une montée en puissance des volumes collectés, le Sycotom s'est fixé de nouveaux objectifs : l'augmentation du nombre de sites engagés et la mise en place d'une collecte auprès des ménages à l'échelle, a minima, d'une commune sur chacun des territoires adhérents. Des actions de sensibilisation spécifiques sont également prévues selon les publics cibles.

Un marché de réception et de traitement des déchets végétaux a également été lancé afin de détourner ce flux de l'incinération et de le valoriser par un retour à la terre. Enfin, le Sycotom a organisé en septembre son premier séminaire de formation à l'attention des élus du Sycotom. Consacrée aux biodéchets, cette matinée d'échanges et d'information visait à les accompagner pour faciliter le respect de l'échéance du 1^{er} janvier 2024. La session s'est articulée autour de trois thématiques : les filières de traitement (compostage de proximité, méthanisation) ; le bilan des expérimentations de collecte et traitement des déchets alimentaires menées depuis 2017 ; le soutien et l'appui technique du syndicat pour déployer des solutions d'ici 2024.



Collecte des déchets alimentaires sur le territoire du Sycotom

8 972
tonnes de déchets
alimentaires collectés
et détournés de
l'enfouissement

Parole à



Alexis Bachelay

*Président de la commission
Efficacité du tri du Sycotom,
Conseiller territorial,
Boucle Nord de Seine*

« Le tri obligatoire à la source des biodéchets est une préoccupation forte pour les collectivités territoriales. Leur accompagnement est essentiel pour préparer au mieux la montée en puissance de la collecte et du traitement des déchets alimentaires. Nous faisons preuve de pédagogie, apportons un soutien financier et organisons des appels à projets pour encourager la mise en place de dispositifs locaux adaptés aux spécificités des territoires ».

ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE PROXIMITÉ

En 2018, le Sycotom a lancé un appel à projets pour accompagner des solutions locales de valorisation des déchets alimentaires, dans une logique d'économie circulaire de proximité.

À la Ferme du Rail (Paris, 19^e), maraîchage, restauration et compostage se conjuguent dans un circuit court, géré par l'entreprise « Travail et Vie » avec une dizaine d'emplois d'insertion. La collecte des déchets alimentaires d'une dizaine de restaurants se fait par vélo électrique. Les riverains déposent leurs déchets alimentaires et récupèrent leur propre compost.

À Stains (93), les Alchimistes collectent à cheval les déchets alimentaires des habitants, cantines scolaires et commerces du quartier du Clos Saint-Lazare, les transforment en compost qu'ils redistribuent.

À Vitry-sur-Seine (94), Bee&Co collecte par véhicule GNV les déchets alimentaires d'une cuisine centrale, d'une quarantaine de cantines scolaires, de restaurants et de deux marchés puis les traite dans un micro-méthaniseur. Les déchets sont valorisés en électricité, en compost et en eau pour les espaces verts de la ville.

À Valenton (94), DM Compost collecte par véhicule GNV les déchets alimentaires de dix cantines scolaires, d'un marché, d'une vingtaine de restaurants et commerces et de deux résidences. L'entreprise solidaire d'utilité sociale les traite dans une micro-plateforme de compostage à faible consommation énergétique.



Collecte des déchets alimentaires à cheval, à Stains (93)

REFONTE TARIFAIRE

Une incitation en faveur du tri

En 2021, le Sycotom fait face à de nouvelles charges en lien avec la crise sanitaire et la forte hausse de la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). Malgré sa politique de maîtrise des dépenses d'exploitation, il a dû recourir au levier tarifaire pour préserver l'équilibre de son budget.

Cette nouvelle politique tarifaire, adoptée par le Comité syndical le 2 avril 2021, repose sur les principes suivants : le maintien d'une incitation forte en faveur des collectes sélectives et des déchets alimentaires, la simplification des flux comptables entre le Sycotom et ses adhérents pour une meilleure lisibilité, ainsi que la création d'un tarif pour anomalie de collecte sélective. Dédiée au refus de tri, cette nouvelle ligne a été instituée afin d'inciter davantage à pratiquer les bons gestes de tri des emballages et papiers. Les déchets mal triés étant d'abord traités en centre de tri avant d'être redirigés dans un centre de traitement des ordures ménagères. Le tarif des « refus de tri » correspond aux coûts de traitement des collectes sélectives et des ordures ménagères auxquels s'ajoutent un coût de transfert.

En lien avec cette nouvelle tarification, un programme de caractérisation des bennes entrantes a par ailleurs été élaboré en concertation avec chaque territoire. Enfin, des rencontres bilatérales se sont tenues avec tous les EPT pour mettre en place de nouveaux plans de prélèvements. L'objectif est d'améliorer la qualité du tri dans le cadre de l'extension des consignes de tri pour gagner en performance.

Parole à



Thierry Le Gac
Président de la
commission
Tarification du Sycotom,
Conseiller territorial,
Boucle Nord de Seine

« Nous avons travaillé en 2021 sur la refonte tarifaire et la création d'une ligne dite "anomalie" dédiée aux erreurs de tri, pour faire prendre conscience de leur coût de traitement et de la nécessité de réduire leur volume. Il s'agit de justifier cette tarification auprès des territoires, pour la rendre acceptable et compréhensible. D'une manière générale, nous souhaitons renforcer la communication auprès des territoires pour une meilleure compréhension de notre politique tarifaire. »

Une mobilisation collective

➔ **Partenaire industriel et stratégique de la gestion des déchets, le Syctom participe au titre de son expertise aux enceintes de réflexion professionnelles consacrées aux déchets et à la transition écologique pour partager son savoir-faire, ses bonnes pratiques et ses expérimentations. Acteur majeur de la gestion des déchets au niveau national, il mène une action auprès des pouvoirs publics pour faire entendre les enjeux et les complexités de la gestion territoriale des déchets et, en particulier, la part que peuvent y prendre les collectivités.**

ACTEUR INDUSTRIEL ENGAGÉ

Partager les connaissances

Le Syctom s'est investi dans la 4^e conférence nationale sur les déchets ménagers organisée en mars 2021 à la Maison de la Chimie, que 300 participants ont suivi en ligne. « *Nous souhaitons trouver ensemble des solutions pour préserver la planète, et faire en sorte que, demain, il y ait de moins en moins de déchets* », a indiqué Eric Cesari, président du Syctom, dans une allocution d'ouverture. Les représentants du Syctom sont intervenus lors des échanges et débats entre professionnels du secteur. L'occasion de rappeler la nécessité d'investir dans des solutions vertueuses face aux défis environnementaux à relever et d'intégrer la chaîne des solutions de traitement dans le tissu urbain en s'adaptant aux spécificités locales. Le besoin d'un cadre législatif et fiscal stable et équitable a aussi été souligné, de même que les efforts de pédagogie à accomplir sur des projets pas toujours bien compris, comme ceux en lien avec la méthanisation et la valorisation énergétique.



Plus d'information sur l'observatoire « *Citoyenneté et déchets ménagers* » (Viavoice)

L'économie circulaire s'est affirmée comme la solution viable face à la raréfaction des ressources. Les résultats du premier observatoire « *Citoyenneté et déchets ménagers* » mené par l'institut Viavoice pour le compte du Syctom ont également été présentés. Le syndicat s'est aussi impliqué dans le 100^e Congrès de l'Astee² consacré aux enjeux de la transition écologique liés à l'eau et aux déchets, qui s'est tenu en septembre à la Cité des sciences et de l'industrie. Il a été sollicité pour apporter son éclairage sur la gestion de son patrimoine industriel, la captation du CO₂ dans les fumées d'incinération, le projet Cométhà et le traitement des effluents industriels. Il a partagé son expertise lors de sessions de formation, visites techniques et ateliers. Lors du Congrès, le Conseil d'administration de l'Astee a élu à l'unanimité son nouveau président, Pierre Hirtzberger, par ailleurs directeur général des services techniques du Syctom.

Le syndicat a également participé à la concertation autour de l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial de la Métropole du Grand Paris, en faveur de la résilience climatique, de la transition énergétique et de la qualité de l'air. Membre de la Commission consultative sur l'Énergie, il a notamment émis des propositions sur le Schéma directeur énergétique métropolitain.

Le secteur public des déchets a besoin d'un cadre législatif stable et équitable

CHEF DE FILE DE LA GESTION DES DÉCHETS

Peser dans le débat public

En lien avec le SIOM de la Vallée de Chevreuse, le Syctom a initié en mars 2021 la création d'un groupe de travail réunissant les représentants de nombreux syndicats de gestion des déchets d'Île-de-France, afin de mutualiser les décisions autour d'enjeux communs et d'être mieux entendus par l'État et les acteurs du secteur. Parmi les sujets évoqués : la fiscalité avec la hausse de la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), le traitement des déchets alimentaires, les filières de tri et de recyclage, la consigne des bouteilles en plastique pour recyclage.

Dans une motion adoptée par son Comité syndical le 2 avril 2021, le Syctom a demandé au gouvernement des adaptations de la TGAP sur trois points. Il a réclamé le report d'une année de l'application de ses nouveaux taux, avec un lissage progressif sur six ans, afin que leur augmentation (multiplication par cinq pour la valorisation énergétique) ne constitue pas un choc financier pour les collectivités et, in fine,



Mobilisation commune contre l'instauration d'une consigne des bouteilles en plastique pour recyclage.

les contribuables locaux. Il a souhaité par ailleurs que les taux de la TGAP soient réexaminés au regard de la performance énergétique des installations. Enfin, il a recommandé l'affectation du produit de la TGAP à la prévention des déchets, sur un fonds dédié de l'ADEME.



Participation du Syctom au 100^e congrès de l'Astee

L'EXPERTISE EN ACTION SUR LE TERRAIN

Le Sycotm s'engage auprès des publics-relais pour faire changer les regards et les comportements par rapport aux déchets. Par des opérations de sensibilisation, la diffusion d'informations et la transmission des connaissances, il donne non seulement à prendre conscience de la nécessité d'éviter d'en produire et de mieux les trier, mais il incite aussi à agir pour préserver les ressources naturelles. À l'international, le partage de son savoir-faire contribue à la mise en œuvre d'un développement plus soutenable.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



En connexion directe avec le public

➡ **Qu'il ouvre ses centres aux visiteurs, qu'il organise des événements ou qu'il accompagne ses territoires adhérents pour aller à la rencontre du public, le Sycotom multiplie et diversifie les opérations pédagogiques afin que les bons gestes soient réalisés à la source. L'objectif est de favoriser par la sensibilisation et la formation le développement du cercle vertueux de l'économie circulaire.**

OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR

Donner à voir pour faire comprendre

Avec l'assouplissement des mesures de prévention sanitaires relatives à l'épidémie de la Covid-19, les journées portes ouvertes à destination du grand public et les visites de groupes (partenaires, délégations, scolaires et habitants) ont repris en 2021 dans les installations de traitement de déchets. L'objectif est de faire comprendre l'action du Sycotom et faire découvrir *in situ* ce que deviennent les déchets pour mieux en mesurer les enjeux. Une plateforme d'inscription en ligne a été créée pour faciliter la visite du centre de tri à Paris XV et du centre de valorisation énergétique d'Isséane à Issy-les Moulineaux. Une journée portes ouvertes a été organisée dans ce dernier le 27 novembre.

L'ESPACE INFOS DÉCHETS



Afin d'inciter les habitants à réduire ses déchets et à mieux les trier pour contribuer à la préservation des ressources naturelles, le Sycotom a ouvert en décembre 2021 un Espace Infos Déchets au 12, rue du Château des rentiers dans le 13^e arrondissement de Paris.

Dans ce lieu pédagogique et ludique, il invite en priorité les groupes scolaires et centres de loisirs à explorer le cycle de vie des déchets à travers des jeux interactifs, ateliers, expos et vidéos.

L'espace d'exposition permanente s'organise autour des thématiques de la maison, du temps libre, de la ville, de l'école et du travail. L'espace d'exposition temporaire était consacré pour cette ouverture au vrac, en lien avec la 9^e édition du concours Design Zéro Déchet. Outre les scolaires, l'Espace ID s'adressera à terme à tous les publics. Il est un lieu unique dans le Grand Paris, entièrement dédié à la sensibilisation et à la prévention des déchets.



Plus d'information
sur l'Espace Infos Déchets

Parole à



Léa Vasa

*Présidente de la commission
Économie circulaire du Sycotom,
Conseillère de Paris*

« Il faut booster les politiques de prévention avec un double objectif : limiter la production de déchets et au-delà des filières de recyclage. Les déchèteries et les ressourceries sont par exemple des outils essentiels pour favoriser l'économie circulaire. Et bien sûr, il faut diffuser des messages éco-responsables, en particulier auprès des jeunes générations. C'est toute la vocation du nouvel Espace Infos Déchets. »

Visite des scolaires à l'Espace Infos Déchets.



15 600

**bacs de composteurs,
ont été mis à disposition
des collectivités et pris
en charge financièrement
par le Sycotom en 2021**

PRÉSENCE DANS LES TERRITOIRES

Sensibiliser et former

Mobilisables à la carte, les éco-animateurs interviennent sur le terrain pour familiariser le grand public aux éco-gestes en particulier aux nouveaux gestes de tri liés à l'extension des consignes de tri et au tri des déchets alimentaires. Maillons indispensables de la prévention, ils prennent place dans le cadre d'un dispositif mis en œuvre et financé par le Sycotom pour venir en renfort des actions de sensibilisation menées par ses collectivités adhérentes.

Le Sycotom intervient également en soutien de ses adhérents pour promouvoir un compostage de proximité de qualité, notamment par des actions de formation théoriques et pratiques d'une journée. Référents techniques et relais locaux des collectivités peuvent ainsi apprendre à mettre en œuvre les méthodes de compostage, dont le lombricompostage, et/ou à mener un projet local tel que le compostage partagé, la gestion intégrée des déchets verts ou le compostage autonome en établissement.

En prévision de l'obligation légale, d'ici 2024, du tri à la source des biodéchets, ce soutien du Sycotom a été renforcé dans le cadre du dispositif d'accompagnement des collectivités 2021-2026. Si le compostage permet de valoriser les déchets organiques par leur retour au sol, il représente aussi un excellent outil pour impliquer les citoyens dans une démarche globale de réduction et de tri des déchets. En 2021, 227 000 personnes pratiquent ainsi le compostage sur le territoire du Sycotom.

Parole à



Eliane Vaïtty
Cheffe d'équipe
d'éco-animateurs

« La plupart du temps, nous avons un bon accueil en porte-à-porte. Les gens sont contents de recevoir de l'information et d'avoir en face d'eux une personne à laquelle ils peuvent poser des questions et obtenir des réponses. En particulier pour le tri, ils ne savent pas toujours à qui s'adresser. Ils apprécient que l'on fasse la démarche de venir vers eux. Ils nous félicitent souvent de parler de tri et d'environnement. Dans l'immense majorité des cas, ils sont accueillants. Il arrive qu'ils soient indifférents, mais ceux qui sont agressifs sont extrêmement minoritaires. »

PARTENARIAT AVEC LE STADE FRANÇAIS PARIS

Étendre la pédagogie au milieu sportif

Afin d'élargir le cercle des publics et des univers qu'il touche par ses actions de sensibilisation, le Sycotom souhaite démultiplier ses modes d'intervention en nouant des collaborations avec des institutions reconnues.

Dans la droite ligne du Grand défi qui inclut l'éducation, l'information et la formation de proximité, le Sycotom s'est ainsi associé en 2021 au Stade Français Paris pour sensibiliser le jeune public à la prévention des déchets. Un partenariat a été signé avec Stade Académie, la structure de formation du club de rugby, qui est représenté dans les différentes zones de son territoire.

En investissant le milieu sportif, le syndicat diversifie ses canaux d'information pédagogique. Il pourra toucher 700 jeunes licenciés ainsi que les adultes qui les encadrent. Son programme d'action comporte de multiples interventions : visites d'installations de traitement de déchets, animations avec les éco-animateurs, mobilisation et formation d'ambassadeurs, actions pilotes avec des experts du comportement... Cette convention s'inscrit dans la politique RSE du Stade Français Paris articulée autour de trois piliers : Former – Rassembler – Innover. Il souhaite ainsi agir sur l'éducation des citoyens d'aujourd'hui et de demain, et gérer de façon responsable les déchets lors de ses événements sportifs et de la pratique des plus jeunes.



Une approche pédagogique étendue aux jeunes sportifs.

CONCOURS DZD

10 ans de créativité

Depuis 2012, le Sycotm invite les étudiants et jeunes diplômés des écoles de design à réfléchir aux enjeux de l'éco-conception et de la réduction des déchets lors du concours Design Zéro Déchet. Lancé sur un thème différent chaque année, le concours DZD les incite à intégrer l'économie circulaire dans leur futur métier. En dix ans, le concours est devenu une référence dans le monde académique du design. Il est notamment cité en tant que bonne pratique sur la plateforme des acteurs européens de l'économie circulaire, portée par la Commission et le Comité Économique et Social Européen.

Alors que les emballages avoisinent 20 % des déchets ménagers, l'édition 2021 était axée sur le développement de la vente en vrac. Elle était parrainée par le designer Mathieu Lehanneur et organisée en partenariat avec l'association Réseau Vrac et le groupement Les Mousquetaires.

Au total, 172 étudiants ont soumis une proposition. Une exposition virtuelle a présenté les 20 projets finalistes et la remise des prix aux 4 lauréats était retransmise en live sur la chaîne Youtube du Sycotm en juin 2021. Lancée en septembre 2021 sur le thème « *Nouvelle ère de jeu, comment éco-concevoir les événements sportifs* », l'édition 2022 est quant à elle menée en partenariat avec le Stade Français Paris et la Fédération française de Badminton, sous l'égide de deux marraines : la designer Régine Charvet-Pello et la joueuse internationale de rugby Lenaïg Corson. L'objectif est de chercher à inscrire les événements sportifs dans l'économie circulaire, en améliorant la durabilité des biens et services nécessaires à leur organisation.

En savoir plus : www.designzerodechet.fr

1 500
étudiants de 87 écoles
et universités en dix ans



En parallèle du 100^e congrès de l'Astee³, et dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable, le Sycotm a co-animé avec Eau de Paris l'exposition « *Ensemble pour la planète ! L'eau et les déchets comme vous ne les avez jamais vus* » dans le cadre d'un partenariat Astee-Universcience. Cet événement, qui intégrait des ateliers, a fourni l'occasion de sensibiliser un public scolaire et familial aux services publics essentiels dans le domaine de l'eau et des déchets.

3. Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement

Une information de proximité

➔ Acteur engagé dans la transition écologique, le Sycotm porte des messages pour inciter à une consommation plus raisonnée et redonner une seconde vie aux déchets à travers des outils ciblés. C'est également dans un souci de transparence et de pédagogie sur ses activités qu'il développe sa communication sur la gestion des déchets.

PÉDAGOGIE POUR LES SCOLAIRES

Un kit pédagogique de la maternelle au lycée

En 2021, le Sycotm a mis à disposition de ses collectivités adhérentes un kit pédagogique sur les déchets alimentaires. Il a été conçu pour aider les enseignants, les animateurs et les personnels des cantines à sensibiliser les élèves, de la maternelle à la terminale, sur le sujet. Gaspillage alimentaire, tri et collecte des déchets, compostage et méthanisation sont abordés dans un esprit récréatif, avec les mascottes Val' la banane et Jo' la carotte. Ces outils sont téléchargeables sur l'espace pédagogique du site mesdechetsalimentaires.fr.



Mascotte pour sensibiliser au tri des déchets alimentaires



Plus d'information sur le kit pédagogique

OPTIMISATION DE LA COMMUNICATION

Multiplier les canaux de transmission

Pour suivre au plus près l'actualité, le Sycotm a augmenté le rythme de parution de ses supports de communication institutionnelle. Avec cinq numéros par an pour le *Sycotm mag* et un par mois pour la newsletter nouvelle formule, le syndicat apporte une information plus riche et diversifiée, dans un souci constant de transparence. Il poursuit le déploiement de sa communication digitale avec une visibilité renforcée sur les réseaux sociaux : Twitter, Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube.



En avril 2021, le Sycotm lance une campagne de communication pour renforcer la mobilisation des territoires sur le tri des emballages et papiers.

Responsabilité sociale et environnementale

➔ Le Syctom a la volonté de renforcer la transparence et l'accès à l'information, et progresse dans le domaine de l'open data. Son engagement s'exprime aussi au travers de sa politique d'achats, par laquelle il souhaite privilégier les collaborations avec des entreprises investies dans la transition écologique et la lutte contre l'exclusion.

OPEN DATA

Rendre l'information plus accessible

Le Syctom a mis la data au cœur de sa stratégie, avec pour objectifs un accès facilité à l'information accrue vis-à-vis de toutes les parties prenantes et l'amélioration de son pilotage opérationnel. À l'instar de nombre d'acteurs, il dispose d'un nombre de données important et en croissance constante. Leur valorisation est un enjeu majeur pour que son action publique soit la plus compréhensible par tous. Après une évaluation du potentiel de données internes menée en 2020, les priorités de sa stratégie data ont été fixées en 2021. Le projet open data lancé fin septembre prévoit la datavisualisation des données financières et environnementales (émissions atmosphériques des unités de valorisation énergétique) afin que les parties prenantes du Syctom puissent se les approprier plus facilement. Dans le cadre du projet Territoire partenaire lancé mi-décembre, un tableau de bord interactif verra le jour pour mettre en lumière les données clés de chaque EPT adhérent du Syctom. La production d'indicateurs sur les données et métadonnées des pesées fait également partie des sujets à traiter.



Plus d'information
sur l'Open Data

Parole à



Zineb Zouaoui

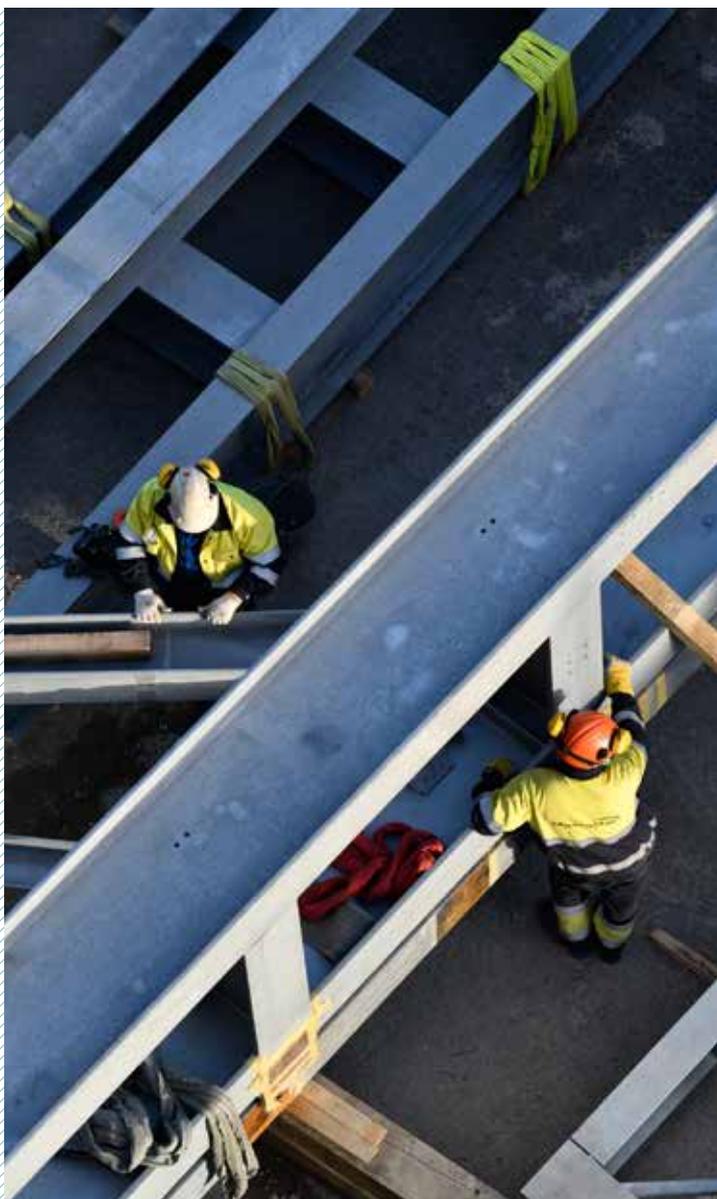
*Présidente de la commission
Responsabilité sociale
et environnementale (RSE)
du Syctom, Conseillère
territoriale, Boucle Nord de Seine*

« Nous avons lancé la démarche autour des orientations stratégiques de la politique de commande publique responsable, avec l'objectif de réduire au maximum l'empreinte environnementale des achats du Syctom. De prochains travaux seront menés en lien avec le recrutement d'un acheteur spécialisé dans les achats durables. Nous devons être exemplaires sur ces questions, pour pouvoir être exigeants avec nos partenaires sur les clauses environnementales dans le cadre des marchés publics. »

COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE

Des achats durables

Le Syctom se fixe pour objectif d'identifier tous les segments d'achat éligibles à de l'achat responsable. Impulsée par la Commission Responsabilité sociale et environnementale (RSE) du Syctom, cette démarche de commande publique responsable a été lancée autour de deux axes stratégiques. Pour réduire l'empreinte environnementale de ses achats, le Syctom a pour objectifs de renforcer son engagement en faveur de l'économie circulaire, de généraliser les critères Qualité sécurité Environnement (QSE) dans la passation de ses marchés, d'encourager ses prestataires et fournisseurs à respecter les obligations environnementales et de mieux prendre en compte ses externalités environnementales. Le développement local de l'inclusion sociale prendra également plusieurs voies. La réinsertion professionnelle des Métropolitains éloignés de l'emploi sera généralisée sur les chantiers ou contrats d'exploitation du syndicat. Le soutien apporté aux structures de réemploi et aux ressourceries sera amplifié, à travers notamment des achats au secteur de l'économie sociale et solidaire. Enfin, il poursuivra son action en faveur de l'insertion de travailleurs en situation de handicap dans ses équipes et il identifiera les acteurs du réseau de la chaîne de l'inclusion sociale.



Un recours aux personnes éloignées du marché du travail privilégié.

AGIR POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI DURABLE

Dans le cadre de sa politique d'achats responsables, et conformément à sa politique RSE, le Syctom entend multiplier les collaborations avec des entreprises activement engagées dans la transition écologique, dont la lutte contre l'exclusion fait partie.

Des clauses d'insertion sont intégrées dans ses marchés publics de travaux.

Ainsi, sur le chantier de la nouvelle unité de valorisation énergétique à Ivry/Paris XIII, dans le cadre de la convention tripartite signée avec le Groupement IP13 et le SERCI (Service des clauses d'insertion sociale d'Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi) le recours à des personnes éloignées du marché du travail doit atteindre l'équivalent de 135 000 heures, dans des emplois de gardiennage, nettoyage, ferrailleurs, coffreurs ou monteurs. Dans le centre modernisé à Saint-Ouen-sur-Seine, une part des heures travaillées devra être réservée à l'insertion, de même que pour le projet à Romainville/Bobigny.

En ce qui concerne l'exploitation, une entreprise d'insertion par l'activité économique a été créée en mai 2021 par Suez et sa filiale Rebond Insertion au centre de tri à Paris XVII. Au total, 56 salariés en contrat à durée déterminée d'insertion de 24 mois sont affectés au tri et au nettoyage du site.

Une action engagée à l'international

➔ Fort de son expertise, le Syctom contribue à l'effort international pour la préservation des ressources de la planète et l'amélioration de la santé publique, dans une approche systémique et globale, et une vision à long terme. Il apporte son soutien pour favoriser l'essor de politiques de gestion des déchets efficaces à l'étranger.

STRATÉGIE 2021-2026

Trois axes d'intervention

Dans le prolongement des actions entreprises depuis plusieurs années, le Syctom a défini sa stratégie internationale 2021-2026, avec pour ambition de renforcer sa mobilisation. En lien avec la réalisation des ODD définis par les Nations Unies, elle repose sur trois axes : solidarité, à travers le soutien de projets d'amélioration de la gestion des déchets ; coopération, pour partager son expertise et développer des partenariats stratégiques ; et plaidoyer pour tisser des alliances et exercer une influence sur les orientations politiques et techniques en France et à l'international. L'enjeu est important : selon la Banque Mondiale, quatre milliards de personnes utilisent des décharges illégales ou polluantes.

SOLIDARITÉ

Soutien à neuf projets

Le Syctom poursuit les actions de solidarité menées depuis 2015 afin d'améliorer les conditions de vie sanitaires et sociales des habitants des pays en voie de développement. Dans le cadre d'un appel à projets



Soutien de 39 projets de solidarité internationale depuis 2015

annuel, il apporte son soutien financier à des projets permettant de renforcer les capacités locales de tri, de recyclage et de valorisation des déchets, ou encore de lutter contre le gaspillage et la pollution environnementale. Ainsi, en 2021, en partenariat avec d'autres acteurs de l'aide publique au développement, il s'est engagé à cofinancer neuf projets internationaux de gestion des déchets, portés par des ONG ou des collectivités territoriales. Sa contribution avoisine 900 000 €. L'appel à projets 2022 a quant à lui été lancé en décembre 2021.

Parole à



Pascal Pelain
*Président de la commission
Solidarité et coopération
internationales du Syctom,
Vice-Président de Boucle
Nord de Seine*

« Un travail d'évaluation des projets de solidarité et de coopération internationales a été mené en 2021. Nous avons établi des critères précis pour sélectionner les projets à financer et créer des liens étroits avec les collectivités qui les portent. C'est un gage de stabilité et d'efficacité. Neuf dossiers ont été retenus en 2021 pour une enveloppe de 900 000 €. Des agents du Syctom ont participé à l'instruction des dossiers, ce qui garantit une analyse fine et fiable. »

COOPÉRATION

Deux projets d'assistance technique

Le Syctom fait rayonner le savoir-faire français par ses actions d'assistance technique, avec des partenaires nationaux ou internationaux.

Il est engagé au titre de la coopération dans deux projets, pour lesquels il a obtenu des financements dans le cadre d'appel à projets respectivement lancés par l'Agence Française de Développement et le Ministère français de l'économie, des finances et de la relance. Aux Philippines, le Syctom pilote un projet de compostage semi-industriel de déchets organiques destiné à conforter les efforts d'assainissement des eaux de la rivière Pasig déjà engagés par le SIAAP. Au Kazakhstan, le Syctom mène aux côtés de PME françaises un projet de dispositif de traitement des déchets organiques à Akhol. Les équipes du Syctom sont impliquées dans les études et la réalisation de solutions duplicables de traitement séparé des déchets organiques.

PLAIDOYER

Promotion de l'économie circulaire

Le Syctom agit au travers d'actions de plaidoyer pour une meilleure prise en compte de la question des déchets dans les instances européennes, ainsi que pour la mise en œuvre des ODD. Il s'est mobilisé avec succès sur 3 résolutions du Parlement européen. La résolution sur le nouveau plan d'action pour l'économie circulaire (février 2021) ; celle sur l'intégration des systèmes énergétiques européens ; celle sur la stratégie pour réduire les émissions de méthane dans l'Union européenne reprend ses positions sur les unités de biogaz ou la production de biométhane issu des déchets organiques.

Le syndicat a par ailleurs rejoint le Circular Economy Solutions Dialogue (CESD), organisme international d'experts de haut niveau de l'économie circulaire dont les réflexions nourrissent les sommets associés au G20, en particulier le Urban 20 (développement durable dans les métropoles).

Enfin, signataire en 2020 de l'European Plastics Pact qui vise à rendre le plastique davantage éco-compatible et à l'inscrire dans la boucle de l'économie circulaire, le Syctom relaie les bonnes pratiques de ses membres et s'inspire des initiatives testées en Europe pour promouvoir l'amélioration de la recyclabilité du plastique.



En janvier 2021, Eric Cesari a accueilli la députée européenne, Agnès Evren, lors d'une visite à Isséane.

Parole à



Caroline Chal

Chargée des relations institutionnelles, Direction générale adjointe Mobilisation Publics et Territoires du Syctom

En 2021, nous nous sommes adaptés aux nouvelles méthodes de travail liées à la pandémie pour rester représentés sur tous les fronts : conférences, rencontres parlementaires, consultations, rencontres avec la Commission européenne. Tout l'enjeu est d'être constamment en alerte pour transmettre les bons messages au bon moment, sur les sujets en lien avec les priorités du Syctom et les enjeux du secteur. C'est à ce prix que nous sommes crédibles et audibles auprès des institutions européennes.

CONTRIBUTION À 21 CONSULTATIONS EUROPÉENNES

Entre janvier 2020 et décembre 2021, le Syctom a contribué à 21 consultations européennes sur des sujets qui reflètent ses priorités : Émissions industrielles – Règlement Taxonomie – Programme LIFE 2021-2027 – Pacte Climat Européen – Déchets d'emballages – Stratégie Méthane – Nouvel Agenda du consommateur – Rôle du consommateur dans la transition verte – Stratégie « Zéro pollution » – Initiative Produits durables – Règlement Performance environnementale des produits – Directive Énergies renouvelables – Révision du cadre réglementaire européen sur le gaz – Plastiques biosourcés, biodégradables et compostables – Réduction du gaspillage alimentaire – Pollution des microplastiques.

LA PERFORMANCE AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Animé par une vision de long terme, le Sycotom modernise ses installations pour en optimiser la performance technique et environnementale et porte des projets innovants et durables de valorisation des déchets. Dans la continuité de sa stratégie, il accentue ses efforts pour optimiser ses dépenses et ses recettes d'exploitation et ses charges de gestion courante, tout en maintenant un haut niveau d'exigence sur la maîtrise de ses impacts environnementaux.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



15 VIE
TERRESTRE



La mutation de l'outil industriel

➔ Avec pour objectifs de réduire l'incinération, d'améliorer les valorisations énergétique et matière et d'éviter l'enfouissement des déchets valorisables, le Syctom poursuit la montée en puissance de son plan pluriannuel d'investissement pour se doter d'unités de traitement plus performantes et faire émerger de nouvelles filières innovantes contribuant à une économie bas carbone. L'enjeu est de répondre aux exigences d'une ville durable.

MODERNISATION DES INSTALLATIONS

Gagner en efficacité et en acceptabilité

Requalification en bonne voie à Saint-Ouen-sur-Seine

Le chantier de modernisation de l'unité de valorisation énergétique l'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine s'est accéléré en 2021. L'intégration architecturale et paysagère du site a progressé, avec notamment le bardage des façades de la zone de stockage des ordures ménagères, les travaux sur les façades, le lancement du second œuvre du bâtiment tertiaire rue Ardoin et le début de la mise en place de la passerelle de transbordement automatisé des mâchefers vers la Seine. Quant à l'amélioration de la performance environnementale, la deuxième ligne de traitement sec des fumées a été mise en service en juin, et les travaux préparatoires pour la requalification de la troisième et dernière ligne ont été engagés. Les travaux de réhabilitation du traitement des effluents industriels sont également entrés dans leur dernière phase de réalisation.

Réouverture du centre de tri à Nanterre

Après 18 mois de travaux, le centre de tri a rouvert ses portes en août 2021. Il a été repensé pour s'adapter à l'extension des consignes de tri de tous les emballages et prend en compte les nouvelles évolutions technologiques. Il répond également aux besoins du territoire en réceptionnant dorénavant la collecte sélective d'une partie de l'ouest parisien. Il s'est doté d'un procédé de tri innovant et sa capacité de traitement a été augmentée de près de 40 %, de 40 000 tonnes à 55 000 tonnes par an. L'espace de réception accueille désormais les gros porteurs en complément des camions-bennes, afin de créer un maillage efficace du territoire. La nouvelle chaîne de tri utilise les technologies les plus performantes pour augmenter la productivité et améliorer les conditions de travail des agents.

La refonte de l'installation marque l'achèvement d'un programme d'investissement global de 150 millions d'euros pour adapter les centres de tri du Syctom aux nouvelles consignes et aux besoins de traitement croissant de son territoire. La capacité globale de tri des emballages et papiers du syndicat s'élève désormais à 205 000 tonnes par an.

LA MODERNISATION DU CENTRE DE TRI À NANTERRE EN DEUX CHIFFRES

220
machines avec une
maintenance simplifiée

17
tonnes capacité
de traitement/heure

Étape charnière à Ivry/Paris XIII

La troisième année du chantier de construction de la nouvelle unité de valorisation énergétique à Ivry/Paris XIII s'est déroulée conformément au planning prévisionnel. Après la phase de gros œuvre, les équipes se sont majoritairement consacrées au montage des principaux équipements qui composent le process de traitement : grilles, chaudières, filtres à manches, réacteurs catalytiques, groupe turbo-alternateur, ponts roulants, etc. Les travaux de

fermeture du bâtiment ont débuté à l'automne, de même que le calorifugeage du système de traitement des fumées. La chaudière n°1 a été éprouvée hydrauliquement et qualifiée par un organisme habilité. Dans le domaine artistique, le chantier a également franchi une étape avec la mise en ligne d'une nouvelle version du site Internet du Musée du Monde en Mutation (MMM) et la réalisation de nouveaux projets artistiques, parmi lesquels l'exposition d'affiches in situ du collectif Super Terrain.



Montage de la chaudière de la première ligne de traitement, avec une capacité de production de vapeur surchauffée de 92 tonnes/heure. 4 700 soudures ont été nécessaires pour assembler tous les éléments et tuyauteries.

300
compagnons
sur le chantier

25 850
heures d'insertion et
d'emploi local en 2021

Sobriété et économie circulaire à Romainville/Bobigny

En poursuivant les échanges avec le territoire et le public, le Syctom a adopté en avril 2021 un nouveau programme de reconstruction du site de traitement des déchets ménagers à Romainville/Bobigny. Le projet avait été suspendu début 2020. Compte tenu de l'évolution du contexte de la gestion des déchets depuis son lancement, il était nécessaire de l'ajuster, tout en conservant le même niveau d'ambition et d'engagement environnemental et architectural. Les ajustements apportés concernent notamment la suppression des pré-traitements pour les ordures ménagères résiduelles et les déchets alimentaires. Pour autant, le projet se poursuit selon les mêmes objectifs fondamentaux (types de déchets et quantités réceptionnées sur le site, accueil des déchets alimentaires, mise en œuvre du transport fluvial).

Conformément à la volonté du territoire, il intègre un impératif de sobriété, sur les plans technique et économique, et s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire. Un comité de coopération a été mis en place, réunissant les Villes de Romainville et de Bobigny, l'EPT Est Ensemble et le Syctom, pour définir un pôle d'excellence de l'économie circulaire et du réemploi, intégrant notamment une déchèterie et une ressourcerie.

Menée sous l'égide de la Commission nationale du débat public, la poursuite de la concertation a quant à elle été mise en œuvre autour de plusieurs outils de participation du public : site internet, rencontres avec les habitants et les membres du Groupe citoyens, réunion publique en visioconférence. Un bilan de la post-concertation pour l'année 2021 a été publié.

Le futur centre prévu à l'horizon 2026-2027, sera composé de quatre grands modules : une unité de réception et de transfert des ordures ménagères résiduelles et des déchets alimentaires, un centre de tri de collecte sélective multimatériaux, une capacité portuaire sur le canal de l'Ourcq pour évacuer une partie des déchets par barges ainsi qu'un pôle d'excellence de l'économie circulaire. La procédure de consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre s'est lancée en 2021, pour une attribution début 2022.

**À partir de
2026-2027,
mise en service des
différents modules selon
le phasage des travaux**



Le centre de tri et de transfert à Romainville/Bobigny.

Le projet Biométhanisation à Gennevilliers

L'unité de méthanisation des biodéchets dans le port de Gennevilliers marque l'ambition du Syctom et de ses collectivités d'accélérer le tri à la source des déchets alimentaires et d'en maximiser le potentiel énergétique. En effet, la nature et les volumes de ces biodéchets à l'échelle du territoire du Syctom, d'origine domestique ou générés par des activités commerciales, ont conduit à s'orienter vers une solution de méthanisation pour les traiter. L'unité valorisera jusqu'à 50 000 tonnes de biodéchets par an et alimentera notamment la station publique de bio-GNV (gaz naturel véhicules) située sur le port. Résidu du traitement, le digestat sera quant à lui valorisé en fertilisant pour les grandes cultures et évacué par voie fluviale. Une convention domaniale a été signée en mars 2021 avec Haropa Port et le Sigeif⁴ pour implanter ce site industriel innovant. Le lauréat sera désigné au terme de la procédure d'appel d'offres en 2022. Tout au long de la mise en œuvre du projet, une concertation sera menée par le Sigeif et le Syctom avec les territoires concernés, les riverains et les parties prenantes du port. L'investissement, d'un montant de 52 M€, sera porté à hauteur de 29 M€ par le Syctom et d'1 M€ par le Sigeif.

En savoir plus : biomethanisation.syctom-sigeif.fr



Signature de la convention domaniale pour implanter une unité de méthanisation sur le port de Gennevilliers entre Catherine Rivoallon, présidente de Haropa, Éric Cesari, président du Syctom et Jean-Jacques Guillet, président du Sigeif.

4. Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France

ACCOMPAGNER LES PROJETS

Soucieux de transparence et de l'acceptabilité de ses installations, le Syctom développe des outils de communication pour renforcer les liens avec les populations riveraines. À Romainville, rencontres et réunions publiques ont été organisées pour échanger autour du projet « Réinventer Romainville » et des lettres d'informations ont été diffusées pour faire connaître ses nouvelles orientations. Pour donner à voir et à comprendre les chantiers de l'intérieur, à Ivry/Paris XIII comme à Saint-Ouen-sur-Seine, des ressources et vidéos pédagogiques ont été mises en ligne, notamment sous forme de timelapse. À Ivry/Paris XIII, des Flash Infos ont été diffusés aux riverains pour les tenir informés des étapes des travaux et la démarche artistique du Musée du Monde en Mutation, conçue par Stefan Shankland comme « un laboratoire pour éprouver le monde qui se transforme » est accessible en ligne et sur les comptes Instagram et Facebook (@museedumondenmutation).



Démarche artistique « Le Musée du Monde en Mutation »

SOLUTIONS INNOVANTES POUR DEMAIN

Expérimenter des technologies de pointe

Micro-algues nourries au CO₂ des fumées d'incinération

Lancé en 2016 par le Syctom et Setec Environnement, le programme international de recherche et développement sur la valorisation du carbone des fumées d'incinération s'est poursuivi en 2021. Il vise à capter le CO₂ dégagé par les centres de valorisation énergétique pour nourrir des micro-algues et générer ainsi du bioplastique.

Les laboratoires de l'université espagnole d'Almeria étudient sept prototypes de photo-bioréacteurs pour trouver le modèle de production d'algues le plus efficient. La sélection des cyanobactéries (micro-organismes) a été finalisée et leur régime alimentaire a été défini pour garantir une production de matière à fort taux de polymère. Viendront ensuite la mise au point et la validation des procédés d'extraction et de production de bioplastique en vue de la fabrication de produits durables. Une étude complémentaire sera menée en 2022 sur la recherche de débouchés et les moyens à mettre en œuvre pour créer une filière durable.



Cométha : unités pilotes en cours de construction

Lancé au travers d'un partenariat d'innovation en 2017, le projet Cométha porté par le Syctom et le SIAAP⁵ a pour objectif la cométhanisation des boues d'épuration des eaux usées et de la fraction organique des ordures ménagères. Visant une production optimale de biométhane, tout en générant un minimum de déchets, il offre un terrain d'expérimentation pour des procédés d'avenir. Un site dédié et une plaquette thématique détaillent le projet.

En 2021, les chantiers de construction de deux unités pilote ont débuté sur les sites des usines SIAAP de Seine Grésillons (78) et de Seine Valenton (94) par les groupements retenus dans la phase 2 du partenariat d'innovation : respectivement le groupement franco-allemand Tilia / GICON / France Biogaz / DBFZ / Institut Fraunhofer et le groupement franco-belge CMI Proserpol / Sources / UniLaSalle / UTC.

Les travaux sur les réseaux ont été réalisés au 1^{er} semestre 2021. Ces deux unités vont fonctionner plusieurs mois, le temps d'évaluer et de comparer les performances respectives des procédés. À Seine Grésillons, une filière de traitement du digestat associant plusieurs procédés thermiques sera étudiée, de même que des technologies de récupération de nutriments. À Seine Valenton, un procédé de méthanisation et un réacteur de pyrolyse à haute température seront mis en œuvre.

Le Syctom a présenté le projet Cométha lors de la conférence organisée en octobre par GRTgaz sur la pyrogazéification des déchets pour injection. Ce procédé permet de valoriser des résidus solides en gaz vert pouvant être directement injecté dans les réseaux gaziers.

En savoir plus : www.cometha.fr

5. Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne

Étude sur la motorisation hydrogène du transport fluvial

Attentif à limiter l'impact environnemental de l'acheminement des déchets, le Sycotom participe au programme transnational H2SHIPS, développé dans le cadre d'un appel à projets européen pour la décarbonation du transport fluvial. Le recours à l'hydrogène pour la motorisation des barges permettrait de réduire les émissions de CO₂ et de particules fines. Le projet H2SHIPS, financé par l'Union européenne, s'appuie sur trois opérations-pilotes, en France, en Belgique et aux Pays-Bas. Le Sycotom s'y investit notamment à travers une étude spécifique portant sur la motorisation des péniches dédiées à l'évacuation des déchets à Romainville/Bobigny. Les résultats de cette étude ont été présentés au consortium en juin 2021.

Partenariat avec la Chaire CoPack

Une convention de partenariat a été signée avec la Fondation AgroParisTech. Elle permet au Sycotom d'intégrer la chaire CoPack dont l'objectif est de mieux comprendre et fluidifier le cycle de vie des emballages alimentaires et de contribuer à l'éco-conception de nouvelles solutions organisationnelles et techniques. C'est au titre de son expertise reconnue dans les filières de traitement des déchets que le Sycotom a été sollicité pour rejoindre cette chaire, aux côtés d'acteurs de la filière agroalimentaire, et pour participer aux orientations de la recherche. Lancée pour cinq ans, la Chaire travaillera sur une sélection de quatre projets opérationnels pour sa première année d'activité en 2022.

En savoir plus : www.chairecopack.fr

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DU TRI DES DÉCHETS

L'investissement dans un robot Max Ai® a marqué l'entrée de l'intelligence artificielle dans le centre de tri à Nanterre. Installé en amont de la chaîne de tri des emballages en polyéthylène (PE), cette machine autonome est équipée de capteurs optiques, d'algorithmes et de deux bras articulés pour reconnaître en temps réel les déchets indésirables (barquettes thermoformées, aluminium et autres résidus) et les écarter du tapis roulant. Capable d'effectuer 65 gestes par minute, ce robot a permis d'accroître la quantité de déchets triés et la qualité de leur sélection.

Parole à



Frédérique David

Chargée de mission
à la Direction générale
des services techniques
du Sycotom

« Les collaborations transversales au Sycotom permettent de partager nos expériences et savoir-faire, nos idées et outils, pour travailler autrement et sur de nouveaux périmètres, pour nous enrichir. Les partenariats avec le monde de la recherche et développement contribuent à l'émergence de technologies innovantes qui pourront améliorer la performance environnementale des installations du Sycotom. »

Le robot Max-AI®, capable d'identifier les matières et de prendre les décisions de tri en toute autonomie.



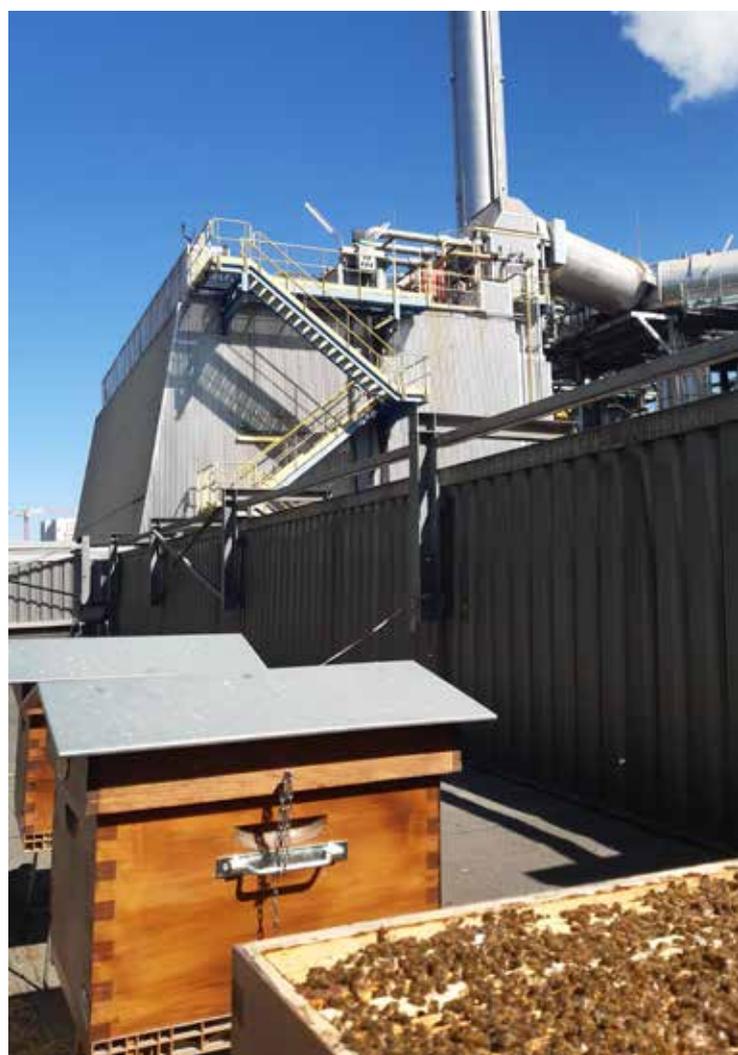
La maîtrise des impacts environnementaux

➔ La responsabilité environnementale figure parmi les engagements prioritaires du Sycotm. C'est pourquoi le contrôle des émissions atmosphériques, sonores et odorantes comme celui des effluents industriels de ses installations fait l'objet d'une vigilance extrême. Le syndicat renforce également ses moyens pour limiter les impacts de son activité sur l'environnement.

SUIVI ENVIRONNEMENTAL

Multiplicité des contrôles

Le Sycotm suit en continu les émissions atmosphériques de ses unités de valorisation énergétique (UVE), grâce à des mesures réalisées en cheminée. De plus, aux contrôles annuels obligatoires de l'ensemble des polluants réglementés, diligentés par les exploitants des centres, s'en ajoutent deux que le syndicat commande à des organismes accrédités indépendants. Des mesures sont en outre effectuées lors des phases d'arrêt et de redémarrage des fours, à Ivry/Paris XIII et Isséane. En prévisions des obligations réglementaires qui entreront en vigueur fin 2023, les concentrations en mercure font également l'objet de mesures de surveillance à Isséane en cheminée. Une surveillance environnementale autour des UVE complète ce dispositif, fondée sur l'analyse des précipitations ainsi que sur la biosurveillance à l'aide de mousses et lichens. Elles permettent de caractériser l'ensemble des retombées atmosphériques. En outre, depuis 2020, des ruches sont installées alternativement chaque année sur une UVE, les abeilles tenant un rôle de sentinelle de la qualité de l'air dans un rayon de trois kilomètres autour de leur ruche. En 2021, elles ont pris place dans le centre à Ivry/Paris XIII.



Des ruches à Ivry/Paris XIII pour mesurer la qualité de l'air.



SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE AUTOUR DES UVE

Dans le cadre du plan de surveillance environnemental, des campagnes de mesures des retombées atmosphériques de dioxines, furanes et métaux lourds sont réalisées annuellement autour de chacune des unités de valorisation énergétique du Syctom pendant deux mois, via des collecteurs de précipitations, dits jauges Owen. Neuf de ces dispositifs sont installés dans l'axe des vents dominants des installations, conformément à la méthodologie Ineris⁶. Quatre jauges supplémentaires implantées en dehors de la zone de retombée des panaches des centres servent de témoins. Les rapports sont ensuite établis par Airparif. De plus, des prélèvements de mousses et de lichens sont également effectués aux alentours des UVE et sur des points témoins. Ce dispositif de surveillance permet de comparer les teneurs en polluants autour des installations avec le bruit de fond. Les rapports établis à l'issue de ces campagnes sont transmis à la Préfecture et intégrés aux dossiers d'information du public et aux présentations faites lors des commissions de suivi de site, disponibles sur le site Internet du Syctom.

NUISANCES SONORES ET ODORANTES

Des évaluations en continu

Le Syctom mène également une politique volontariste en matière de bruit, afin de limiter au maximum les nuisances sonores liées à l'activité courante et aux travaux sur ses sites. Une convention a été signée avec Bruitparif qui vise à déployer des capteurs de bruit sur les unités de valorisation énergétique à Saint-Ouen-sur-Seine et Ivry/Paris XIII afin d'en suivre les éventuels impacts sonores et de prendre le cas échéant, des mesures correctrices.

Des campagnes de mesures acoustiques ont aussi eu lieu lors de la réception des travaux à Paris XV et Saint-Ouen-sur-Seine.

Le syndicat renforce par ailleurs sa vigilance vis-à-vis des émissions odorantes de ses sites. Une vingtaine de capteurs d'odeurs ont ainsi été installés au cours de l'année 2021 sur le site à Saint-Ouen-sur-Seine, en cours de requalification, et dans le quartier des Docks, pour évaluer en continu les niveaux d'intensité des odeurs et identifier leurs sources ainsi que leur zone d'impact. Enfin, pour les projets à Gennevilliers et Romainville/Bobigny, les cahiers des charges comportent un volet « odeurs » avec des limites strictes à respecter, bien au-delà de ce qui est imposé par la réglementation actuelle.



Capteurs ultra précis pour identifier et traiter les sources d'odeurs.

6. Institut national de l'environnement industriel et des risques

Une rigueur de gestion

➔ Le Syctom entend répondre aux enjeux techniques et environnementaux de la transition écologique tout en rendant le meilleur service au meilleur coût. Efficace et prévoyante, sa gestion répond à une logique d'optimisation des procédures, des flux et des coûts pour générer des économies, d'autant que des facteurs externes telles l'augmentation de la TGAP - 12,8 millions d'euros pour l'année 2021 - et la volatilité des cours des matières premières impactent son budget.

POLITIQUE FINANCIÈRE

Recours au marché obligataire

Si l'encours de sa dette (826,2 M€ fin 2021) est encore majoritairement issu du marché bancaire, le Syctom souhaite privilégier le recours aux prêts obligataires, exclusivement au format « green bonds », moins coûteux que les prêts bancaires, afin de déployer une stratégie financière durable et responsable.

La note « A+ stable », que lui a attribuée pour la 4^e année consécutive l'agence Standard & Poor's au regard de sa performance budgétaire, lui permet de renouveler ses emprunts obligataires pour la réalisation de ses projets structurants – après ceux émis en 2021 à hauteur de 60 millions d'euros. Ils prendront exclusivement la forme d'obligations vertes (green bonds), faisant écho à l'engagement du syndicat en faveur de la transition écologique et énergétique.



MUTUALISATION DES MOYENS

Complémentarité avec les syndicats

Le Syctom renforce ses partenariats avec les syndicats de traitement voisins pour des installations mutualisées à l'échelle métropolitaine, dans une logique de solidarité territoriale et d'amélioration du service public.

En 2021, le besoin de traitement pour les ordures ménagères résiduelles du Syctom s'élève à 1,9 million de tonnes. Au-delà des capacités de traitement de ses quatre centres de valorisation énergétique, le Syctom a recours à des centres extérieurs complémentaires. Cette année, 76 000 tonnes d'OMr ont été traitées dans des sites faisant l'objet d'une convention inter-syndicale signée avec le Syctom : AZUR (Argenteuil), SITRU (Carrières-sur-Seine), RIVED (Rungis), SIGIDURS (Sarcelles), SIETREM (Saint-Thibault-des-Vignes), SIOM de la Vallée de Chevreuse (Villejust).

Ces partenariats, conduits entre acteurs publics de gestion des déchets, ont pour objectif d'optimiser les unités de valorisation énergétique et réduire la mise en enfouissement.

Modernisation à Saint-Ouen-sur-Seine, un des investissements structurants.

MODE DE GESTION

Expérimentation d'une SEMOP

Afin d'avoir une connaissance plus fine des coûts directs et indirects du tri des collectes sélectives et de les optimiser, le Sycotom a décidé, après des études préalables menées en 2020, de constituer une future SEMOP (Société d'économie mixte à opération unique) dont il serait actionnaire minoritaire pour exploiter le centre de tri à Sevrans. Un opérateur économique industriel sera retenu au terme d'une procédure de mise en concurrence lancée en septembre 2021. Cette expérimentation d'un mode de gestion différent, qui implique davantage le syndicat dans l'exploitation, permettra une bonne connaissance des coûts et un pilotage partagé des enjeux. Si elle s'avère concluante, elle pourrait être développée.

RÉGULATION DES FLUX

Une plateforme logistique en ligne

Optimiser la régulation des flux d'ordures ménagères fait partie des voies explorées depuis 2019 par le Sycotom pour réduire le recours à l'enfouissement, dans le cadre d'un partenariat avec le centre de transfert à Claye-Souilly (77). Ce site peut réceptionner jusqu'à 55 000 tonnes de déchets produits par les villes de l'est parisien, ce qui permet d'affecter les OM en fonction des capacités de traitement disponibles des unités de valorisation énergétique (UVE).

Sur ce même site, un équipement de mise en balles permet de constituer un stock-tampon d'ordures ménagères, qui peuvent ainsi être entreposées jusqu'à six mois : une solution utile notamment pour faire face à la forte demande énergétique de l'hiver. L'utilisation d'un logiciel de gestion des flux, depuis début 2021, améliore l'ensemble du dispositif, qu'il s'agisse de la prévision des réceptions, de la fluidité de l'information sur les capacités des fours ou de la répartition des déchets entre UVE, en prenant par exemple en compte les arrêts programmés des installations.

Parole à



Valérie Billuart

Adjointe à la Direction générale adjointe de l'Exploitation et de la valorisation des déchets du Sycotom

« Pour maîtriser les coûts du service de traitement des déchets, nous sommes en recherche permanente d'optimisation et les leviers sont nombreux : augmenter la capacité de traitement des sites, renégocier régulièrement les contrats de ventes de matière et d'énergie, trouver des formules de rémunération des prestataires incitatives à la performance, accompagner les évolutions fiscales. »



Optimisation de la production de vapeur vers les réseaux de chauffage urbain



Un renforcement des moyens de lutte contre l'incendie

GESTION DES RISQUES

Une logique d'anticipation

En vue d'améliorer la sécurité et la sûreté dans ses installations et de mieux maîtriser ses coûts, le Sycptom a défini une stratégie de maintenance des bâtiments pour l'ensemble de ses sites et des indicateurs de maintenance ont été déployés en particulier sur la partie process dans les centres de tri. Les moyens de lutte contre l'incendie continuent par ailleurs d'être renforcés dans les installations, à Sevran et à Nanterre

notamment. Des « missions éclairs » ont été menées pour vérifier le respect des consignes de sécurité sur les sites, des fiches-sécurité ont été établies pour les chauffeurs et une vidéo de sensibilisation a été diffusée auprès des équipes. Une étude d'évaluation de la vulnérabilité des unités de valorisation énergétique à un épisode de crue a également été engagée. Concernant la cybersécurité, l'audit réalisé à Isséane a été finalisé et la sécurité du réseau informatique du Sycptom a été renforcée.



La sécurité sur site, une vigilance au quotidien

ORGANISATION ET RESSOURCES INTERNES

Acteur d'un service public responsable, le Sycptom s'attache à optimiser son fonctionnement et son organisation internes. Son engagement se manifeste dans l'attention portée à la satisfaction professionnelle de ses collaborateurs et au bien-être au travail.



5 ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES



8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



L'accompagnement des équipes

➡ Par ses actions d'accompagnement, le Syctom entend faire progresser la qualité de vie au travail de ses équipes.

INSTALLATION À KADENCE Valoriser le collectif

Le Syctom a emménagé en janvier 2021 dans le 13^e arrondissement de Paris, à Kadence, un immeuble doté d'espaces de travail modernes et modulables et d'espaces de vie de qualité. Dans l'aménagement de son plateau, le syndicat a porté une attention particulière aux espaces collectifs et collaboratifs, à l'usage du numérique et au cadre de vie au travail. Des groupes d'agents ont été mobilisés pour mener une réflexion collective autour de l'appropriation des locaux et l'utilisation des espaces partagés (lieux de réunion et de convivialité), dans un contexte de sortie de crise sanitaire. La réflexion de ces groupes vise à préconiser de bonnes pratiques de vie collective au travail et des ajustements sur l'agencement ou l'équipement des espaces.

CADRE DE TRAVAIL Souplesse et responsabilité

Pour se mettre en conformité avec la loi de Transformation de la fonction publique du 6 août 2019 qui met fin aux dérogations à la durée légale du travail annuelle de 1 607 heures dans les collectivités publiques, le Syctom a mené une concertation avec les représentants du personnel en 2021, amenant à la mise en place d'une nouvelle politique de temps de travail début février 2022. Il a parallèlement élaboré le cadre conventionnel de télétravail. Une approche alliant souplesse et responsabilité a été retenue, reposant sur le volontariat, la réversibilité, le droit à la déconnexion et la protection des données.

L'emménagement à Kadence a permis de nouvelles formes d'organisation au travail. Propices au décloisonnement, à la transparence et aux pratiques collectives, les espaces sont adaptés à l'exigence d'une bonne qualité de vie au travail.



INTRANET

Partager une vision interne

Un nouvel intranet a été lancé pour en faire le cœur de la communication interne du Syctom. Son évolution vers une plateforme collaborative plus participative, riche de nouvelles fonctionnalités, répond à la volonté de mettre à disposition des agents un outil ergonomique de recherche et d'échange d'informations qui leur apporte une vision partagée des enjeux du Syctom.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Satisfaction professionnelle et performance collective

Après une année troublée par la pandémie et l'évolution accélérée de l'organisation de travail qui en a découlé, le Syctom a engagé une démarche participative avec tous les collaborateurs avec pour objectif de mieux articuler amélioration des conditions de travail et performance collective. Un diagnostic de la Qualité de vie au travail a été élaboré sur la base d'un questionnaire auquel 79 % des agents ont répondu. Globalement, le degré de satisfaction est très positif. Des ateliers avec des agents volontaires se sont tenus au dernier trimestre 2021 en vue de définir un plan d'actions en faveur d'une qualité de vie durable au travail.

Un dispositif expérimental de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes a par ailleurs été mis en

Le Syctom a engagé une démarche participative avec tous les collaborateurs pour mieux articuler amélioration des conditions de travail et performance collective.

place mi-2021. Le Syctom s'est fixé pour objectifs de recueillir les signalements dans un cadre confidentiel, dans un climat de confiance, en toute neutralité, impartialité et indépendance ; d'alerter le cas échéant les autorités compétences ; d'accompagner, protéger et soutenir les victimes ; et de traiter les faits signalés.

Le Syctom, par l'adoption d'un plan triennal d'égalité professionnelle en décembre 2021, majoritairement à mettre en œuvre dès 2022, s'engage avec volontarisme sur les questions d'égalité professionnelle. Adapté aux spécificités du syndicat, il définit quatre lignes d'actions : évaluer, prévenir et le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ; garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique ; prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes ; favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale.

Parole à



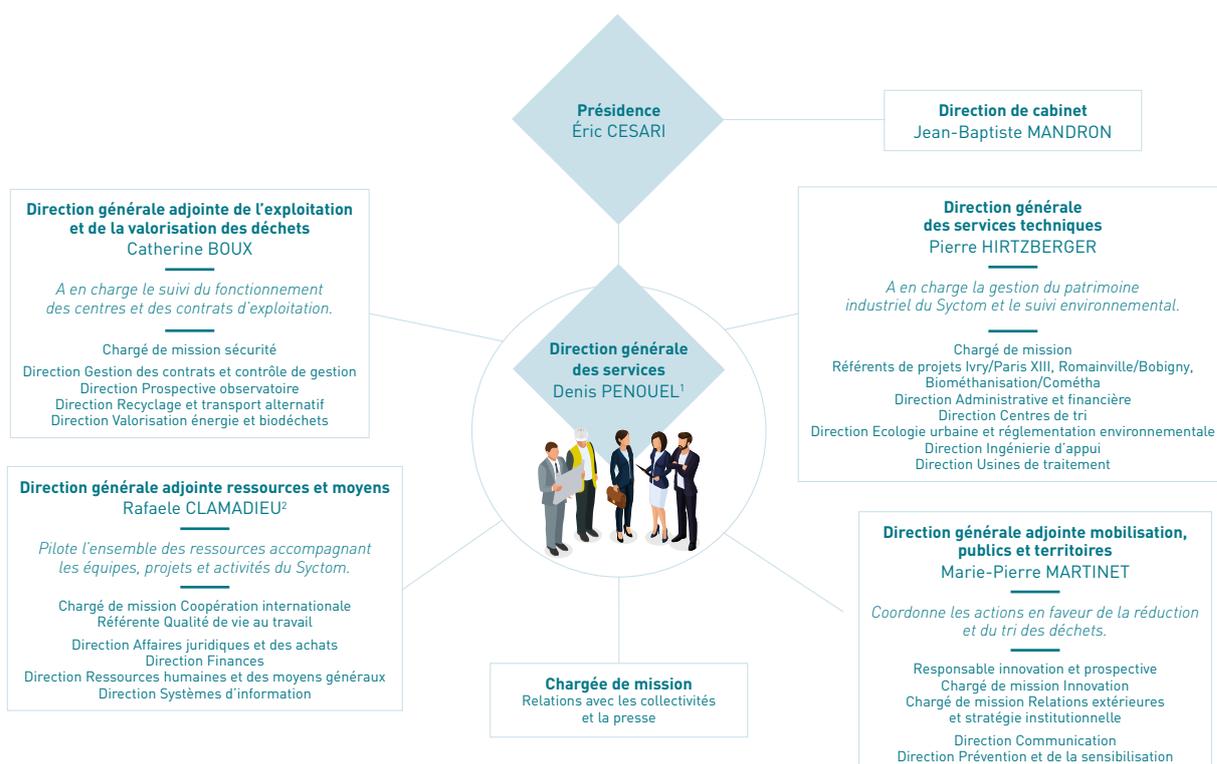
Florence Vialle
Adjointe à la Direction générale
adjointe Ressources
et moyens du Syctom

« Par la démarche Qualité de vie au travail, initiée en 2021 dans le cadre particulier du contexte sanitaire et de l'emménagement dans des espaces modernes, le Syctom a engagé une réflexion sur la relation au travail, s'inscrivant dans un objectif de service public de qualité en favorisant la performance collective et les équilibres de vie de chacune et chacun. Les agents ont exprimé une attention prononcée sur le sens au travail, autour d'objectifs et de perspectives partagés donnant un cap à leur action quotidienne. Les réflexions collectives dans le cadre du projet stratégique "Horizon 2050", lancé en 2021, y feront écho. »

Organisation interne

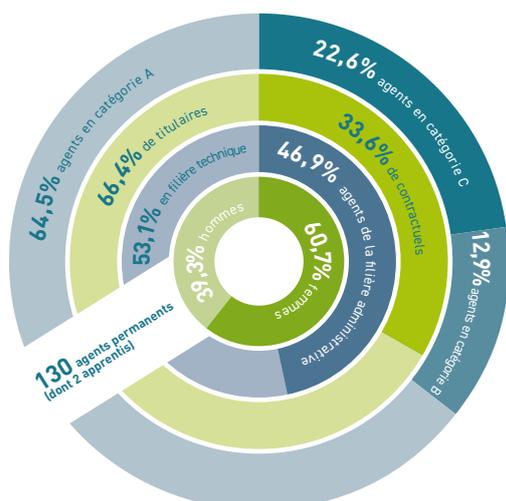
UNE ORGANISATION AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

Le Sycotm emploie 130 agents permanents, techniques et administratifs, disposant d'un large éventail de compétences.



1. Depuis octobre 2021, après le départ en retraite de Martial Lorenzo.
2. Depuis mars 2022, à la suite du départ de Laurent Gonzalez

BILAN SOCIAL DU SYCOTM AU 31 DÉCEMBRE 2021



79
femmes

59%
en filière administrative

41%
en filière technique



44 ans
Moyenne d'âge
(référence 2020)

51
hommes

71%
en filière technique

29%
en filière administrative



Directeur de la publication

Éric Cesari

Rédacteurs en chef

Denis Penouel, Jean-Baptiste Mandron

Directrice de la communication

Véronique Menseau

Coordination

Solène Patron

Crédits photos

© Syctom / Black Euphoria, Florent Aceto, Franck Badaire, Fabien de Chavanes, Gilpetipas, Mathieu Génon, Bertrand Guigou, Konrad K, Didier Raux, Studio2c ; © Airparif ; © Alexandre Catonne / Apiterra ; © Apur ; © Amorce ; © Bruitparif ; © Est Ensemble ; © Kadence ; © Setec Energie Environnement ; © Patrice Diaz ; © Stade Français Paris ; © Stéphane Cojot-Goldberg ; © Super terrain / Stefan Shankland ; © Shutterstock ; © ERP

Rédaction-Conception-Réalisation

Parimage

ISSN 2781-0127

Imprimé par Merico Delta Print
sur papier recyclé 100 % Respecta

Juin 2022



RAPPORT

**TECHNIQUE
& FINANCIER**



Recettes 2021



UNE REDEVANCE EN HAUSSE POUR ÉQUILIBRER LE BUDGET

La redevance pour les collectivités adhérentes a connu une hausse tout en maintenant une tarification incitative forte en faveur du développement du tri et de la collecte séparative des flux destinés à une valorisation matière. Part population : **6€/habitant**

Part tonnage :

- Ordures ménagères et objets encombrants : **100€/t**
- Collecte sélective d'emballages et papiers **16€/t**

L'écart avec le tarif sur les OM/OE est maintenu pour conserver son caractère incitatif.

- Biodéchets : **5€/t**
- Anomalies de collecte sélective : **120€/t**

Création d'un nouveau tarif pour les refus de tri afin de renforcer l'incitation à la performance sur le geste de tri.

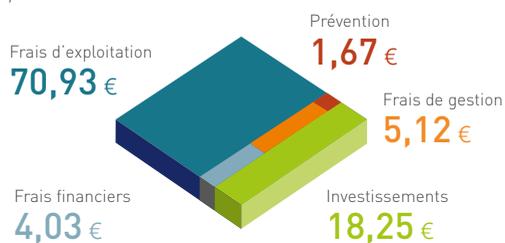
ÉVOLUTION DU MONTANT DE LA REDEVANCE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET OBJETS ENCOMBRANTS

Calculé au prorata de la quantité de déchets apportée au Sycotom et de la population de chaque territoire.



UTILISATION DE LA REDEVANCE

pour 100 €



REDEVANCES ET SOUTIENS VERSÉS STRUCTURE DES RECETTES

Le produit de la redevance s'est établi à **258,5 M€** et les soutiens versés aux adhérents se sont élevés à **10,4 M€**. Les redevances sont en progression de 10,4 % suite à la hausse tarifaire. En 2021, les redevances appelées auprès des collectivités adhérentes du Sycotom ont représenté **59,3 %** des recettes de fonctionnement, suivies par la vente de produits (**23,1 %**) et les soutiens des éco-organismes (**9,1 %**).

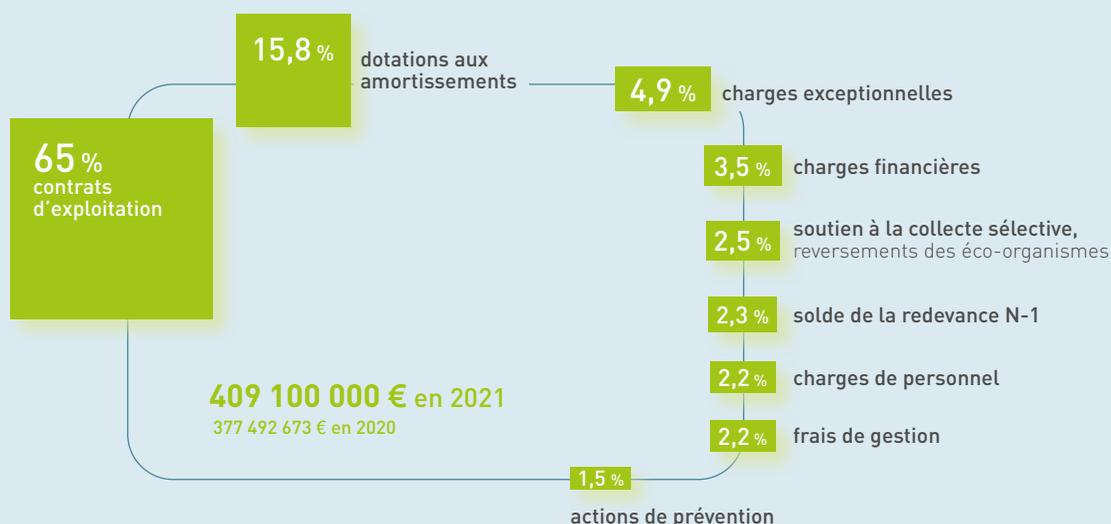
VENTE DE PRODUITS ET SOUTIENS DES ÉCO-ORGANISMES

La vente de produits s'élève à **100,6 M€**, soit une hausse de 23,3 %. Cette progression s'explique par la hausse de la valorisation matière qui est globalement multipliée par 1,4 sous l'effet d'une augmentation des tonnages et surtout d'une hausse des prix de reprise sur chacune des filières. La stabilité des recettes liées à la vente de vapeur et la légère hausse de la vente d'électricité ont permis de conforter cette évolution.

Les soutiens versés par les éco-organismes et les subventions sont en légère hausse et s'établissent

à **39,7 M€**. En effet, les soutiens de Citeo liés au tri des emballages augmentent sous l'effet de la hausse du taux d'incinération qui conditionne la valorisation énergétique. Les soutiens d'Éco-mobilier sont aussi en hausse à la suite de la progression des tonnages. Ces hausses permettent de couvrir la diminution des soutiens à la valorisation énergétique (prévue dans le barème F) et des soutiens de Citeo sur les journaux/revues/magazines (JRM) et les gros de magasin (GM) en raison de la baisse des tonnages sur ces deux filières.

Dépenses 2021



DES COÛTS D'EXPLOITATION EN LÉGÈRE HAUSSE

266,1 M€

Les dépenses directes d'exploitation s'élèvent à 266,1 M€ et continuent de constituer le principal poste de dépenses (65,0 %). Elles sont en hausse sous l'effet de la progression de la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) et, dans une moindre mesure, de la reprise des tonnages après la crise sanitaire.

AMORTISSEMENTS ET AUTOFINANCEMENT

64,7 M€

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 64,7 M€. Elles progressent de 4,5 % suite à la livraison du centre de tri à Paris XVII et à son début d'amortissement à partir de 2021. Avec la reprise de l'excédent d'investissement de 2020 (49,5 M€), l'autofinancement s'élève à 114,2 M€ pour 2021. La poursuite du recours à l'emprunt en 2021 à hauteur de 130 M€ (contre 155 M€ en 2020) permet de financer également les dépenses d'équipement. L'emprunt continue de représenter la principale source de financement, soit 43,1 % de l'ensemble des recettes d'investissement.

CHARGES DE PERSONNEL

9,2 M€

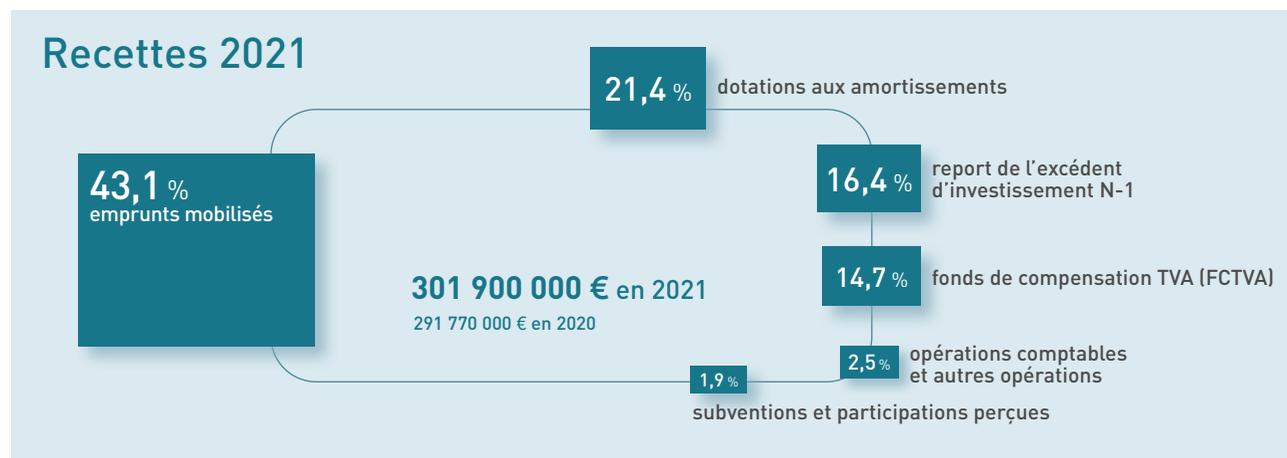
La masse salariale progresse de 5,0 % et représente 2,2 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement. En 2021, l'effectif du Sycotm est de 130 agents permanents.

PROGRAMME DE PRÉVENTION

5,9 M€

Le montant du programme de prévention (5,9 M€) est en progression de 12,7 % sous l'effet de la reprise des actions de sensibilisation en porte-à-porte par les équipes d'éco-animateurs du Sycotm. Il comprend aussi la poursuite des actions de compostage domestique et de versement de subventions.

Dans toutes les pages du rapport technique et financier, les données ont été arrondies par souci de clarté, ce qui explique d'éventuels écarts – minimes – avec les totaux indiqués.



DETTE 2021 : ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT

Fin 2021, l'encours de dette du Sycotm s'élève à 826 M€, soit une progression de 13,3 % par rapport à l'année précédente.

Le Sycotm continue son recours à l'endettement pour financer le déploiement de son plan d'équipement.

En 2021, le Sycotm a mobilisé 130 M€ dont :

- 60 M€ d'obligations exclusivement en « green bonds ».

- 60 M€ de tirage du financement pluriannuel de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Fin 2021, le montant disponible est de 82 M€, pouvant être mobilisés d'ici 2024.

- 10 M€ de mobilisation d'un prêt bancaire à taux fixe.

Par ailleurs, le Sycotm continue de disposer d'un total de 210 M€ auprès de la Banque des Territoires. Cela garantit ainsi la liquidité nécessaire.



INVESTISSEMENT : POURSUITE DES PROJETS ENGAGÉS

225,8 M€

Les dépenses d'équipement continuent de représenter le principal poste de dépenses (84 % du total hors opérations comptables).

Cette enveloppe a permis :

- la poursuite du chantier de reconstruction du centre de valorisation énergétique à Ivry/Paris XIII ;
- la poursuite de la rénovation du centre l'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine ;
- la poursuite des travaux d'amélioration et de mise en conformité des installations à l'extension des consignes de tri en particulier dans le centre à Nanterre ;

- la prolongation de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet de construction du centre à Romainville/Bobigny ;
- la réalisation de la phase de recherche, tests et essais en laboratoire dans le cadre du projet Cométhà avec le SIAAP ainsi que les travaux des unités pilotes installées sur les sites de Seine Valenton et de Seine Grésillons ;
- le versement des subventions dans le cadre du plan de prévention : création de déchèteries et recycleries, acquisition de tables de tri dans les écoles et de matériel pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Programme d'investissement par site

TRAVAUX LIÉS AUX INSTALLATIONS EXISTANTES OU À DE NOUVEAUX PROJETS en M€ TTC

SITES ET NATURE DES TRAVAUX	PÉRIODE DE RÉALISATION	TRAVAUX FINANCÉS EN 2021
IVRY/PARIS XIII	2007-2027	129,7
L'ÉTOILE VERTE À SAINT-OUEN-SUR-SEINE	2012-2025	46,9
AMÉLIORATION CONTINUE ET ADAPTATION DES CENTRES À L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI		38,9
<i>Isséane à Issy-les-Moulineaux</i>		23,5
<i>Ivry / Paris XIII</i>		6,9
<i>L'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine</i>		5,3
<i>Paris XVII</i>		2,0
<i>Nanterre</i>		0,7
<i>Romainville</i>		0,2
<i>Sevran</i>		0,2
<i>Multi-sites</i>		0,2
AUTRES PROJETS (COMÉTHA AVEC LE SIAAP, BIOMÉTHANISATION AVEC LE SIGEIF)		7,1
AUTRES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT		1,7
PLAN D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION ET DE TRI		1,4
TOTAL GÉNÉRAL		225,8

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

En application du décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets.

Ce document sera soumis au vote du Comité syndical du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, lors de sa réunion du 24 juin 2022.

TRAITEMENT DES TONNAGES

UNITÉS DE TRAITEMENT DU SYCTOM ET TONNAGES TRAITÉS

en tonnes

 3 CENTRES D'INCINÉRATION AVEC VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	CAPACITÉ AUTORISÉE	CAPACITÉ TECHNIQUE	 QUANTITÉS INCINÉRÉES
ISSÉANE	510 000	520 000	521 650
IVRY / PARIS XIII	730 000	710 000	709 713
L'ÉTOILE VERTE	650 000	600 000	509 661
TOTAL			1 741 024

 6 CENTRES DE TRI			 QUANTITÉS RÉCEPTIONNÉES
ISSÉANE <i>[exploitation interrompue mi-2021]</i>	30 000*	17 000	11 190
NANTERRE <i>[remise en service en novembre 2021 après modernisation]</i>	65 000	55 000	15 008
PARIS XV	32 200	31 500	33 626
PARIS XVII	45 000	45 000	43 820
ROMAINVILLE	55 000	53 000	59 483
SEVRAN	20 000	19 000	20 489
TOTAL			183 616

*Dont 7 500 de transfert autorisé

 DÉCHÈTERIES	 QUANTITÉS RÉCEPTIONNÉES
GENNEVILLIERS	14 817
MEUDON	15 583
NANTERRE	15 787
ROMAINVILLE	6 212
SAINT-OUEN	540
27 DÉCHÈTERIES MOBILES	2 430
TOTAL	55 369

UNITÉS EXTÉRIEURES UTILISÉES PAR LE SYCTOM ET TONNAGES TRAITÉS

en tonnes

 DÉCHETS ALIMENTAIRES	 QUANTITÉS
CHÂTEAU-RENARD (45)	238
DOMÉCY-SUR-CURE (89)	196
ÉTREVILLE (27)	602
HARTENNES-ET-TAUX (02)	26
JOIGNY (89)	76
LAMOTTE-BEUVRON (41)	198
MORET-LOING-ET-ORVANNE (77)	634
NOYEN-SUR-SEINE (77)	1 603
PARIS (75)	35
PASSEL (60)	932
PROVENCY (89)	111
SAINT-CRÉPIN (60)	104
STAINS (93)	58
THENNELIÈRES (10)	1 769
USSY-SUR-MARNE (77)	2 087
VALENTON (94)	64
VERT-LE-GRAND (91)	181
VITRY-SUR-SEINE (94)	60
TOTAL	8 974

 CENTRES D'INCINÉRATION	 QUANTITÉS INCINÉRÉES
ARGENTEUIL (AZUR / SUEZ)	27 080
CARRIÈRES-SOUS-POISSY (SUEZ)	1 725
CARRIÈRES-SUR-SEINE (SITRU / SUEZ)	5 502
CRÉTEIL (SUEZ)	3 805
MASSY (SUEZ)	423
MONTHYON (VEOLIA)	244
OUARVILLE (SITREVA / SUEZ)	1 528
RUNGIS (RIVED)	2 552
SAINT-OUEN-L'AUMÔNE (VEOLIA)	1 244
SAINT-THIBAULT-DES-VIGNES (SIETREM / SUEZ)	33 147
SARCELLES (SIGIDURS)	1 681
VAUX-LE-PÉNIL (VEOLIA)	475
VILLEJUST (SIOM)	429
VILLERS-SAINT-PAUL (SUEZ)	517
TOTAL	80 352

 CENTRES DE TRI DE CS*	 QUANTITÉS RÉCEPTIONNÉES
LE BLANC-MESNIL (PAPREC/SITA)	17 674
LIMEIL (SITA)	23 151
TOTAL	40 757

*CS: collecte sélective

 CENTRES DE TRI ET TRANSFERT DES OE*	 QUANTITÉS RÉCEPTIONNÉES (APPORTS DIRECTS)
BONNEUIL (TAÏS)	2 462
BUC (NICOLLIN)	12 381
CHÂTILLON (TAÏS)	6 375
GENNEVILLIERS (PAPREC)	4 899
GENNEVILLIERS (SUEZ)	34 035
GENNEVILLIERS (PAPREC)	OE chantier: 27 645
GOURNAY	5 833
IVRY (CEMEX)	34 264
IVRY (CEMEX)	OE chantier: 20 506
LA COURNEUVE (PAPREC)	47 803
LIMEIL (SUEZ)	580
NOISY (REVIVAL)	24 069
PANTIN (SUEZ)	30 179
TOTAL	251 030

*OE: objets encombrants.

 INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DÉCHETS INERTES OU NON DANGEREUX	 QUANTITÉS
ISDND BOUQUEVAL (REP)	22 754
ISDND CLAYE-SOUILLY (REP)	96 189
AUTRES ISDND (MARCHÉS PRIVÉS)	51 285
ISDI	6 684

BILAN ANNUEL GLOBAL

NOMBRE DE COMMUNES DANS LE PÉRIMÈTRE DU SYCTOM 85

NOMBRE D'HABITANTS DANS LE PÉRIMÈTRE DU SYCTOM
Chiffres du recensement de la population 2019 avec l'évolution estimée pour 2021 **5 847 697**

TONNAGES DE DÉCHETS
Ordures ménagères **1 741 113**
Balayures et déchets verts non compostables **22 962**

COLLECTE SÉLECTIVE (en tonnes)
Emballages et papiers **214 702**
Objets encombrants **251 030**
Déchèteries **55 369**
Déchets alimentaires **9 009**
Déchets verts **1 676**

REDEVANCES (part tonnage)
OMr et Objets encombrants **100€/t**
Collecte sélective **16€/t**
Biodéchets **5€/t**
Anomalies de tri **120€/t**
Part population **6€ / hab.**

VALORISATION

ÉNERGIE ET MATÉRIAUX ISSUS DE L'INCINÉRATION

Électricité (EN MWH) **173 870**
Vapeur (EN MWH) **2 633 915**
Eau chaude (EN MWH) **24 071**
Mâchefers (EN TONNES) **288 778**
Ferreux (EN TONNES) **38 633**
Non-ferreux (EN TONNES) **4 730**

RECYCLAGE ISSU DE LA COLLECTE SÉLECTIVE (CS) (EN TONNES)

Plastiques, papiers, cartons, acier et aluminium **148 862**

RECYCLAGE ISSU DES OBJETS ENCOMBRANTS (OE) ET DES DÉCHÈTERIES (EN TONNES)

Bois, ferrailles, gros cartons (hors inertes) **83 731**

AMENDEMENT ORGANIQUE (EN TONNES)

8 428

RECETTES DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

en M€ HT



ISSUES DE L'INCINÉRATION

Vente de vapeur et d'électricité (Isséane et Ivry/Paris XIII) **45**

Vente de vapeur et d'électricité (L'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine) **22,3**

TOTAL 68,3

INDICATEURS FINANCIERS

Modalités d'exploitation du service d'élimination confié au Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers **Marchés publics**

Montant annuel global des dépenses de traitement des déchets du Syctom (total dépenses réelles section de fonctionnement - hors provisions) **409,1 M€**

Modalités de financement du service global de traitement **Contribution des collectivités, aides Citeo à la collecte sélective, vente de produits**

Modalités d'établissement de la redevance spéciale d'élimination des assimilés **sans objet**

Montant annuel des principales prestations de traitement (hors GER) rémunérées sur contrat **207,5 M€ TTC**

Montant annuel global des dépenses d'investissement et de fonctionnement (hors opérations patrimoniales) **670,8 M€ TTC**

Produits des droits d'accès aux centres de traitement et de stockage dont la collectivité est maître d'ouvrage pour les déchets assimilés **sans objet**

Reversement au titre de la collecte sélective **Soutiens Syctom 5 M€**
Reversements liés au verre 0,2 M€

Montant détaillé des aides perçues d'organismes agréés **Citeo 34,1 M€**
OCAD3E 0,1 M€
Éco-Mobilier 5,5 M€

RECETTES DE VALORISATION MATIÈRE

en M€ HT

ISSUES DU TRI DE LA COLLECTE SÉLECTIVE ET DES OBJETS ENCOMBRANTS

Journaux/magazines **4,7**
Plastiques **3,1**
Cartons et EMR **8,4**
Gros de magasin **1,4**
Acier **0,5**
Ferrailles et non-ferreux issus des OE **1,7**
Verre **1,6**
Bois **0**
TOTAL 21,5



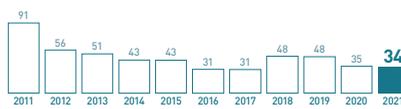
ISSUES DE L'INCINÉRATION

Ferrailles **3,2**
Non-ferreux **1,6**
TOTAL 4,8
TOTAL 28,3

ENFOUISSEMENT

ISDND (EN TONNES) **46 772**
(HORS REFUS DE TRI)

INDICE DE RÉDUCTION
des quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage (refus de tri inclus)
Base 100 en 2010



MESURES PRISES POUR PRÉVENIR OU ATTÉNUER LES RISQUES PRÉJUDICIALES À LA SANTÉ DE L'HOMME ET À L'ENVIRONNEMENT

Amélioration continue et sécurité des installations du Syctom

- Réalisation des travaux de sécurisation de la fonction de déchargement (îlots de séparation) dans l'UVE Isséane.
- Lancement des travaux de renforcement de la protection incendie dans le centre de tri à Sevran ainsi que des études visant à renforcer la protection incendie de la fosse OM du centre à Saint-Ouen-sur-Seine.
- Réalisation d'audits des systèmes de sécurité incendie des centres L'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine et Isséane.
- Réalisation d'un audit cybersécurité à Isséane à Issy-les-Moulineaux.

Contrôle des rejets au milieu

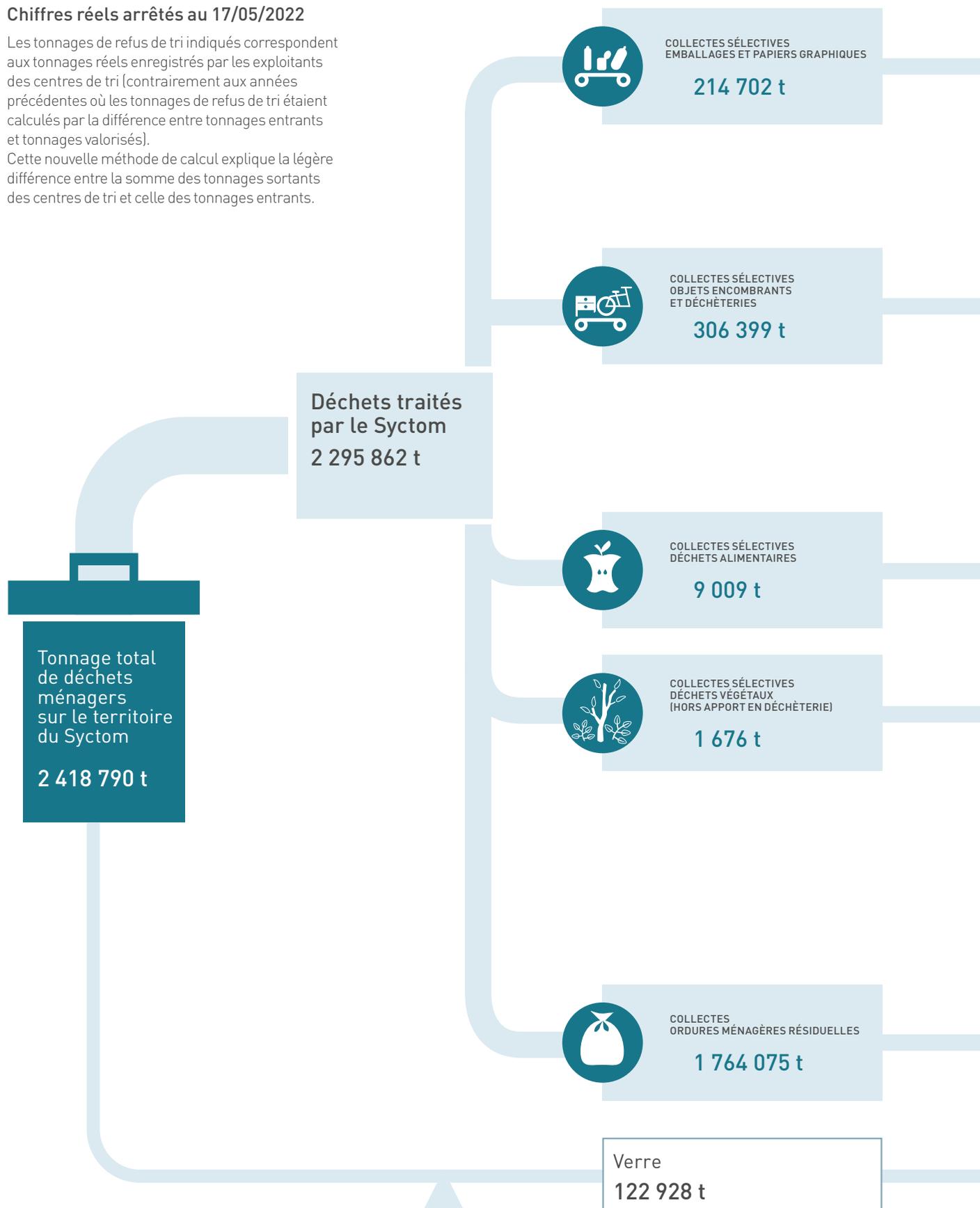
- Poursuite de la modernisation du centre de valorisation énergétique L'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine comprenant la modification du traitement des effluents industriels et du traitement des fumées.
- Remise en service après travaux du centre de tri de collecte sélective à Nanterre doté d'un système de traitement de l'air empêchant tout rejet sans dépoussiérage et désodorisation préalables.
- Installation d'un réseau de capteurs d'odeurs pour l'identification des sources et la mesure dans l'environnement du centre L'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine.
- Installation de trois sonomètres ultra-précis en partenariat avec Bruitparif à Ivry/Paris XIII et Saint-Ouen-sur-Seine. Ces sonomètres, dits « Méduses », mesurent en continu et à 360° le niveau sonore et identifient les sources de bruit.
- Poursuite des campagnes de mesures semestrielles (menées par le Syctom) des rejets à la cheminée des UVE.

RÉPARTITION DES TONNAGES DANS LES DIFFÉRENTES FILIÈRES DE TRAITEMENT EN 2021

Chiffres réels arrêtés au 17/05/2022

Les tonnages de refus de tri indiqués correspondent aux tonnages réels enregistrés par les exploitants des centres de tri (contrairement aux années précédentes où les tonnages de refus de tri étaient calculés par la différence entre tonnages entrants et tonnages valorisés).

Cette nouvelle méthode de calcul explique la légère différence entre la somme des tonnages sortants des centres de tri et celle des tonnages entrants.



CENTRES DE TRI	212 081 t
DÉCLASSEMENTS*	2 622 t

VALORISATION MATIÈRE	148 862 t
DELTA DE STOCK AMONT	-224 t
VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (REFUS)	56 513 t
REFUS EN ISDND	2 273 t

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (DÉCLASSEMENTS)	2 549 t
DÉCLASSEMENTS EN ISDND	73 t

CENTRES DE TRI	235 545 t
DÉCLASSEMENTS*	56 673 t

VALORISATION MATIÈRE	153 987 t
DONT INERTES (REMBLAIEMENT ET ISDI)	70 256 t
VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (BOIS COMBUSTIBLE)	15 019 t
VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (REFUS ET DÉCLASSEMENTS)	19 915 t
REFUS ET DÉCLASSEMENTS EN ISDND	117 813 t

CENTRES DE COMPOSTAGE OU MÉTHANISATION	8 972 t
DÉCLASSEMENTS*	37 t

VALORISATION ORGANIQUE (DIGESTAT ET/OU COMPOST)	8 063 t
VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (PRODUCTION DE CHALEUR, ÉLECTRICITÉ, BIOMÉTHANE)	7 606 MWh
VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (DÉCLASSEMENTS ET REFUS)	486 t

CENTRES DE COMPOSTAGE OU MÉTHANISATION	1 661 t
--	---------

VALORISATION ORGANIQUE (COMPOST)	365 t
----------------------------------	-------

MÂCHEFERS ÉVACUÉS	288 778 t
VALORISATION MATIÈRE	43 363 t

VAPEUR VENDUE (CPCU)	2 605 018 MWh
VAPEUR AUTRE	28 897 MWh
ÉLECTRICITÉ VENDUE	173 870 MWh

UNITÉS DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	1 712 753 t
APPORTS DIRECTS EN ISDND	46 699 t

REFIOM MIS EN ISDD	47 693 t
--------------------	----------

ENFOUISSEMENT EN ISDND	46 699 t
------------------------	----------

VALORISATION MATIÈRE	122 928 t
----------------------	-----------



Total Valorisation matière et organique
766 346 t
 SOIT
31,8 % des déchets
 DONT
 MÂCHEFERS
288 778 t



Total Valorisation énergétique
 ORDURES MÉNAGÈRES + DÉCLASSEMENTS + REFUS DE TRI
1 807 359 t
 SOIT
61,3 % des déchets**



TOTAL INSTALLATIONS DE STOCKAGE DÉCHETS NON DANGEREUX
 ORDURES MÉNAGÈRES + DÉCLASSEMENTS
46 772 t
 ORDURES MÉNAGÈRES + DÉCLASSEMENTS + REFUS DE TRI
166 858 t
 SOIT
6,9 % des déchets

* Les déclassements sont des apports non conformes aux prescriptions techniques, qui ne peuvent donc pas être valorisés et sont traités comme les refus.

** Les mâchefers, ferreux et non-ferreux font l'objet d'une valorisation matière. Pour éviter un double compte, ce pourcentage a été calculé en retirant ces matériaux du tonnage de la valorisation énergétique.

Tous les pourcentages sont calculés verre inclus.

2021



Coût par flux de déchets et mode de traitement

	INCINÉRATION	ISDND	COLLECTE SÉLECTIVE**	OBJETS ENCOMBRANTS	DÉCHÈTERIE	BIODÉCHETS***
Tonnages traités	1 812 901	119 348	211 508	277 129	55 242	3 784
Marchés et charges d'exploitation*	M€ 164,4	14,0	55,2	39,3	10,5	0,5
Récupération de TVA	M€ -3,6	-0,3	-0,6	-0,4	-0,1	0,0
Amortissement/Frais financiers	M€ 64,5	0,5	15,3	-	-	-
COÛT COMPLET DE TRAITEMENT	M€ 225,3	14,1	69,9	38,8	10,4	0,5
Recettes de vente de matières	M€ 7,9	-	20,4	2,0	0,5	-
Soutiens des éco-organismes conservés par le Sycptom	M€ 7,3	-	24,3	4,1	0,1	-
Autres recettes (ex. énergie pour l'incinération)	M€ 66,2	-	2,8	-	0,1	-
TOTAL RECETTES PROPRES	M€ 81,4	-	47,5	6,1	0,7	-
COÛT NET DE TRAITEMENT	M€ 143,9	14,1	22,4	32,7	9,8	0,5
	79 €/t	118 €/t	106 €/t	118 €/t	177 €/t	129 €/t
Soutiens/reversements opérés par le Sycptom au profit des adhérents	M€ 3,1	-	4,8	-	-	-
Soutiens et recettes matière perçues par le Sycptom pour le compte des adhérents	M€ -	-	4,7	-	-	-
COÛT NET DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN	M€ 3,1	-	0,2	-	-	-
	2 €/t	0 €/t	1 €/t	0 €/t	0 €/t	0 €/t
COÛT NET GLOBAL (traitement et soutien)	M€ 147,0	14,1	22,6	32,7	9,8	0,5
	81 €/t	118 €/t	107 €/t	118 €/t	177 €/t	129 €/t

* prestations de traitement, de transfert, taxes, gros entretien réparation, loyers, traitement des refus et déclassement.

** hors tonnages reçus du SITRU.

*** hors tonnages et coûts liés à l'expérimentation.

Éléments notables expliquant l'évolution constatée en 2021

- Le coût de traitement de la collecte sélective (CS) diminue pour s'établir à 106 €/t malgré la progression importante des dépenses d'amortissement. En effet, le Sycptom a recouvré l'intégralité de la capacité de tri de ses sites avec la fin des travaux du centre de tri à Nanterre et connaît une forte augmentation de ses recettes (+15 M€) principalement dopée par la hausse des cours des matières premières et secondaires.
- Le coût net de traitement des objets encombrants (OE) (118 €/t) poursuit sa tendance à la hausse (+8 €/t). La très forte progression des dépenses (+20 €/t) liée au renchérissement des nouveaux marchés et au recours accru au transfert n'est pas compensée par la hausse des recettes pourtant importantes (+12 €/t soit +138%).
- Le coût net de traitement par incinération des OMr progresse de 4 €/t principalement en raison de l'augmentation de la TGAP.
- Le coût de traitement en déchèterie progresse de 2,5 M€ en raison de la hausse toujours forte des dépôts en déchèterie (+30%). Le coût à la tonne ne progresse lui que modérément (+5 €/t).
- Le coût net global de 239 M€ est en augmentation de près de 12 M€ principalement en raison de la progression des tonnages à traiter (+90 kt) et de la hausse de la TGAP. Le coût net de traitement d'une tonne de déchets tous flux confondus est stable à 104 €/t et le coût par habitant s'établit à 41 €/hab.

2021

Coût tous flux confondus (OM/CS/OE/déchèterie)	COÛT TOTAL	TONNAGE TOTAL TRAITÉ*	POPULATION INSEE 2018
	M€	€/tonne	€/hab.
Coût complet*	343,5	150	59
Total recettes propres	135,7	59	23
COÛT NET DE TRAITEMENT	207,8	90	36
COÛT NET DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN	3,3	1	1
+ Charges de structure	20,5	9	4
+ Prévention / Expérimentation	8,0	3	1
COÛT NET GLOBAL	239,5	104	41

* hors doubles comptes tels que certains refus de tri qui entrent dans les colonnes incinération et tri CS ou tri OE.

2020

2019



	INCINÉRATION	ISDND	COLLECTE SÉLECTIVE**	OBJETS ENCOMBRANTS	DÉCHÈTERIE	BIODÉCHETS***
	1 807 030	112 189	177 290	254 718	42 106	2 863
M€	146,4	12,2	50,9	31,2	7,6	0,4
M€	-2,9	-0,3	-3,5	-0,7	-0,1	0,0
M€	64,3	0,9	11,0	-	-	-
M€	207,8	12,8	58,4	30,5	7,5	0,4
M€	4,3	-	6,8	0,8	0,1	-
M€	7,4	-	22,8	1,8	0,1	-
M€	62,8	-	3,1	-	0,1	-
M€	74,5	-	32,7	2,6	0,3	-
M€	133,3	12,8	25,7	27,9	7,2	0,4
	74 €/t	114 €/t	145 €/t	110 €/t	172 €/t	125 €/t
M€	4,1	0,1	5,7	1,8	-	0,1
M€	-	-	5,2	1,8	-	-
M€	4,1	0,1	0,5	-	-	0,1
	2 €/t	1 €/t	3 €/t	0 €/t	0 €/t	30 €/t
M€	137,4	12,9	26,2	27,9	7,2	0,4
	76 €/t	115 €/t	148 €/t	110 €/t	172 €/t	155 €/t



	INCINÉRATION	ISDND	COLLECTE SÉLECTIVE**	OBJETS ENCOMBRANTS	DÉCHÈTERIE	BIODÉCHETS***
	1 845 095	156 490	198 163	250 871	30 854	3 523
	152,9	17,1	55,1	30,2	6,4	0,6
	-3,1	-0,4	-4,4	-0,7	-0,1	0,0
	58,2	1,3	10,4	-	-	-
	208,0	18,1	61,1	29,6	6,2	0,6
	2,6	-	10,0	1,1	0,1	-
	8,4	-	22,9	1,7	0,1	-
	58,7	-	2,0	-	0,1	-
	69,8	-	34,9	2,9	0,3	-
	138,3	18,1	26,1	26,7	6,0	0,6
	75 €/t	109 €/t	132 €/t	106 €/t	196 €/t	166 €/t
	4,1	0,1	6,1	1,7	-	0,1
	-	-	5,7	1,7	-	-
	4,1	0,1	0,4	-	-	0,1
	2 €/t	1 €/t	2 €/t	0 €/t	0 €/t	30 €/t
	142,4	18,2	26,5	26,7	6,0	0,7
	77 €/t	110 €/t	134 €/t	106 €/t	196 €/t	196 €/t

* prestations de traitement, de transfert, taxes, gros entretien réparation, loyers, traitement des refus et déclassement.

** hors tonnages reçus du SITRU au centre de tri à Nanterre.

*** hors tonnages et coûts liés à l'expérimentation.

2020

2019

COÛT TOTAL	TONNAGE TOTAL TRAITÉ*	POPULATION INSEE 2017	COÛT TOTAL	TONNAGE TOTAL TRAITÉ*	POPULATION INSEE 2016
	2 205 134	5 817 305		2 339 731	5 799 590
M€	€/tonne	€/hab.	M€	€/tonne	€/hab.
307,8	140	53	316,2	135	55
110,0	50	19	107,8	46	19
197,7	90	34	208,4	89	36
4,7	2	1	4,7	2	1
18,7	9	3	18,1	8	3
6,8	3	1	12,7	5	2
228,0	103	39	243,9	104	42

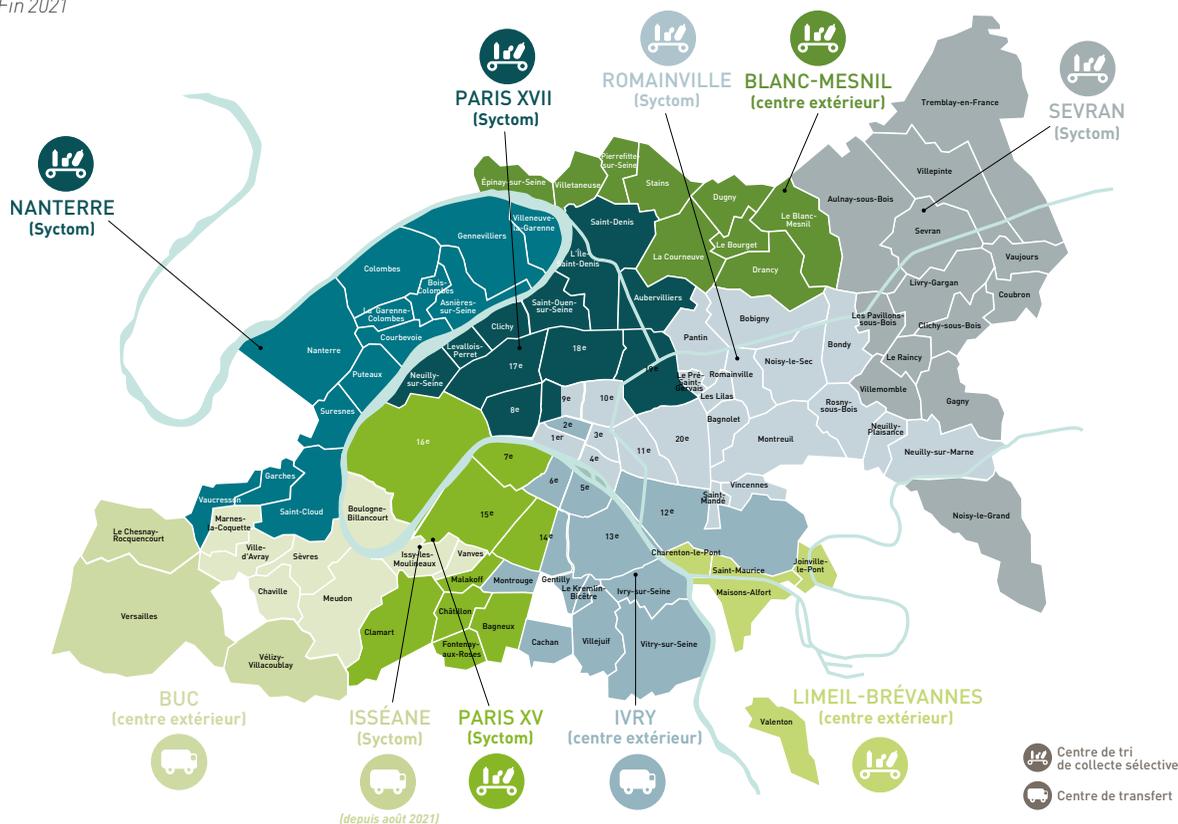
* hors doubles comptes tels que certains refus de tri qui entrent dans les colonnes incinération et tri CS ou tri OE.

Quelques éléments de méthodologie

- La politique de soutien aux collectivités (éloignement, accueil, reversement Citeo, reversement Éco-mobilier) est mise en évidence car elle ne peut être assimilée à une dépense de traitement classique.
- Le calcul des coûts est le résultat d'une analyse qui opère des retraitements afin que les données présentées dégagent les tendances les plus fiables possibles. Il n'est donc pas le reflet exact de la comptabilité.
- À titre d'exemple, le dernier exercice présenté fait l'objet sur certains points d'une estimation au plus proche de la réalité. D'une année sur l'autre, les données définitives peuvent être substituées aux valeurs estimées.

BASSINS VERSANTS

Fin 2021



Certains déchets passent par des centres de transfert pour respecter la logique de proximité.

RÉPARTITION DES TONNAGES 2021

CENTRES DE TRI	TONNAGES		TONNAGES VALORISÉS	EXPLOITANTS
	RÉCEPTIONNÉS (inclut les déclassements)	TRIÉS		
CENTRES DE TRI DU SYCTOM				
<i>En plus des flux de la collecte sélective de ses collectivités adhérentes, le Syctom traite également ceux apportés par 12 communes du SITRU ainsi que des apports du SIGIDURS.</i>				
ISSÉANE (exploitation interrompue mi-2021)	11 191	10 847	7 438	SUEZ
PARIS XV	33 626	33 601	25 284	XVÉO (VEOLIA)
PARIS XVII	43 820	43 325	32 621	CNIM puis SUEZ RV
ROMAINVILLE	59 483	58 733	44 322	VALORAM (URBASER)
NANTERRE (remis en service en novembre 2021)	15 008	15 008	9 986	TRIVALO 92 (PAPREC GROUP)
SEVRAN	20 489	20 423	12 491	TRINÉO (VEOLIA)
SOUS-TOTAL CENTRES DE TRI DU SYCTOM	183 616	181 935	132 142	
CENTRES DE TRI EXTÉRIEURS				
SOUS-TOTAL CENTRES DE TRI EXTÉRIEURS	40 757	39 816	24 177	
TOTAL GÉNÉRAL	224 373	221 751	156 320	
DONT APPORTS ADHÉRENTS SYCTOM	214 654	212 032	148 862	

FILIÈRES DE REPRISE DES MATÉRIAUX RECYCLABLES

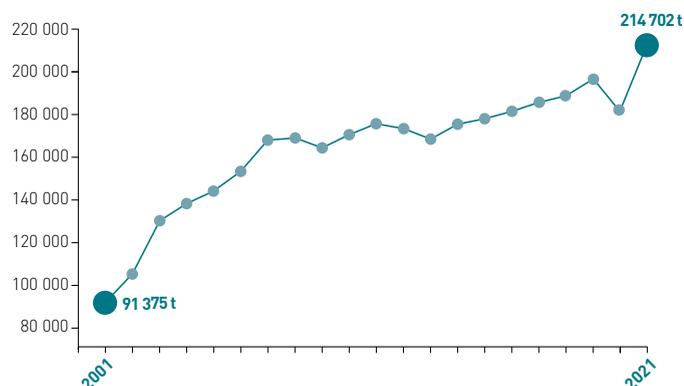
en tonnes

TONNAGES
SYCTOM 2021

	TONNAGES SYCTOM 2021	REPRENEURS	DESTINATION	DEVENIR	TRANSPORT	
	JOURNAUX REVUES MAGAZINES	29 978	UPM <i>(pour Paris XVII uniquement)</i> Norske Skog	Papeterie UPM (Hurt, Allemagne) Papeterie Norske Skog (Golbey, 88)	Papier journal	Routier
	Emballages ménagers recyclables (EMR) carton brun +cartonnettes	76 160	SUEZ RV	Principalement les papeteries Saica (Nogent-sur-Seine (10) et Venizel (02)) et Ds-Smith (Saint-Etienne-du-Rouvray (76)) + Gondardennes (Wardrecques)	Carton brun, papier pour ondulé	Env. 30% de transport fluvial (péniche); le reste en routier
	GROS DE MAGASIN (mélange de papiers)	16 177	PAPREC GROUP	Majoritairement, Saica (Nogent-sur-Seine (10) et Venizel (02)) et, à la marge, en Espagne	Carton ondulé ou plat	Routier (démarriage du fluvial fin 2021 / début 2022)
	FIBREUX 1.04	479	CDIF	<ul style="list-style-type: none"> • Palm à Descartes (37) • DS Smith en Alsace • SAICA à Nogent sur Seine (10) ou à Saint Vallier 	Carton ondulé ou plat	Routier
	EMBALLAGES LÉGERS ALIMENTAIRES (ELA)	1 748	REVIPAC	SCA Tissue France (Hondouville, 27) Nova Tissue - Lucart (Laval sur Vologne, (88) et Italie)	Papier d'hygiène et domestique	Routier
	EMBALLAGES EN PLASTIQUE RIGIDE TYPE PET	10 894	SUEZ RV	Majoritairement en France (Limay (78), Colmar (60), Bayonne (64)) Ponctuellement, proche Europe (Italie, Lituanie)	Matière première régénérée sous forme de granulés entrant dans la composition des bouteilles (rPET) ou de fibres (textile)	Transport fluvial (péniches) pour env. 70% du flux après regroupement des flux à Gennevilliers pour Limay et transport routier
	EMBALLAGES EN PLASTIQUE RIGIDE TYPE PEHD OU PP	220	PAPREC GROUP	Usine MPB (Châlon-sur-Saône (71)) Usines Vogt Plastic et Replano (Allemagne)	Matière première régénérée sous forme de granulés pouvant entrer ensuite dans la composition de produits divers en plastique (tuyaux d'assainissement, arrosoirs, etc.)	Routier
	EMBALLAGES EN PLASTIQUE RIGIDE TYPE PEHD OU PP OU PS	5 492	PAPREC GROUP	Ponctuellement autres pays d'Europe (Suisse, Italie, Slovénie, etc.) et la Turquie entre l'été 2020 et mai 2021		
	FILMS ET HOUSSES EN PEBD	2 650	SUEZ RV	Très majoritairement, usine Machaon (Châlons-en-Champagne (51)) Ponctuellement Belgique et Suisse	Matière première régénérée sous forme de granulés entrant dans la composition de films plastiques	Routier
	ALUMINIUM ISSU DE LA COLLECTE SÉLECTIVE	1 024	REGEAL AFFIMET / SUEZ RV	Usine Regeal-Affimet à Compiègne (60) pour le gros aluminium Usine Alunova (Allemagne) pour le flux de petits aluminiums	Alliages en aluminium	Routier
	ALUMINIUM ISSU DES MÂCHEFERS (USINES SYCTOM UNIQUEMENT)	4 730	GALLOO	Usine GALLOO à Halluin (Belgique)	Alliages en aluminium	Routier
	ACIER ISSU DE LA COLLECTE SÉLECTIVE	3 482	ARCELOR MITTAL	Usine Arcelor à Dunkerque (59)		
	ACIER ISSU DES MÂCHEFERS (USINES SYCTOM UNIQUEMENT)	38 633	GALLOO	Repris par Galloo Idf à Bonneuil-sur-Marne (94) pour les grosses ferrailles, repris par Galloo Metal ou autres sous-traitants (Belgique et 59) pour les petites ferrailles	Acier	Routier

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

EMBALLAGES ET PAPIERS



	%	TONNES
2020-2021	+18,58 %	+33 637 t
2001-2021	+134,97 %	+123 327 t

Après la chute des tonnages constatée en 2020 en lien avec la crise sanitaire, l'année 2021 marque une nette reprise de la collecte sélective d'emballages et papiers. Cette hausse est liée à la généralisation sur le territoire du Syctom de l'extension des consignes de tri. En parallèle, on constate cependant une dégradation de la qualité des tonnages entrants.

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

BASSINS VERSANTS

Fin 2021



OPTIMISER L'APPROVISIONNEMENT DES CENTRES DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Pour optimiser l'approvisionnement et la production énergétique de ses UVE, le Syctom a élaboré, en 2019, un projet de logistique urbaine de transfert des OMr plus efficace. La première phase du projet lui a permis de disposer d'un outil de régulation des flux : en période de forte activité des centres, une partie des déchets est orientée vers un centre de transfert extérieur, puis réorientée vers les UVE du Syctom.

Depuis 2019, des équipements de mise en balle des ordures ménagères ont également été installés sur le site de la Routière Est Parisien (REP) à Claye-Souilly. Ils permettent ainsi la constitution d'un stock tampon pour optimiser l'approvisionnement des centres de valorisation énergétique du Syctom.

RÉPARTITION DES TONNAGES 2021

VALORISATION

UNITÉS D'INCINÉRATION	TONNAGES INCINÉRÉS	VALORISATION				EXPLOITANTS
		Vapeur vendue (EN MWH)	Électricité vendue (EN MWH)	Mâchefers (EN TONNES)	Métaux ferreux et non ferreux (EN TONNES)	
ISSÉANE	521 650	699 496	75 127	81 085	13 311	ISSYURBASER ENERGIE
IVRY / PARIS XIII	709 713	962 001	78 895	108 348	18 148	
L'ÉTOILE VERTE	509 661	943 521	2 645	83 702	10 853	TIRU (Paprec Energies)
TOTAL CENTRES SYCTOM*	1 741 024	2 605 018	156 667	273 135	42 313	
TOTAL CENTRES EXTÉRIEURS**	80 352	28 897	17 203	15 642	1 050	
TOTAL	1 821 376	2 633 915	173 870	288 778	43 363	

* Ce tonnage prend en compte les déchets réellement incinérés, hors variation du niveau de fosse des UIOM du Syctom.

** Pour les centres extérieurs, le tonnage indiqué correspond au tonnage incinéré pour le compte du Syctom (précisions sur les tonnages traités dans les centres extérieurs en page 6).

Contrôle des rejets atmosphériques des centres d'incinération avec valorisation énergétique du Sycotom

NATURE DES REJETS	VALEURS LIMITES D'ÉMISSION JOURNALIÈRES	IVRY / PARIS XIII		L'ÉTOILE VERTE À SAINT-OUEN-SUR-SEINE			ISSÉANE À ISSY-LES-MOULINEAUX	
		Ligne de traitement des fumées 1	Ligne de traitement des fumées 2	Ligne de traitement des fumées 1	Ligne de traitement des fumées 2	Ligne de traitement des fumées 3	Ligne de traitement des fumées 1	Ligne de traitement des fumées 2
Concentrations en mg/Nm ³ à 11% d'O ₂ (moyenne annuelle des contrôles ponctuels réglementaires)								
Poussières	10	3,9	3,8	6,0	0,4	0,6	0,4	0,4
Acide chlorhydrique	10	1,4	0,6	1,0	1,7	1,8	3,7	3,5
Acide fluorhydrique	1	0,14	0,15	0,07	0,01	0,06	0,05	0,06
Dioxyde de soufre	50	17	20	11,5	4,2	1,1	4,0	3,4
Oxydes d'azote	80 (70)*	40	55	45	34	31	33	32
Ammoniac	10	0,26	0,23	0,24	0,51	0,21	0,36	1,77
Cadmium+thallium	0,05	0,002	0,002	0,002	0,0004	0,0001	0,000004	0,000004
Mercure	0,05	0,0006	0,0005	0,0047	0,0134	0,0052	0,0010	0,0037
Antimoine + arsenic + plomb + chrome + cobalt + cuivre + manganèse + nickel + vanadium	0,50	0,06	0,04	0,05	0,02	0,02	0,002	0,002
Dioxines et furanes (en ng iTEQ OTAN/Nm ³)**	0,10	0,068	0,045	0,028	0,051	0,003	0,006	0,003

*Le plan de protection de l'atmosphère de l'Île-de-France fixe la valeur limite d'émission à 80 mg/Nm³ (le seuil fixé par la directive européenne est de 200 mg/Nm³). Ce seuil est repris dans l'arrêté d'autorisation d'exploiter à Ivry-Paris XIII et à Sain-Ouen-sur-Seine. À Isséane, l'arrêté d'autorisation délivré par le Préfet des Hauts-de-Seine fixe le seuil d'émission des oxydes d'azote à 70 mg/Nm³.

**ng/Nm³ = nanogramme (millardième de gramme) par mètre cube.

Aux contrôles obligatoires diligentés par les exploitants des centres, s'ajoutent *a minima* deux contrôles commandés par le Sycotom à des organismes accrédités indépendants. En 2021, 4 contrôles ont ainsi été effectués dans les centres à Ivry/Paris XIII et L'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine ; 6 dans le centre Isséane à Issy-les-Moulineaux.

Déchets déversés dans les installations de stockage

en tonnes



REFIOM PRODUITS PAR LES UIOM

Ivry/Paris XIII	18 856
Isséane	6 421
L'Étoile Verte	5 882
TOTAL ISDD	31 159



DÉCHETS NON DANGEREUX DIRIGÉS VERS LES ISDND

Ordures ménagères	46 772
Refus de tri	120 086
TOTAL	166 858



DÉCHETS INERTES DIRIGÉS VERS LES ISDI

CENTRES HORS CONTRAT SYCOTOM

TOTAL ISDI	6 684
-------------------	--------------

REFIOM : Résidu d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères.

ISDD : Installation de stockage de déchets dangereux.

ISDI : Installation de stockage de déchets inertes.

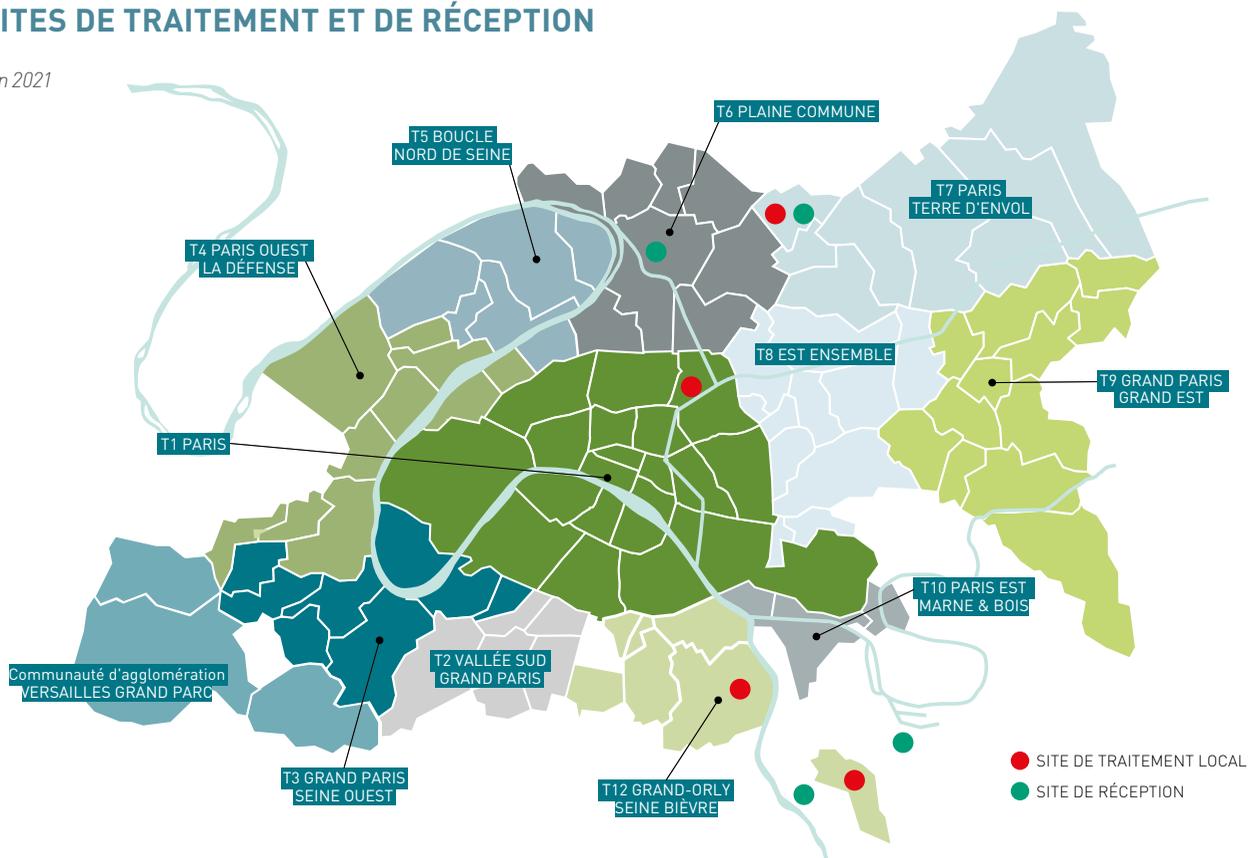
ISDND : Installation de stockage de déchets non dangereux.

Ces tonnages correspondent aux déchets réellement évacués dans les centres de stockage. Ils ne prennent pas en compte les variations de stock.

DÉCHETS ALIMENTAIRES

SITES DE TRAITEMENT ET DE RÉCEPTION

Fin 2021



RÉPARTITION PAR TYPE DE PRODUCTEURS



HABITANTS



RESTAURATIONS COLLECTIVES



MARCHÉS FORAINS

382000 hab.
Paris, Marnes-La-Coquette,
Ville-d'Avray, Ivry-sur-Seine
et Romainville

598
scolaires / maternelles / primaires
337
administrations / collèges / lycées

156
marchés

18%
des déchets alimentaires traités

47%
des déchets traités

35%
des déchets traités

1 634 tonnes

4 182 tonnes

3 156 tonnes

CENTRES DE RÉCEPTION

EXPLOITANT	LIEU	TONNAGE
MOULINOT	STAINS	5 638
VÉOLIA	VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	1 480
REFOOD (Sarval)	SAINT-DENIS	932
SUEZ	LIMEIL BREVANNES	704
TRAVAIL ET VIE (traitement local)	PARIS 19 ^e	35
LES ALCHIMISTES (traitement local)	STAINS	58
DM COMPOST (traitement local)	VALENTON	65
VITRY BEEZ (traitement local)	VITRY-SUR-SEINE	60
TOTAL		8 972

► TRAITEMENT DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

MODE DE TRAITEMENT	TONNAGES	Répartition
MÉTHANISATION	8 634	96,2%
COMPOSTAGE	339	3,8%

► RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CENTRES DE TRAITEMENT

LIEUX	TONNAGES	Répartition
ÎLE-DE-FRANCE	4 723	52,6%
FRANCE, HORS RÉGION FRANCILIENNE	4 251	47,4%

► TYPES DE PRODUCTION

PRODUCTION TOTALE DE DIGESTAT (T)	7806
PRODUCTION DE COMPOST NORMÉ	257
PRODUCTION CHALEUR (MWH)	348
PRODUCTION ÉLECTRICITÉ (MWH)	689
INJECTION BIOMÉTHANE (MWH)	6 569

DÉCHETS VÉGÉTAUX

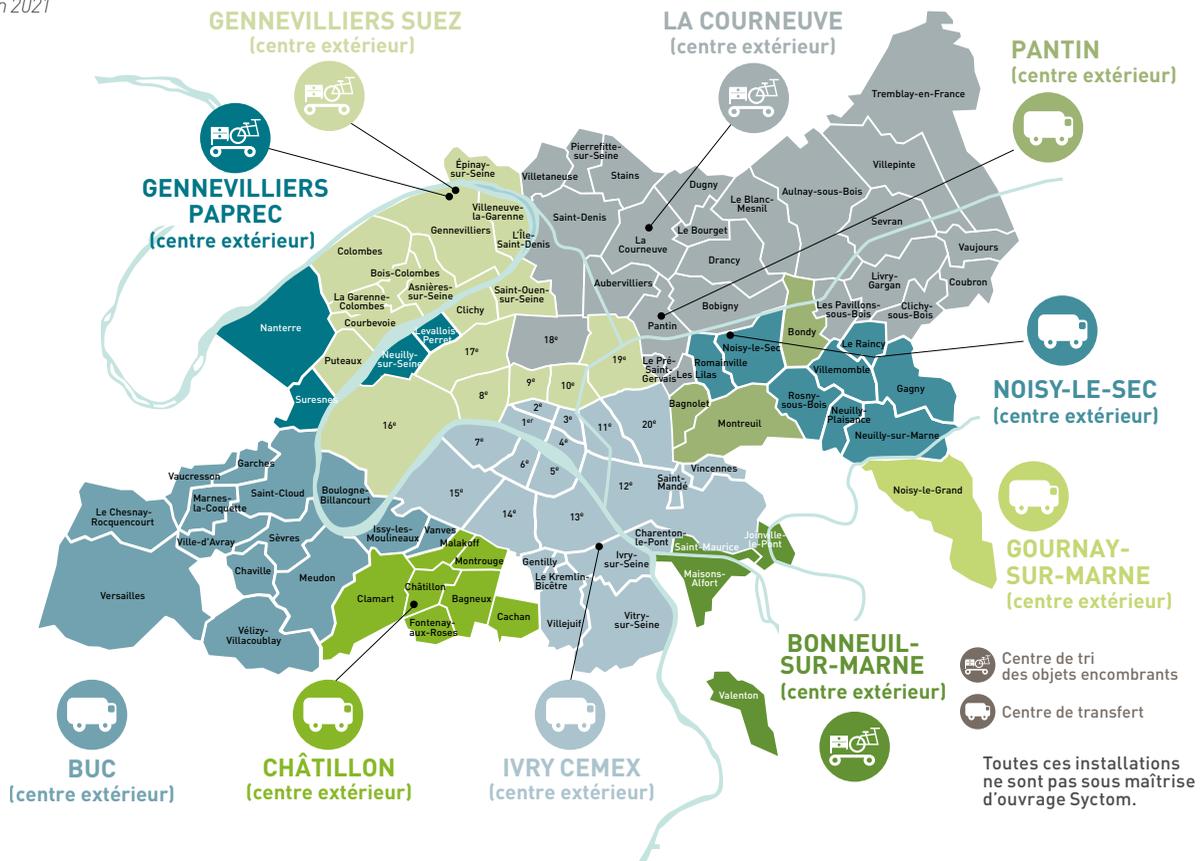
► RÉPARTITION DES TONNAGES

CENTRES DE RÉCEPTION	BONNEUIL-SUR-MARNE	GENNEVILLIERS	ERMENONVILLE	NANTERRE	BAILLY	TOTAL
EXPLOITANTS	TAIS	SUEZ	SUEZ	REVIVAL	BAILLY BIO YVELINES	
	Transfert	Transfert	Compostage	Transfert	Compostage	
APPORTS DIRECTS DES COLLECTIVITÉS	662	952	62			1 676
DÉCHÈTERIES DU SYCTOM		595		60	939	1 593
TOTAL DES TONNAGES RÉCEPTIONNÉS	662	1 547	62	60	939	3 269

ENCOMBRANTS

BASSINS VERSANTS

Fin 2021



OBJETS ENCOMBRANTS



TRI DES ENCOMBRANTS

TONNAGES RÉCEPTIONNÉS

TONNAGES VALORISÉS (Y COMPRIS INERTES)

APPORT DES COLLECTIVITÉS

202 879

93 970

DÉCHÈTERIES DU SYCTOM

15 833



TRI DES ENCOMBRANTS DE CHANTIER

TONNAGES RÉCEPTIONNÉS

TONNAGES VALORISÉS (Y COMPRIS INERTES)

APPORT DES COLLECTIVITÉS

48 151

65 507

DÉCHÈTERIES DU SYCTOM

25 356

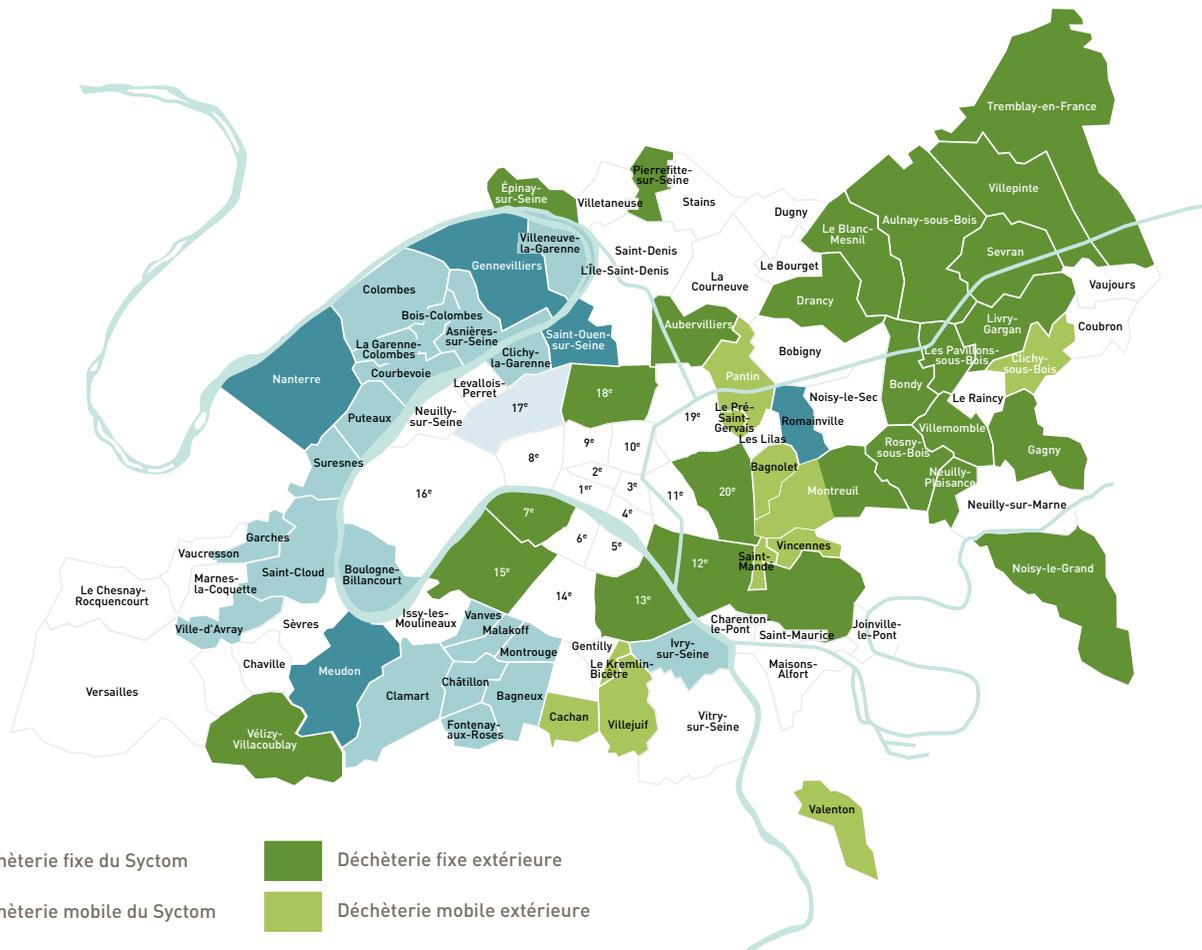
ÉVOLUTION DES COLLECTES D'OBJETS ENCOMBRANTS APPORTÉES AU SYCTOM



DÉCHÈTERIES

▶ CARTE DES DÉCHÈTERIES

Fin 2021



Plus de 70 déchèteries fixes et mobiles sont mises à disposition des particuliers sur le territoire, dont 5 fixes et 25 mobiles gérées par le Syctom. Ce réseau de proximité permet le dépôt sélectif des déchets qui ne sont pas récupérés lors de la collecte sélective.

▶ TONNAGES 2021

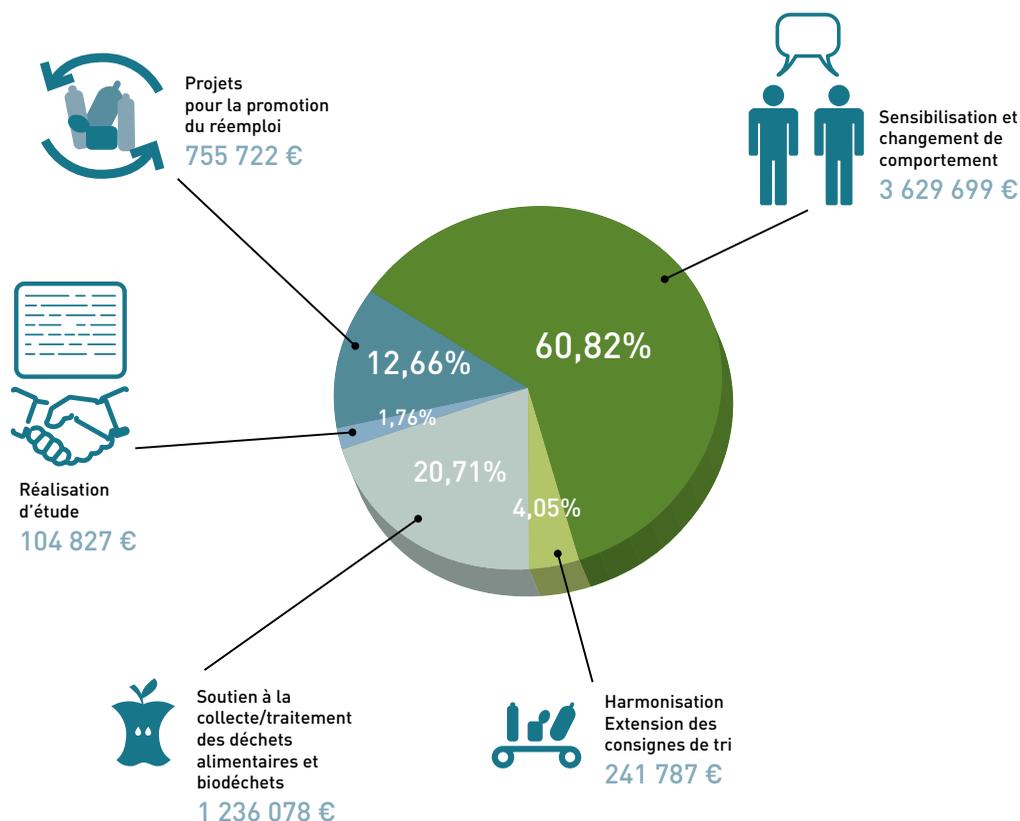
	 TONNAGES RÉCEPTIONNÉS	 TONNAGES VALORISÉS	DONT TONNAGES INERTES	TONNAGES REFUS DE TRI
DÉCHÈTERIES	55 369	31 405	20 846	23 964

ENSEMBLE DES SOUTIENS APPORTÉS EN 2021

5 968 113 €

Montant total des soutiens du Sycotm :

- 4 130 744 € au titre des soutiens directs à la prévention et à la sensibilisation
- 1 837 369 € au titre des projets locaux soutenus par le Sycotm



MISSIONS DE SOUTIEN DU SYCOTM AUPRÈS DE SES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

MISSIONS	MONTANTS (€)	THÈME
Interventions des éco-animateurs	2 706 176	Sensibilisation et changement de comportement
Animations clé en main	70 245	Sensibilisation et changement de comportement
Outils de sensibilisation au geste de tri	39 132	Sensibilisation et changement de comportement
Outils de sensibilisation pour le tri des déchets alimentaires	25 701	Sensibilisation et changement de comportement
Matériel de compostage	608 837	Déchets alimentaires/biodéchets
Accompagnement des maîtres composteurs	390 316	Déchets alimentaires/biodéchets
Formation pour les référents de sites de compostage	13 493	Déchets alimentaires/biodéchets
Visites et journée portes ouvertes / Espace infos déchets	34 442	Sensibilisation et changement de comportement
Concours Design Zéro Déchet	242 401	Sensibilisation et changement de comportement

RÉPARTITION THÉMATIQUE DES PROJETS LOCAUX SOUTENUS PAR LE SYCTOM

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL	BÉNÉFICIAIRE	PROJET	SUBVENTIONS (EN €)	THÈME
Boucle Nord de Seine	Boucle Nord de Seine	Sensibilisation des enfants au gaspillage alimentaire à Bois-Colombes	10 800	Sensibilisation et changement de comportement
Boucle Nord de Seine	Boucle Nord de Seine	Réalisation d'une étude de gisement et de préfiguration pour l'installation d'une ressourcerie à Colombes	24 000	Étude
Boucle Nord de Seine	Boucle Nord de Seine	Mise en place de ressourceries éphémères et animation d'ateliers à Colombes sur un week-end afin de sensibiliser les usagers à l'ouverture de la future ressourcerie	17 520	Réemploi
Boucle Nord de Seine	Boucle Nord de Seine	Définition des modalités de pré-collecte et collecte des papiers des bureaux et des emballages recyclables sur la commune d'Asnières-sur-Seine	32 000	Étude
Boucle Nord de Seine	Association La Fabrique A	Création d'une ressourcerie sur la commune de Colombes	178 000	Réemploi
Est Ensemble	Association Graine	Sensibilisation et accompagnement de 9 établissements scolaires primaires pour lutter contre le gaspillage alimentaire et favoriser une meilleure alimentation	14 720	Sensibilisation et changement de comportement
Est Ensemble	Association La Collecterie	Refonte globale de la sensibilisation au réemploi par une communication physique et digitale	25 000	Sensibilisation et changement de comportement
Est Ensemble	Association La Facto	Mise en place d'une permanence et d'ateliers de bricolage et de réemploi	25 000	Sensibilisation et changement de comportement
Est Ensemble	Association La Collecterie	Projet d'investissement en matériel et en équipement permettant le développement du local d'activités de l'association	11 419	Réemploi
Est Ensemble	Association Le Sens de l'Humus	Zéro déchet au jardin : mise en place d'ateliers au jardin Pouplier pour la promotion du jardinage durable	25 000	Sensibilisation et changement de comportement
Est Ensemble	Est Ensemble	Soutien à l'installation et au fonctionnement d'un pavillon de compostage sur la commune de Montreuil	19 936	Déchets alimentaires/ biodéchets
Est Ensemble	Association La Sauge	Pérennisation et renforcement du programme pédagogique « De la Graine à l'assiette » développé par l'association	40 000	Sensibilisation et changement de comportement
Est Ensemble	Seine-Saint-Denis Tourisme	Organisation de l'événement « l'Été du Canal 2021 » pour faire connaître les initiatives du territoire de la Seine-Saint-Denis sur la problématique des déchets	27 500	Sensibilisation et changement de comportement
Est Ensemble	Association Le Sens de l'Humus	Mise en place de la démarche « Bien Manger c'est ne plus Gaspiller ! » qui va proposer des ateliers de lutte contre le gaspillage alimentaire et de cuisine anti-gaspi	13 375	Sensibilisation et changement de comportement
Est Ensemble	Est Ensemble	Étude d'optimisation du service public de prévention et de gestion des déchets du territoire	10 000	Étude
Est Ensemble	Est Ensemble	Organisation de temps forts lors de la SERD 2021	26 625	Sensibilisation et changement de comportement
Est Ensemble	Association La Grande Ourcq	Mise en place d'un programme de sensibilisation au réemploi du textile et du bois par l'organisation d'ateliers couture et petits travaux manuels	12 500	Sensibilisation et changement de comportement
Est Ensemble	Est Ensemble	Audit du dispositif de compostage individuel	14 827	Étude
Grand Orly Seine Bièvre	Association Rejoué	Mise en place d'une boucle d'économie circulaire territoriale du jouet	40 000	Réemploi
Grand Orly Seine Bièvre	Association La Rascasse	Acquisition d'un véhicule pour développer de nouvelles actions de collecte et de sensibilisation	7 800	Réemploi
Grand Orly Seine Bièvre	Grand Orly Seine Bièvre	Mise en place d'un espace réemploi dans une déchèterie mobile de la ville de Vitry-sur-Seine	5 339	Réemploi
Grand Orly Seine Bièvre	Grand Orly Seine Bièvre	Acquisition de tables de tri des déchets alimentaires pour les cantines scolaires de la commune de Vitry-sur-Seine	69 888	Déchets alimentaires/ biodéchets
Grand Orly Seine Bièvre	Grand Orly Seine Bièvre	Déploiement de points d'apport volontaire enterrés pour la collecte des papiers et des emballages sur la commune de Vitry-sur-Seine.	45 557	Harmonisation Extension des consignes de tri
Grand Orly Seine Bièvre	Association Moissons Solidaires	Amélioration de la collecte des invendus alimentaires sur le marché de Vitry centre	2 736	Déchets alimentaires/ biodéchets
Grand Paris Grand Est	Association Les compagnons bâtisseurs	Animations d'ateliers de réparation / réemploi à destination des ménages en situation de mal-logement	25 000	Sensibilisation et changement de comportement
Grand Paris Grand Est	Association Les compagnons bâtisseurs	Réalisation d'une étude pour le développement de la prévention des déchets et le réemploi au sein des ateliers bricolage de l'association	24 000	Étude

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL	BÉNÉFICIAIRE	PROJET	SUBVENTIONS (EN €)	THÈME
Grand Paris Seine Ouest	Association Séjour sportif solidaire	Création d'une recyclerie sportive sur la commune de Boulogne-Billancourt	20 520	Réemploi
Grand Paris Seine Ouest	Association Séjour sportif solidaire	Création d'une recyclerie sportive à Boulogne-Billancourt	100 000	Réemploi
Grand Paris Seine Ouest	Association La Refile	Mise en place sur l'année 2022 d'ateliers de sensibilisation au réemploi des textiles	25 591	Sensibilisation et changement de comportement
Grand Paris Seine Ouest	Association Co-énergie	Proposition d'ateliers d'éducation à l'environnement et au développement durable à destination des établissements scolaires et centres de loisirs du territoire	11 320	Sensibilisation et changement de comportement
Paris Est Marne & Bois	Paris Est Marne & Bois	Défi Famille Zéro Déchet à Charenton-le-Pont et Maisons-Alfort	25 000	Sensibilisation et changement de comportement
Paris Est Marne & Bois	Ville de Charenton-le-Pont	Déploiement du plan d'actions municipal pour la prévention et le tri des déchets (1 ^{er} semestre 2021)	14 120	Sensibilisation et changement de comportement
Paris Ouest La Défense	Paris Ouest La Défense	Renouvellement des bacs de collecte sélective sur la commune de Neuilly-sur-Seine	167 700	Harmonisation Extension des consignes de tri
Paris Ouest La Défense	Paris Ouest La Défense	Renouvellement des bacs de collecte sélective à Saint-Cloud	28 530	Harmonisation Extension des consignes de tri
Paris Ouest La Défense	Paris Ouest La Défense	Acquisition de tables de tri pour les restaurants scolaires et restaurant municipal à Suresnes - Phase 3	8 272	Déchets alimentaires/ biodéchets
Paris Ouest La Défense	Paris Ouest La Défense	Acquisition de tables de tri pour les restaurants scolaires à Garches	7 334	Déchets alimentaires/ biodéchets
Paris Ouest La Défense	Ville de Nanterre	Déploiement de tables de tri sur l'ensemble des restaurants scolaires à Nanterre dans le cadre d'un programme de lutte contre le gaspillage alimentaire	74 897	Déchets alimentaires/ biodéchets
Paris Terres d'Envol	Paris Terres d'Envol	Intervention pédagogique en milieu scolaire sur la prévention et le tri des déchets	25 000	Sensibilisation et changement de comportement
Paris Terres d'Envol	Ville d'Aulnay-sous-Bois	Déploiement du tri des déchets alimentaires au sein des restaurants scolaire de la commune - Phase 2	20 378	Déchets alimentaires/ biodéchets
Plaine Commune	Ville de l'Île-Saint-Denis	Ateliers de découverte alimentaire dans les écoles à L'Île-Saint-Denis	3 600	Sensibilisation et changement de comportement
Vallée Sud Grand Paris	Vallée Sud Grand Paris	Défi Famille Zéro Déchet 2020-2021 sur l'ensemble du territoire	3 628	Sensibilisation et changement de comportement
Vallée Sud Grand Paris	Vallée Sud Grand Paris	Défi Zéro Déchet 2021-2022 (4 ^e édition) sur l'ensemble du territoire	18 009	Sensibilisation et changement de comportement
Vallée Sud Grand Paris	Ville de Clamart	Mise en place de tables de tri dans les restaurants scolaires de la commune de Clamart	19 990	Déchets alimentaires/ biodéchets
Ville de Paris	Association Emmaüs Habitat	Restructuration de la salle des ventes de la Communauté Emmaüs à Paris 18 ^e	105 000	Réemploi
Ville de Paris	Association Emmaüs Paris	Acquisition de 4 véhicules électriques pour la collecte à domicile	40 000	Réemploi
Ville de Paris	Association La boutique sans argent	Aménagement d'un magasin et développement d'animations sous forme d'ateliers dans les murs et hors-les-murs	19 200	Réemploi
Ville de Paris	Association 1000 collectes	Développement d'un projet de ressourcerie mobile	26 120	Réemploi
Ville de Paris	Association 1000 collectes	Actions de sensibilisation et d'animations en lien avec le déploiement du projet de ressourcerie mobile	20 720	Sensibilisation et changement de comportement
Ville de Paris	Association Reparvélo	Organisation de la « Fête du vélo » en juin 2021	25 000	Sensibilisation et changement de comportement
Ville de Paris	Association La Ressourcerie créative	Programme d'animations et de sensibilisation au réemploi	14 660	Sensibilisation et changement de comportement
Ville de Paris	Association La Petite Rockette	Aménagement d'une boutique consacrée au textile d'occasion et d'un espace pédagogique lié au réemploi	19 898	Réemploi
Ville de Paris	Association Envie Trappes dans les Yvelines	Déploiement par l'association, dans son local à Paris 20 ^e , d'un programme de sensibilisation pour inciter au réemploi et au recyclage des petits appareils électriques et électroniques	32 000	Sensibilisation et changement de comportement
Ville de Paris	Association Chaussettes Orphelines	Déploiement du projet « Pari Chaussettes » de collecte des chaussettes orphelines	14 459	Harmonisation Extension des consignes de tri
Ville de Paris	Association La Petite Rockette	Déploiement d'un programme de sensibilisation au réemploi à destination des habitants de Paris 14 ^e	17 075	Sensibilisation et changement de comportement
Ville de Paris	Association La Petite Rockette	Mise en place d'une collecte préservante des encombrants et de sensibilisation des habitants à Paris 11 ^e	2 400	Sensibilisation et changement de comportement
Ville de Paris	Ville de Paris	Fabrication d'un jeu de société autour du tri des déchets à Paris	13 500	Sensibilisation et changement de comportement
Ville de Paris	Association Coup de Pousses	Création d'une ressourcerie des jardins urbains	164 906	Réemploi



| l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

86 rue Regnault | 75013 Paris | Tél. 01 40 13 17 00

www.syctom-paris.fr



@lesyctom